TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 735 — 18 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 5 - LUNDI 6 AOUT 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

A L'OUEST DE PARIS

Une dizaine d'architectes vont présenter un nouveau projet pour l'aménagement de la Défense

LIRE PAGE 13

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Apaisement en Tunisie

En graciant M. Habib Achour, ancien secrétaire de l'Union générale des travailleurs tunisiens, le président Bourguiba a commencé à clore l'un des chapitres les plus sombres de son pays depuis l'indépendance. L'image de la Tunisie « légaliste » et « respectueuse des *droits de l'homme* », constamment présentée par le chef de l'Etat, avait, en effet, été gravement altérée par la condamnation du dirigeant syndicaliste, le 10 octobre 1978, à dix ans de travaux forcés pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat : effectivement aucune preuve décisive n'avait été apportée au procès quant à sa responsabilité dans les émeutes sanglantes du 26 janvier à Tunis, *qui avaient fait, selon* les chiffres officiels, cinquante et un morts et trois cent vingt-cinq blessés.

La Tunisie avait également perdu de son crédit dans les démocraties occidentales à la suite de fréquentes violations des droits de l'homme qui se traduisaient par des arrestations arbitraires, des condamnations pour délit d'opinion en dépit des garanties constitutionnelles, et même des cas de tortures dénoncés tant par la Fédération internationale des droits de l'homme que par Amnesty International. Ce fut, entre autres, le cas des « oubliés » du pénitencier de Borj-er-Roumi, renvoyés en prison il y a cinq ans après que, par une décision sans précédent, le chef de l'Etat eut « retiré » un premier décret de grâce les *concernant*. Sensible aux réactions internationales, le président Bourguiba vient de gracier six de ces opposants ainsi que deux autres, condamnés pour leur activité politique.

Le geste de clémence et d'apaisement du *chef* de l'Etat était unanimement souhaité. Il a été bien accueilli en Tunisie et immédiatement salué dans le monde par les organisations syndicales et internationales qui avaient le plus vigoureusement dénoncé l'arbitraire. Leur satisfaction demeure cependant limitée, en raison du caractère sélectif de la mesure d'élargissement. Le président Bourguiba a en effet gracié le chef, mais non ses lieutenants : les quatorze collaborateurs de M. Achour jugés en même temps que lui demeurent en prison, de même qu'une *centaine* de militants politiques et syndicalistes, dont une vingtaine, impliqués dans la diffusion du journal clandestin « Ach Chaab », doivent comparaître le 11 août devant le tribunal correctionnel de Tunis.

Que le chef de l'Etat ait choisi le 3 août, date de son soixante-seizième anniversaire, plutôt que le 25 juillet, jour de la fête nationale, pour manifester sa clémence signifie, aux yeux de certains, qu'il a voulu marquer le caractère humanitaire plutôt que politique de son geste. A quelques semaines du congrès du Néo-Destour, prévu pour septembre, d'autres voient, cependant, dans la décision présidentielle les prémices d'une ouverture politique et la promesse d'un fonctionnement plus démocratique des institutions. Le fait que les Tunisiens auront la possibilité de choisir entre deux candidats par siège aux prochaines élections, comme c'est le cas en Algérie, constitue certes un progrès, mais, pour le moment, la Tunisie ne semble pas devoir renoncer au parti unique.

En revanche, tout en se proclamant « socialiste » elle pratique de plus en plus un libéralisme économique qui la rapproche du Maroc. Aussi, l'« ouverture » sensible en direction d'une partie de l'opposition qui réclame le « multipartisme » est-elle moins destinée à ouvrir la voie au pluralisme qu'à consacrer la victoire au congrès du premier ministre, M. Hedi Nouira, en tant que futur successeur de M. Bourguiba.

● *Les condamnés graciés.* — Outre M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., MM. Ahmed Ben Othman, Noureddine Ben Khedder, Mohamed Bellalouna, Gilbert Naccache, Mohamed Fliss, Abdellah Rouissi, Othman Ben Brahim, Alouane et Ahmed Karaoui ont été graciés vendredi 3 août par M. Bourguiba.

La question rhodésienne

Un compromis semble s'ébaucher à la conférence du Commonwealth

La question rhodésienne, principal thème des débats de la conférence du Commonwealth à Lusaka (Zambie), a donné lieu, le vendredi 3 août, à des interventions d'un ton conciliant.

Le président Nyerere de Tanzanie, qui dirige le groupe des cinq Etats africains dits de « première ligne », *a en effet exposé un plan de règlement tenant compte des intérêts des Rhodésiens blancs, tandis que le premier ministre britannique, Mme Thatcher, sans dévoiler ses intentions quant à la levée éventuelle des sanctions contre Salisbury, admettait pleinement les responsabilités de Londres dans l'évolution de son ancienne colonie, souhaitait des* « changements » *dans l'actuelle Constitution du Zimbabwe-Rhodésie, et annonçait de nouvelles propositions.*

Le compromis qui semble s'ébaucher suscite de vives réserves de la part du Nigéria.

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — En condamnant une nouvelle fois l'actuelle Constitution du Zimbabwe-Rhodésie, le président tanzanien, M. Julius Nyerere, a suggéré, vendredi 3 août, devant la conférence du Commonwealth, l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui prendrait en compte la minorité blanche en lui garantissant une représentation au Parlement. Il a, en revanche, à nouveau totalement rejeté la formule présente, où les Blancs bénéficient d'une minorité de blocage et détiennent les ministères-clés. Pour faciliter les négociations, il a par ailleurs relancé l'idée d'un fonds et d'un programme pour aider tous les Blancs rhodésiens « *qui ne voudraient pas vivre et travailler sous un gouvernement africain* ».

Le président Nyerere a énoncé trois points, à son avis fondamentaux, pour un règlement. Le premier est l'élaboration d'une « *Constitution démocratique* ». Le second consiste en l'organisation d'élections « *libres et justes, suivant un cessez-le-feu et organisées et supervisées internationalement* ». Le troisième point est la création de ce fonds pour les Rhodésiens blancs. « *C'est sur ces trois points, et spécialement les deux premiers, que j'espère que nous pourrons parvenir à un consensus et agir* », a conclu le président tanzanien.

Les menaces du Nigéria

Ce consensus semble acquis du côté des pays africains, avec, cependant, une réserve du Nigéria en ce qui concerne la création du fonds.

Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, a très favorablement accueilli la suggestion de M. Nyerere sur la représentation de la minorité blanche. Elle a également, une nouvelle fois, reconnu la responsabilité de son gouvernement dans la mise au point d'un règlement. En revanche, elle n'a pas répondu à la suggestion du président tanzanien selon laquelle « *les Britanniques ont la responsabilité, l'expérience et, je l'espère, la volonté politique de produire une Constitution et de la présenter devant une conférence constitutionnelle rassemblant tous les partis* ». Londres ne semble pas du tout favorable à une telle conférence. Mme Thatcher a déclaré, vendredi : « *Nous présenterons nos propositions aussi rapidement que possible à toutes les parties et, en même temps, nous leur demanderons de cesser les hostilités et d'avancer avec nous vers un règlement.* » A son tour, elle s'est prononcée clairement contre l'actuelle Constitution en Rhodésie à cause de la minorité de blocage que possèdent les Blancs et de la structure du gouvernement qui refuse à la majorité noire les postes-clés.

Ce discours d'un ton conciliant n'a pas entièrement rassuré les représentants des pays du Commonwealth, qui craignent que Mme Thatcher ne demande pas le renouvellement des sanctions économiques votées par la Chambre des communes depuis 1966. « *Si nous n'avons pas quelque chose de plus concret sur le Zimbabwe, nous considérerons que la conférence a été un échec, et nous aurons alors à revoir l'utilité de l'appartenance à une telle organisation* », s'est exclamé le commissaire aux affaires extérieures du Nigéria, M. H. Adefope. En 1977, le Nigéria avait déjà brandi la menace. Toutefois, ses représentants semblent réellement déçus par ce genre de rencontre, dont le but n'est pas de parvenir à des résolutions.

Le règlement rhodésien devrait être à nouveau abordé lundi après-midi.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La crise bolivienne

La paralysie du Congrès pourrait favoriser un coup de force militaire

L'impasse politique était totale samedi 4 août, à La Paz, où le nouveau Congrès bolivien, élu un mois plus tôt, paraissait incapable de désigner le nouveau chef de l'Etat appelé à prendre ses fonctions lundi. Les rivalités entre les deux candidats les mieux placés, MM. Victor Paz Estenssoro et Hernan Siles Suazo, leaders de deux fractions hostiles du Mouvement nationaliste révolutionnaire, bloquaient toute possibilité de compromis.

Certains chefs militaires et le général Hugo Banzer, ancien chef d'Etat et dirigeant d'un parti d'extrême droite, ne cachaient pas leur désir de mettre un terme à la confusion en prolongeant le pouvoir des forces armées. L'hypothèse d'un coup d'Etat était envisagée à La Paz, alors que les syndicats ouvriers se félicitent du succès de leur mouvement de grève générale destiné à soutenir M. Hernan Siles Suazo.

De notre envoyé spécial

La Paz. — La capitale bolivienne a vécu, le vendredi 3 *août*, une journée de tension : les chefs militaires ont multiplié les déclarations alors que le Congrès, qui n'a pu se réunir faute de quorum, n'a pas encore désigné le chef de l'Etat.

Le général Victor Castillo, chef d'état-major des forces armées, a déclaré que « *les forces armées pourraient se maintenir au pouvoir, contre leur volonté, si les esprits ne se calment pas et si le président n'est pas élu par le Congrès dans le délai normal* ».

L'ex-président Hugo Banker, en troisième position aux élections du 1ᵉʳ juillet à la tête de son parti A.D.N. (Action démocratique nationaliste), a affirmé, de son côté, être « *étranger aux manœuvres de coup d'Etat* » qui lui sont attribuées, mais il estime que la perspective d'un « *coup d'Etat est toute proche si un accord politique n'est pas atteint dans les prochaines heures* ». Ses déclarations sur la nécessité d'un gouvernement intégrant les forces armées et la décision de l'A.D.N. de boycotter le Congrès sont apparues clairement comme de nature à hâter une opération militaire. D'autant que l'impasse politique semble totale. Ayant obtenu lors de l'élection du 1ᵉʳ juillet la majorité des voix, la coalition de centre-gauche U.D.P. (*Union démocratique et populaire*) de l'ex-président Hernan Siles Suazo se retrouve cependant en seconde position au Congrès derrière son rival l'ex-président Victor Paz Estenssoro, qui dirige l'alliance M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire), un front de centre-droit. Le système électoral favorise les départements de l'intérieur peu peuplés, bastions de l'alliance-M.N.R., aux dépens des départements plus urbains, fiefs de l'U.D.P.: il faut vingt-quatre mille voix pour élire un député à La Paz, contre mille deux cents dans l'Etat amazonien du Pando.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il appartient au Congrès de désigner le président. Des voix se sont élevées demandant un accord entre MM. Paz Estenssoro et Siles Suazo, afin de permettre que le transfert du pouvoir aux civils ait lieu. Mais les deux hommes sont d'une intransigeance totale. M. Paz Estenssoro entend profiter de sa majorité au Congrès pour être élu président. Au Sénat, l'alliance M.N.R. a nommé un bureau entièrement composé de ses représentants, ce qui a scandalisé les autres secteurs politiques.

Le commandant en chef de l'armée, le général Ramon Azero, a précisé que « *la confusion ne peut durer indéfiniment* ». La troupe a été cantonnée dans les casernes et les festivités de l'indépendance prévues pour le 4 août ont été supprimées. Il semble pourtant que la majorité des forces armées souhaite réellement abandonner le pouvoir.

Quant à M. Siles Suaze, il continue à revendiquer la présidence, ayant recours à une pression extra-parlementaire qui fait dangereusement monter la tension. Les parlementaires de centre-gauche de l'U.D.P. ont commencé à boycotter le Congrès imitant ainsi la tactique de leurs ennemis d'hier, les « banzeristes » de l'A.D.N. En fait, M. Siles Suazo, qui songe à faire une grève de la faim, paraît prêt à courir le risque d'un coup d'Etat pour barrer la route à M. Paz Estenssoro.

Ce duel est d'autant plus dérisoire que les divergences entre les programmes des deux formations sont assez minces. L'intransigeance des deux hommes est avant tout d'ordre personnel.

THIERRY MALINIAK.

La rébellion en Afghanistan

Une mise en garde de Washington à Moscou

Pour la seconde fois en deux jours, les Etats-Unis ont mis en garde l'Union soviétique à propos de son rôle en Afghanistan, dont le régime doit faire face à une rébellion islamique qui s'étend à la plupart des provinces du pays.

Washington vient d'autre part d'annoncer que Moscou avait récemment envoyé plusieurs centaines de nouveaux « experts » militaires à Kaboul, sans qu'on puisse encore savoir s'il s'agissait de lancer une contre-offensive contre les forces musulmanes ou d'organiser l'évacuation des civils soviétiques.

« *Les Etats-Unis espèrent que le principe de non-intervention sera respecté par toutes les parties en cause dans la région, y compris l'U.R.S.S.* », a déclaré, vendredi 3 août, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. « *Nous considérerions, comme nous l'avons déjà dit,* a-t-il poursuivi, *une intervention extérieure dans les problèmes intérieurs de l'Afghanistan comme une affaire sérieuse. Washington suit de très près la situation à Kaboul* », a ajouté M. Carter.

Ces propos font suite à ceux de M. Brzezinski, le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, qui avait déclaré jeudi, évoquant la prudence des Etats-Unis durant la crise iranienne : « *Nous escomptons de la même manière que d'autres s'abstiennent d'imposer des doctrines étrangères à des peuples profondément religieux et nationalistes.* »

Bien qu'il n'ait pas cité nommément l'Union soviétique, M. Brzezinski a été pris à partie vendredi par l'agence Tass, qui l'a accusé d'avoir de nouveau utilisé « *des affirmations inventées de toute pièce sur la prétendue « menace soviétique »*. M. Brzezinski, ajoute Tass, préfère « *reprendre des faits inventés* » que de reconnaître, par exemple l'« *agression honteuse* » contre le Vietnam ou bien « *l'intervention de son pays en République Dominicaine* ». « *Mais nul n'ignore que l'U.R.S.S. ne menace ni se s'apprête à menacer qui que ce soit* », conclut l'agence soviétique. — *(A.F.P., Reuter.)*

Point de vue

Combattre l'injustice sociale

par ANDRÉ BERGERON (*)

Nous ne sommes pas de ceux qui ne voient dans les difficultés présentes qu'un prétexte pour justifier une politique. Cela serait vraiment trop simple.

Comme nous n'avons cessé de le répéter durant la campagne électorale européenne, nous y voyons la conséquence de l'incapacité des nations à maîtriser les phénomènes économiques et monétaires, aggravés par les bouleversements qui ont et vont transformer le monde. Et naturellement, la crise de l'énergie n'arrange rien.

C'est pourquoi nous demeurons plus que jamais convaincus de la nécessité de renforcer les institutions communautaires en vue d'harmoniser les comportements de pays dont les structures sont comparables et qui sont confrontés aux mêmes difficultés.

Si chacun tire de son côté, en ignorant les autres, les problèmes deviendront plus graves encore. Et, par enchaînement, tout finira par être en cause, y compris la démocratie, la liberté et la paix.

L'interdépendance des économies est devenue telle, que les solutions nationales seront de plus en plus difficiles à trouver. Et disant cela nous savons bien que tout ne peut être résolu au plan communautaire.

Nous avons conscience qu'il y a le reste de l'Europe et qu'il y a le monde. Mais le poids des pays de la Communauté économique européenne pèserait d'autant plus que leurs comportements seraient les mêmes. *C'est loin d'être le cas* aujourd'hui.

Au passage, qu'on nous permette de regretter la façon dont s'est passée la première session du Parlement de Strasbourg.

A peine les politiques économiques nationales sont-elles appliquées qu'elles sont contrariées par des décisions émanant de « *gouvernements voisins ou lointains* », pour reprendre les termes qu'utilisaient, il y a quelques années, les membres du Club de Rome.

En tout cas, on observe de nouveau, à peu près partout, des taux d'inflation plus importants. En rythme annuel, sur la base des trois derniers mois, ils risquent, dit-on, de se situer autour de 5 % en Suisse, de 6 % en Allemagne, de 11 à 12 % en France, de 13 % aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et de 16 % en Italie.

Le phénomène n'est pas spécial aux pays « capitalistes », puisque, par exemple, en Hongrie, on vient de décider des hausses qui vont de 51 % pour l'électricité à 12 % pour les matériels de construction, en passant par 30 % pour le mazout, 25 % pour le charbon, 50 % pour le pain et 30 % pour la viande (*le Monde* du 24 juillet).

A ce sujet, nous persistons à considérer que si, à la limite, on peut admettre la libération des prix industriels, du fait de la concurrence internationale et des réalités du marché, il en est tout autrement sur le plan intérieur.

(Lire la suite page 16.)

(*) Secrétaire général de la C.G.T.-F.O.

AU JOUR LE JOUR — Minuit

Cette nuit, quand mon horloge a sonné son douzième coup, j'ai vu, comme en un rêve, tous les pompistes de France se précipiter, tournevis en main, vers leurs distributeurs pour en modifier le réglage. Et je me suis demandé : pourquoi minuit ? Certains disent que c'est l'heure des crimes, d'autres celle des revenants.

Les crimes, c'est beaucoup dire : notre gouvernement n'en est pas à se cacher pour nous vider les poches. Quant aux revenants, il y a longtemps que M. Barre nous fait vivre parmi les pâles fantômes du libéralisme économique.

Je pense plutôt que c'est de la pudeur. Il y a des moments où, devant l'accumulation des succès, il devient nécessaire pour un homme politique de se dérober à l'enthousiasme du public.

ROBERT ESCARPIT.

L'ORCHESTRE DES JEUNES DE LA C.E.E. A COURCHEVEL

Une clé de sol pour ouvrir l'Europe

Quand elle parle, l'Europe se fait difficilement écouter. Quand elle s'exprime en musique, c'est autre chose. L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, pour la deuxième année, va, du 8 au 19 août, donner une série de concerts d'Avignon à Londres, en passant par Venise, Salzbourg, Berlin, Copenhague et Gand.

C'est à Courchevel que cette formation, présidée par l'ancien premier ministre anglais Edward Heath et dont la direction musicale a été confiée à Claudio Abbado, est venue une dizaine de jours pour répéter les œuvres de cette tournée. Ce n'est pas sans *doute le paysage alpin qui a attiré* d'abord les organisateurs, mais le nouvel auditorium de la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM), né de l'obstination de M. Gilles de La Roque, et actuellement présidée par M. Grimaud, ancien préfet de Savoie.

Trouver à 2 000 mètres d'altitude une salle de concert de quelque cinq cents places avec une acoustique d'exceptionnelle qualité *n'est pas chose commune.* Pour le plateau et les cent vingt-cinq musiciens nécessaires, il a fallu gagner provisoirement sur quelques rangs de fauteuils et rebâtir une avant-scène provisoire. Ce qui fut fait grâce à la participation de la municipalité de Saint-Bon. Malgré ces modifications, le chef pourrait presque tourner les pages de son premier violon, mais cette intimité aide à la cohésion de *l'ensemble, qui a la particularité* de vivre un mois seulement et de renaître chaque année sous une autre forme.

PIERRE DROUIN.

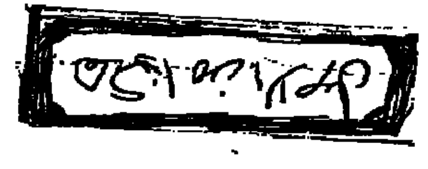
(Lire la suite page 13.)

Un voyage vers l'Asie

NAPLES : une messe à Santa-Lucia

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)



Le Monde

idées

TRAVAIL FÉMININ

Harmoniser le droit et le fait

par NICOLE PASQUIER (*)

L'EGALITE des hommes et des femmes dans la vie professionnelle est une question lancinante. Les lois et règlements ont posé ce principe sur lequel tout le monde est d'ailleurs d'accord, mais je suis cependant très fréquemment saisie de doléances diverses à ce sujet. Je pense, par exemple, à ce père de trois filles qui m'écrivait récemment pour me faire part de *son regret d'avoir une famille aussi* nombreuse parce qu'un établissement auquel s'était adressée sa fille aînée lui avait répondu : *« Le prochain recrutement sera uniquement réservé à des candidats masculins ».*

Dans ce domaine, le droit est manifestement en avance sur les faits. Les femmes sont désavantagées en matière d'embauche, de promotion, de salaires. Ces phénomènes ont été suffisamment décrits pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister.

Il faut préciser cependant qu'égalité ne signifie pas identité des règles applicables aux hommes et aux femmes : il y a des protections légitimes (la maternité), il y a des discriminations positives nécessaires (par exemple l'ouverture du pacte pour l'emploi aux femmes seules). Je pense cependant qu'il y a actuellement des protections abusives parce qu'elles ne s'appliquent qu'aux femmes, alors que rien ne justifie ce traitement particulier par rapport aux hommes.

Dans de nombreux cas, la protection particulière ainsi prévue en faveur des femmes tient au fait que pendant longtemps on a voulu soumettre toutes les femmes à des règlements visant au fond à protéger la période de la maternité. C'est une confusion regrettable. Autant il est indispensable de prendre toutes les précautions nécessaires pour que la maternité puisse se réaliser dans de bonnes conditions, autant il est illogique d'édicter des règles générales s'appliquant à toutes les femmes. L'affectation à un poste de travail appelle une décision individuelle dans le cadre d'une législation identique pour les hommes et pour les femmes.

Il importe aujourd'hui d'harmoniser le droit et le fait.

A terme, le problème est résolu. En raison de l'élévation constante du niveau de leurs diplômes, les femmes seront de plus en plus nombreuses à occuper des postes de responsabilité, même si elles ont globalement plus de difficultés que les hommes à y accéder. C'est l'augmentation de leur nombre, l'effet de masse qui est important. J'ai foi dans cet avenir et j'y place beaucoup d'espoir parce que je suis attachée à la justice et à l'égalité, mais aussi parce que je suis persuadée que les femmes apportent dans l'organisation du travail, et finalement dans l'organisation de la société, des éléments originaux dont profite la collectivité. Mais il est clair que cette assurance pour l'avenir ne saurait être un prétexte pour laisser faire aujourd'hui.

Une action d'éducation et d'information

Il faut tout d'abord veiller à la bonne application de la loi. De ce point de vue, des mécanismes complémentaires devraient pouvoir être montés pour faciliter cette application. Mais on ne peut de toute façon limiter l'action à la recherche de la sanction à tout prix. Traquer les discriminations, c'est certainement nécessaire, mais c'est également tout à fait insuffisant, car c'est s'attaquer plus aux effets qu'à la cause.

Pour aller plus loin, il faut mener une action d'éducation et d'information.

Action d'éducation : le fondement de tout changement des esprits dans ce domaine repose tout d'abord sur la mixité de l'enseignement. La politique qui a été engagée il y a quelques années doit être résolument poursuivie. Dans le prolongement de l'enseignement, la mixité doit également être de règle dans l'emploi. C'est dans cet esprit que, à la suite du conseil des ministres du 6 septembre 1978, j'ai mis en œuvre une politique de diversification de l'emploi féminin qui commence à porter ses fruits. Il ne s'agit pas de pousser les femmes vers n'importe quel métier, vers des métiers qu'elles n'auraient pas envie d'exercer, mais de permettre à celles qui le souhaitent et qui se sentent capables d'élargir, d'enrichir la gammes des métiers accessibles aux femmes.

Vous avez sans doute vu à la télévision la fille d'un menuisier reprenant le « flambeau » paternel. Ce n'est pas du théâtre, mais l'expression d'une réalité que j'ai rencontrée. De même, à l'heure actuelle, la profession de la réparation automobile cherche à recruter cent mille personnes ; elle est d'accord pour accueillir des femmes, ce qui ne se faisait pas jusqu'à maintenant. Il y a là une voie à suivre dont l'intérêt est confirmé par le courrier que je reçois de jeunes femmes souhaitant entrer dans cette profession.

Aujourd'hui, le nombre des métiers ouverts aux femmes est extrêmement restreint, parce que limité à quelques « métiers féminins ». Il faut faire éclater ce cloisonnement entre métiers féminins et métiers masculins qui permettra aux femmes de sortir d'un univers professionnel étriqué.

Action d'information : il circule à propos de l'emploi féminin beaucoup d'idées fausses et de préjugés, contre lesquels il faut lutter. Il en est ainsi des conséquences défavorables que sont censés avoir sur l'organisation du travail la maternité ou l'absentéisme par exemple. Il faut par ailleurs que les femmes soient mieux informées pour mieux utiliser leurs droits et tout ce qui peut les aider à une meilleure insertion professionnelle.

C'est pour approfondir ces différents points que j'ai créé à la fin de l'année dernière un groupe de travail présidé par M. Jacques Baudouin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi. Ce groupe a tenu sa dernière réunion le 26 juillet et il me remettra son rapport au début du mois de septembre prochain. J'ai l'intention d'en exploiter les conclusions le plus rapidement possible.

Assurer aux femmes et aux hommes l'égalité dans leur vie professionnelle : c'est une action indispensable pour l'avenir de notre société.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (emploi féminin).

Le métier de mère de famille

par ALAIN PLANTEY (*)

PARMI les maux dont souffre la société française contemporaine, deux sont bien connus et particulièrement graves : il s'agit, d'une part, du chômage croissant qui sévit chez les jeunes et chez les femmes, d'autre part, de l'évolution inquiétante de la courbe démographique, notamment du fait de la raréfaction des familles de trois enfants et plus.

Or, il se trouve que l'Etat est en mesure d'apporter, à ces deux problèmes à la fois, une solution certes partielle, mais réelle et raisonnable : il suffirait qu'il aménage sur un point le régime d'emploi des centaines de milliers de femmes qui travaillent dans ses administrations.

Sommairement, la femme fonctionnaire qui souhaite s'occuper complètement de ses enfants est, suivant les textes en vigueur, invitée à demander d'abord un congé pendant deux ans, puis sa mise en disponibilité : elle s'y refuse généralement parce que, pendant toute cette période de non-activité, elle perd ses droits à salaire et à pension, ainsi que moitié, puis totalité de son avancement normal. Il s'agirait de compléter ces dispositions en offrant la possibilité du maintien en activité, avec l'intégralité de son traitement, de son avancement et des avantages qui en découlent, à la mère désirant interrompre son service pour assurer l'éducation de son troisième enfant tant qu'il n'a pas atteint l'âge usuel d'admission dans une crèche.

Obligation serait faite aux services employeurs de recruter de nouveaux agents, nombre pour nombre, soit, de préférence en offrant des places supplémentaires aux concours d'entrée dans la fonction publique, soit à titre transitoire, en faisant appel à des chômeuses qualifiées sur le plan professionnel. Des dispositions seraient éventuellement prévues pour étaler sur deux ou trois ans les premiers effets de cette réforme dans les secteurs où ils pourraient être gênants pour la qualité du service.

Bien entendu, mille objections administratives, budgétaires, juridiques, professionnelles seront faites à cette proposition : elles peuvent toutes recevoir réponse. C'est ainsi que ses conséquences financières se révéleraient plus modérées qu'il n'y paraît, la dépense résultant des salaires versés pendant deux ans étant grandement compensée par les économies réalisées au titre de l'indemnisation du chômage, du placement des jeunes, du recrutement des intérimaires qu'appellent les maladies infantiles. La Sécurité sociale y gagnerait des cotisations. En vitesse de croisière, le retour des bénéficiaires à leur emploi s'effectuerait par rotation, suivant des prévisions faciles sous réserve des cas de naissances successives.

Imitée sans nul doute par les communes et de nombreuses entreprises publiques et privées qui, elles aussi, emploient des centaines de milliers de femmes, une telle initiative aurait un effet social bénéfique pour toute la nation : accroissement de la natalité, éducation des jeunes enfants, stabilisation des foyers, allégements des tâches féminines, et surtout reconnaissance du métier de mère de famille.

(*) Conseiller d'Etat.



Un voyage vers l'Asie

Naples : une messe à Santa-Lucia

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Naples. — A ceux qui sourient de leurs superstitions, prêts à y voir un signe d'insuffisance intellectuelle, les Napolitains opposent l'exemple de Giovanni Leone, ancien président de la République compromis dans le scandale Lockheed. Avocat napolitain et enfant du Mezzogiorno, Leone, bien sûr, n'ignorait rien de la « Jettatura », du mauvais œil ou « malocchio », spécialités locales qui correspondent en gros aux jeteurs de sort des campagnes françaises. En visite officielle à Pise, Leone tomba un jour sur des manifestants qui le conspuaient, péripétie bien banale de la vie politique italienne. Les membres de son entourage, pourtant, et même quelques journalistes accompagnant ce jour-là le président, notèrent un détail fabuleux. Saluant d'une main la foule, Leone dirigea discrètement vers les manifestants son autre main, index et auriculaire joints, c'est-à-dire formant les « cornes » en signe de conjuration du mauvais sort.

Rira-t-on sérieusement des précautions cabalistiques en usage dans les « bassi » de Naples, quand elles sont le fait du président de la République italienne lui-même ? En posant cette question aux visiteurs, les Napolitains — mi-figue, mi-raisin — se rassurent précipitamment sur eux-mêmes.

∴

Maria, petite fille gâtée du quartier chic de Posilippo, me raconte un matin cette histoire au demeurant fort connue de la presse italienne. Elle me rappelle ainsi la réflexion fameuse au sujet de la « iettatura », que l'on attribue à Benedetto Crocce. « Cela n'existe pas, mais il vaut mieux faire comme si. » Allusions inachevées, donc, points de suspension multipliés qui, ici, renvoient sans cesse l'étranger à son embarras. « Nous allons faire un tour à Santa-Lucia », enchaîne aussitôt Maria, bavarde et pressée. Santa-Lucia, prolongement vers la baie de Naples de la via Forcella, quartier des contrebandiers, sert d'embarcadère notoire à tous les trafics qui font vivre ici une bonne centaine de milliers de personnes. Certes, la contrebande et la « Camorra » (maffia locale) sont aussi vieilles que Naples, et l'on parle naturellement de la « Malavitta » (la pègre, le milieu) comme d'une institution officielle. Ici, comme ailleurs, pourtant, les temps changent depuis peu et ce n'est pas dans le bon sens. J'en veux pour preuve la dernière péripétie survenue dans la vie de Maria.

Elle gare, un soir, son Alfasud au pied d'un immeuble où des amis l'attendent. En dix minutes, la voiture disparaît, chargée à la grue sur une remorque de la fourrière municipale frappée aux armes de Naples. La remorque, bien entendu, est fausse, et les employés municipaux de petits truands déguisés. Maria ne s'inquiète qu'à moitié d'un scénario bien banal au pied du Vésuve. Comme font tous les Napolitains en pareilles circonstances, elle envoie son avocat vers la via Forcella prendre contact avec un « *responsable* » *de la* « *Malavitta* » *et* négocier la restitution payante de l'Alfasud. La plupart des cambriolages de Naples débouchent sur une tractation indirecte entre voleur et volé, où chacun trouve son compte. Cette fois pourtant, les pourparlers échouent net. La voiture, explique à l'avocat un « notable » du milieu, a sans doute été chargée, après maquillage des numéros, sur un bateau en partance pour l'Arabie Saoudite. Hélas ! Les responsables de ces exportations automobiles clandestines — nouveau trafic napolitain — appartiennent à une jeune génération de la « Malavitta » qui ne respecte plus les règles. Tout Naples se désole en évoquant cette modification des mœurs.

Au regard de cette nouvelle vague napolitaine, les contrebandiers que nous retrouvons ce matin-là au port de Santa-Lucia, à l'ombre du Castel-del-Vovo, participent d'une tradition plus rassurante. Spécialisés depuis longtemps dans le trafic des cigarettes américaines, ce sont d'abord de fameux navigateurs. Leurs vedettes rapides, toutes peintes du même bleu et aménagées en vraies camionnettes de la mer, sont fabriquées sur place dans des chantiers navals liés à la « Malavitta ». Chaque matin, on peut voir les flottilles foncer sans complexe vers le large au-devant de mystérieux rendez-vous. Les compétitions et les courses de vitesse qui les opposent à la police obéissent à des codes embrouillés, dont on serait bien en peine de démêler les règles. Hier encore, les célèbres parcs à moules de Naples, follement construits face aux égouts de la ville et qui furent en 1973 responsables de l'épidémie de choléra, servaient de labyrinthes providentiels aux contrebandiers, et d'appartements invisibles. En dépit des risques sanitaires considérables que faisaient courir ces moules archi-polluées à la population, la « Camorra » s'opposa donc longtemps au démantèlement des parcs. Ceux-ci ont aujourd'hui disparu après de chaudes luttes.

Le « métier », me dit-on, devient donc sans cesse plus difficile à Santa-Lucia, et les contrebandiers perdent le sourire. Sur instructions récentes du ministère des finances, la police financière de Naples — contre l'avis des « carabinieri » et des douaniers — a choisi de « serrer la vis », renforçant son contrôle sur l'une des rares industries florissantes de la Campanie. L'importance prise, ici comme ailleurs, par la drogue dans les activités du milieu n'est pas étrangère à ce raidissement policier. Naples, en tout cas, demeure une plaque tournante, un centre de transit important en matière de stupéfiants, et une guerre sanglante oppose traditionnellement la « Malavitta » aux truands de Marseille. Les rapports se tendent en même temps avec la police, et les courses navales entre « bateaux bleus » et vedettes officielles se font plus acharnées. Certes, les contrebandiers s'efforcent de faire face à ces « agressions » en mobilisant toutes les ressources de l'électronique et des télécommunications. Mieux équipés, dotés de la radio et parfois de radars, les « bateaux bleus » se veulent insaisissables. En 1978, pourtant, l'une des embarcations de la « Malavitta » sombra corps et biens et trois contrebandiers périrent en mer. Scandale.

Dans les « bassi » de la via Forcella, l'opinion indignée rendit aussitôt la police financière responsable de ce naufrage. Une cérémonie religieuse à la mémoire des truands disparus fut organisée à la chapelle de Santa-Lucia. Une foule incroyable de petites gens s'y précipita, trouvant ainsi l'occasion d'une protestation « politique », toute retentissante de pleurs et de malédictions populaires.

∴

Il faudrait ne rien comprendre à Naples pour s'étonner — ou pire, sourire, — de ces péripéties qui ne sont pittoresques qu'aux yeux des étrangers. Dans ce « paradis habité par des démons », pour reprendre une vieille définition qui veut souligner le contraste entre la douceur du décor napolitain et la dureté de la vie qui l'habite, « combinazione » et délinquance ne furent jamais le fruit d'une quelconque perversité des esprits. On ne vola jamais que pour survivre dans cette ville inachevée et sans vraie richesse, où la misère la plus sordide paraît consubstantielle à l'histoire locale. Les princes napolitains, d'ailleurs, et singulièrement les Bourbons, favorisèrent en leur temps une plèbe qu'ils purent lancer contre la bourgeoisie éclairée, vendue à la révolution de France. Naples, aujourd'hui, est donc naturellement enfoncée dans un extraordinaire « état d'exception » qui n'en finit pas de sidérer l'Europe.

Le décor de la via Forcella, avec ses entassements de rapines, ses étals croulants sous d'invraisemblables bric-à-brac de contrebande, ses « scugnizzi » (enfants des rues) de vif argent, ses prostituées vieillissantes et ses homosexuels frôleurs, n'est pas seulement le quartier louche d'une métropole ordinaire. Il participe d'une véritable sous-culture qu'on aurait bien tort de prendre pour un simple folklore.

Toute une littérature, à Naples, exprime en fait sur le mode grandiloquent ces accommodements tragiques avec la règle ou la moralité que commande depuis toujours la dure nécessité locale. On s'attendrit un peu au récit de ces mélodrames — le plus souvent édifiants dans leur épilogue — qui nourrissent ici beaucoup de conversations. L'Europe qui ne retient de Naples que l'image honteuse d'une gouaille « pittoresque » ; qui envoie ses touristes vers les molles douceurs de Capri, a-t-elle souvent pris la peine de regarder cette ville qui est « aussi » sa mémoire ?

La « Scenaggiata », par exemple, genre théâtral bien particulier, surgeon napolitain de la « commedia dell'arte », raconte par le menu le quotidien de cette « mauvaise vie » dont le fond procède d'un désespoir maquillé en bavardages. Les thèmes en sont presque immuables : une famille pauvre, à bout de résistance, « tombe » dans la mouvance de la « Malavitta ». La fille aînée se prostitue et le frère, poings serrés, part en guerre contre les maquereaux. Pleurs, hontes et déchirements ; les choses finissent souvent au plus mal.

Hier encore, me souffle Maria, l'arrivée d'un garçon efféminé dans une famille des « bassi » était saluée comme un événement heureux, annonciateur de richesses prostituées et de rentrées d'argent. La « scenaggiata », aujourd'hui, a donné naissance à toute une production cinématographique populaire qui en est le prolongement filmé. Les « Guappi » (petits voleurs), l'un des premiers films tournés sur la pègre napolitaine, est la plus célèbre de ces productions commerciales qui s'intitulent aussi « la Dernière Guape », « On ne touche pas aux enfants », etc. Repris et modernisés, les vieux thèmes de la « scenaggiata » y accusent l'évolution des mœurs. Les nouvelles guapes sans foi ni loi n'ont plus le respect des familles, s'abandonnent au commerce de la drogue, etc.

Naples sans moralité n'est sûrement pas sans moralisme.

∴

Déambulant dans le quartier espagnol, flânant sur la place Dante, haut lieu du trafic de la drogue, il arrive tout de même que l'on s'interroge. Cette vision de Naples, terrible et romanesque à la fois, ne participe-t-elle pas, quoi qu'on dise et quoi qu'on veuille, d'une sorte d'exotisme au second degré ? Pour serrer au plus près la réalité quotidienne de 1979, faudrait-il s'attacher plutôt au demi-échec des communistes, qui, aux dernières élections européennes, ont perdu des voix dans la plupart des circonscriptions de la région ; aux manifestations des chômeurs organisés ou à la spéculation immobilière ; à la déroute significative des Noyaux armés prolétariens (NAP), version napolitaine des Brigades rouges, etc.

La vie politique, ici, avec ses compromissions et ses tonitruantes comédies, serait-elle la grande affaire à quoi se ramènerait finalement tout le reste ? N'est-elle, au contraire, à la surface des choses, que l'expression superficielle d'un grouillement moins facile à schématiser ?

En rejoignant l'invraisemblable cohue de la gare centrale — avec ses familles agglutinées aux portières des trains, ses mauvais garçons en maraude et ses valises qui, prestement, disparaissent, — j'achète le « Corriere della sera », grand quotidien de Milan. En page 2 et sur trois longues colonnes, les envoyés spéciaux du meilleur journal d'Italie proposent un triple reportage sur Naples. Thèmes des articles : le travail noir des enfants, l'industrie de la « bonne aventure » qui fleurit sur la misère, et les superstitions du Mezzogiorno...

Quittons Naples. Son soleil attend les touristes.

(A suivre.)

Le Monde

étranger

LES PROPOS DU PRÉSIDENT CARTER SUR LES DROITS DES PALESTINIENS

La politique des États-Unis à l'encontre de l'O.L.P. demeure inchangée

déclare M. Mondale

La politique des Etats-Unis à l'encontre de l'O.L.P. « demeure inchangée », a souligné le vice-président Walter Mondale, affirmant que des propos attribués récemment au président Jimmy Carter sur ce sujet avaient été « déformés » (« le Monde » du 4 août). Dans une interview à la télévision israélienne, M. Mondale a ainsi cherché à expliquer le parallèle que M. Carter avait tracé, en début de semaine, entre l'O.L.P. et les mouvements qui militent aux Etats-Unis pour les droits civiques.

« *Le président a évoqué certaines dispositions des accords de Camp David et il estime que le droit au retour de certaines personnes sur la rive occidentale du Jourdain pourrait avoir un effet énorme et bénéfique pour réduire les tensions dans la région même si en fait de nombreux* (Palestiniens) *ne reviennent pas* », a expliqué M. Mondale. C'est alors que, selon lui, M. Carter a « *comparé cette situation avec celle de la campagne pour les droits civiques aux Etats-Unis, quand l'élimination de la discrimination dans les collèges était, par exemple, exigée par des personnes qui n'avaient pas, elles-mêmes, l'intention d'aller étudier dans ces écoles* ». « *A aucun moment le président n'a voulu établir un lien entre les organisations pour les droits civiques de notre pays avec la prétendue O.L.P.* », a affirmé M. Mondale.

Le vice-président américain a assuré ensuite : « *Notre politique à l'égard de l'O.L.P. demeure inchangée. Nous l'avons dit à de multiples reprises — et je répète aujourd'hui — nous n'aurons pas de contacts avec elle tant qu'elle n'acceptera pas la résolution 242 des Nations unies et ne reconnaîtra pas le droit permanent d'Israël à exister.* »

Aux Nations unies, M. Zahdi Tarazi, chef de la délégation de l'O.L.P. auprès de l'organisation internationale, a révélé, vendredi 3 août, le contenu du « *document de travail* » élaboré par les pays arabes modérés, avec l'accord des représentants des Neuf. Ce document, qui sera soumis dans sa forme définitive au Conseil de sécurité lorsque ce dernier reprendra, le 23 août, ses travaux consacrés au problème palestinien, comprend les quatre points suivants :

— Droit du peuple palestinien à l'autodétermination ;

— Droit à une patrie palestinienne dans le cadre d'un « *Etat indépendant* » ;

— Droit de tous les Palestiniens à retourner dans leurs foyers, ou à recevoir un dédommagement financier, s'ils choisissent de demeurer à l'étranger.

Enfin, le document reprend la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui reconnaît le droit d'Israël à vivre en paix, et l'oblige à se retirer des territoires occupés au cours de la guerre de 1967.

M. Tarazi a déclaré que ce document lui semblait « *équilibré* » et qu' « *il ne serait pas surpris si le comité central de l'O.L.P. l'acceptait* ». Il a ajouté : « *Si les Etats-Unis nous demandent de réaffirmer le droit d'Israël à l'existence, nous examinerons cette requête.* »

Selon l'agence américaine UPI, les officiels américains ont confirmé le contenu du document de travail tel que décrit par M. Tarazi, mais ont souligné que Washington n'était pas prêt à accepter la clause relative à un « *Etat palestinien indépendant* ».

A Alexandrie, le président Sadate a évoqué avec ironie les efforts actuellement en cours aux Nations unies pour amender la résolution 242. Le chef de l'Etat égyptien a comparé la politique des pays arabes qui ont rompu avec l'Egypte, en commettant ainsi une « *faute historique* », à la « *montagne qui a accouché d'une souris* ». « *Nous avons attendu pour voir ce qu'ils allaient faire, et voilà qu'ils ont recours au Conseil de sécurité pour amender la résolution 242. Qu'arrivera-t-il s'ils réussissent ? Ils seront obligés de traiter avec Israël, ce que l'Egypte a fait depuis longtemps.* »

La guerre au Sud-Liban

Une fois de plus, les Etats-Unis ont critiqué Israël après le raid lancé dans la nuit de jeudi à vendredi par les forces israéliennes contre des positions palestiniennes au Sud-Liban. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a déclaré que son gouvernement « *regrettait de telles actions, qui ne peuvent que rendre plus difficile l'établissement de la paix et de la stabilité au Sud-Liban.* » Le porte-parole a noté que, au cours de leur raid, les forces israéliennes avaient franchi la ligne de démarcation de l'ONU, et il a implicitement appelé Israël à respecter le mandat de la FINUL. A Beyrouth, un communiqué du parti communiste libanais indique que cinq militants de ce parti ont été tués au cours de cette opération, qui, selon Tel-Aviv, a été entièrement filmée par des cameramen de la chaîne américaine N.B.C., autorisés pour la première fois à accompagner les unités israéliennes. — *(A.F.P., UPI.)*

● *Le premier anniversaire de l'assassinat d'Ezzedine Kalak*, représentant de l'O.L.P. à Paris, a été célébré vendredi 3 août par une réunion dans les locaux de la Ligue arabe où fut commis le meurtre. Le représentant de l'O.L.P. à Paris, M. Ibrahim Souss a pris la parole pour faire l'éloge de son prédécesseur et évoquer les « *martyrs de la révolution palestinienne assassinés en territoire français* », avant d'exprimer l'espoir que la police française puisse retrouver tous les assassins.

IRAK

AMNESTY INTERNATIONAL CONDAMNE LES EXÉCUTIONS SOMMAIRES

Dans un communiqué publié à Londres, jeudi 2 août, Amnesty International se dit « *gravement préoccupée* » par les arrestations qui continuent sur une large échelle en Irak. « *Les personnes qui ont été arrêtées,* déclare l'organisation, *sont exposées à des procès devant une cour spéciale qui ne satisfait à aucune des exigences légales de base garantissant un procès honnête. Il est probable qu'un grand nombre de condamnations à mort seront prononcées, et qu'elles seront suivies d'exécutions.* »

Amnesty International rappelle que des tribunaux spéciaux sont établis et leurs membres choisis par le Conseil de commandement de la révolution, organe dirigeant en Irak, lorsqu'un grand nombre d'arrestations politiques ou motivées par des raisons de sécurité ont été enregistrées.

L'organisation déplore la création de ces cours spéciales siégeant toujours à huis clos. Les accusés sont mis dans l'impossibilité de communiquer avec quiconque pendant leur détention préalable au procès, et ils n'ont aucun contact avec des avocats de la défense. Les interrogatoires sont extrêmement brefs et, en certaines occasions, les accusés ont été condamnés sans avoir comparu devant la cour.

Amnesty International souligne encore que l'Irak compte le plus grand nombre d'exécutions capitales au Proche-Orient. Depuis 1974, une moyenne de cent prisonniers politiques y ont été exécutés chaque année. Depuis janviers 1978, l'organisation affirme avoir rassemblé les noms et les identités d'au moins cent trente-deux suppliciés, pour la plupart kurdes et membres du parti communiste irakien.

Amnesty International en appelle au gouvernement irakien, conclut le communiqué, pour qu'il observe les stipulations de la convention internationale sur les droits civils et politiques ratifiée le 25 janvier 1971. Cette convention prévoit que tout inculpé a droit à « *des interrogatoires honnêtes et publics devant un tribunal compétent indépendant et impartial, établi par la loi, à disposer du temps nécessaire et des facilités en vue de préparer sa défense et à ce que sa condamnation et la sentence le concernant soient revues par un tribunal d'un niveau supérieur, conformément à la loi* ».

LES ÉLECTIONS EN IRAN

Plusieurs partis dénoncent des irrégularités

Téhéran (Reuter). — *Les élections de l'assemblée d'experts de soixante-quinze membres chargée de mettre au point le texte définitif de la Constitution iranienne se sont déroulées dans le calme, vendredi 3 août. Mais plusieurs partis se sont plaints d'irrégularités.*

L'imam Khomeiny avait, dans la matinée, invité les électeurs à voter en masse pour infliger « *un démenti cinglant à ceux qui, en Iran comme à l'étranger, veulent donner l'impression que les Iraniens sont las de la République islamique* ». Le « *guide de la révolution* », qui n'était pas candidat, a voté à Qom, entouré de milliers de partisans.

La participation a été modérée à Téhéran. Faible aux premières heures de la matinée, elle est remontée tout en restant inférieure à celle enregistrée lors du référendum de mars dernier sur l'instauration de la République islamique.

Les opérations de vote ont officiellement pris fin à 13 h 30 G.M.T., mais le scrutin se poursuivait encore dans plusieurs bureaux de Téhéran, trois heures après la fermeture officielle.

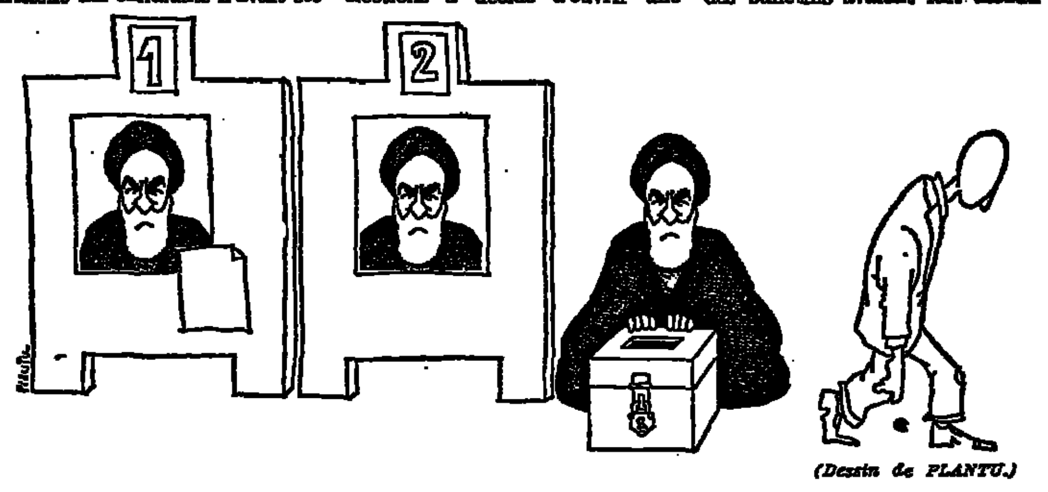
M. Sabbaghian, ministre de l'intérieur, ayant précisé que les bureaux resteraient ouverts « *aussi longtemps que des électeurs se présenteraient* ».

A Téhéran, les tables étaient couvertes de listes de candidats du parti républicain islamique se réclamant de Khomeiny. Dans de nombreux bureaux, où tout isoloir était banni, les photos des candidats de ce parti étaient apposées sur les murs. Aucune liste officielle des candidats n'avait été établie, et les électeurs étaient censés savoir quel candidat se présentait et sur quelle liste.

Dans la cour de la principale mosquée du Bazar de Téhéran, des électeurs ont copié les noms des candidats du parti républicain islamique à partir de listes déposées sur les tables. L'un des scrutateurs a déclaré : « *Si vous ne savez pas comment voter, je le ferai pour vous.* »

La commission de contrôle des élections a décidé d'ouvrir une enquête sur les informations selon lesquelles des scrutateurs auraient rempli eux-mêmes les bulletins de vote d'illettrés.

Le parti républicain du peuple musulman de l'ayatollah Chariat-Madari a annoncé qu'il publiera samedi une liste des irrégularités commises. Un porte-parole du parti démocratique kurde a indiqué de son côté que les autorités n'avaient pas ouvert suffisamment de bureaux de cote et que des bulletins avaient fait défaut.



(Dessin de PLANTU.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Mauritaniens et Sahraouis négocient à Alger

De notre correspondant

Alger. — Mauritaniens et Sahraouis ont repris leurs entretiens vendredi soir, 3 août, à Alger, après une interruption de quatre mois, marqués notamment par la rupture, le 12 juillet dernier, du cessez-le-feu unilatéral décidé par le Polisario une année auparavant, et le vote par le seizième sommet de l'O.U.A. à Monravia, d'une résolution en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. La délégation mauritanienne est dirigée par M. Ahmed Salem Ould Sidi, deuxième vice-président du comité militaire de salut national (C.M.S.N.), qui avait déjà présidé la délégation de son pays aux entretiens algéro-mauritaniens d'avril et de juin derniers. La délégation sahraouie est, de son côté, dirigée par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario, qui avait participé aux vingt-quatre séances d'entretiens mauritano-sahraouis à Bamako, Dakar, Paris, Tripoli, etc., au terme desquels, dénonçant les « tergiversations » mauritaniennes, le Polisario avait décidé la rupture du cessez-le-feu. Pour M. Sayed, il s'agit d'une nouvelle « *étape de négociations pour aboutir à la paix* ».

En fait, dans l'esprit des Sahraouis, le terme de « *négociations* » est impropre puisqu'il s'agit uniquement de « *mettre au point les modalités pratiques de restitution de la partie du Sahara occidental occupée par la Mauritanie à son titulaire légitime, le peuple sahraoui* ».

Pour le Polisario donc, ce terme n'implique aucun « marchandage » sur la souveraineté de la République arabe sahraouie démocratique et l'intégrité de son territoire, dans les frontières laissées par la colonisation espagnole.

Avant le début des entretiens, M. Sayed a concentré ses critiques sur le Maroc et les Etats-unis, soulignant notamment que le rôle de ces derniers « *n'est pas de déterminer les zones de combats mais d'aider à trouver une solution aux problèmes* ». Il a notamment rejeté « *tout schéma faisant l'amalgame entre l'agression marocaine et le combat de légitime défense du peuple sahraoui* ». Pour M. Sayed, on ne doit pas « *considérer séparément la résistance aux troupes d'agression stationnées au Sahara occidental et les attaques de leurs bases arrières au sud de l'oued Draa* », en territoire marocain. Les chefs militaires du Polisario considèrent, en effet, que les « *attaques en profondeur* » qu'ils mènent en territoire marocain constituent un complément nécessaire à leurs opérations contre les garnisons marocaines du Sahara occidental.

La présence du chef d'état-major des forces armées de la Mauritanie parmi les membres de la délégation qui négocie à Alger avec le Polisario, indique que les questions militaires seront à l'ordre du jour : pour le Polisario, le départ des « *troupes d'occupation étrangères* » du Sahara occidental est un préalable à la paix.

(Intérim.)

● *Une commission parlementaire néerlandaise*, présidée par M. Scholten (démocrate-chrétien), estime, dans un rapport rendu public le 3 août, que, depuis 1965, les gouvernements successifs de La Haye ont réagi sans grande vigueur contre les violations des sanctions économiques prises par les Nations unies contre la Rhodésie. La Shell a, notamment, pu continuer ses livraisons à Salisbury, sans que les Pays-Bas s'y opposent sérieusement. La commission exige une enquête sur le rôle des Pays-Bas, qui se posent en défenseurs de l'ordre légal international dans l'affaire rhodésienne. — *(Corresp.)*

AFRIQUE

DANS UN CAMP DE RÉFUGIÉS DE LA ZAPU EN ZAMBIE

« Joshua Nkomo nous ramènera à la maison »

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — « *Après l'indépendance du Zimbabwe, ces jeunes filles devront rester ici un an ou deux, le temps de réorganiser le pays, voilà pourquoi on construit en dur...* », s'exclame M. Joshua Nkomo, président de la ZAPU (Union du peuple africains du Zimbabwe). Tour à tour, souriant et détendu, puis, soudainement, violent, il répondait jeudi 2 août aux journalistes invités à visiter un camp de réfugiés situé à une trentaine de kilomètres de Lusaka en Zambie. Celui-ci, appelé « *camp de la victoire* », abrite environ huit mille personnes, des familles, mais surtout cinq mille jeunes filles entre sept et vingt-deux ans.

D'un côté, de vieilles tentes et quelques bâtiments, un hangar où travaillent environ cent cinquante hommes et femmes. Les uns cousent, les autres tricotent à la main ou à la machine, plus loin on repasse : ces travailleurs volontaires, huit heures par jour, quelque fois davantage, fabriquent des vêtements pour leurs « camarades » et surtout pour les « boys », les guérilleros qui combattent en Rhodésie à partir de la Zambie. Tout ici provient de dons. Les machines, les fonds, tout. Les principaux donneurs sont les organisations mondiales, les églises et des pays, individuellement, surtout les pays de l'Est.

Que fera la Grande-Bretagne ?

Tout à côté, dans un petit bâtiment, des centaines d'enfants ont fait leurs premiers pas : c'est la crèche avec environ cent cinquante garçons et filles qui, assis par terre, jouent comme tous les enfants du monde avec une poupée, une voiture, un cube... Dans une pièce adjacente, des pots de lait attendent l'heure du repas.

Sous un abri de fortune, des femmes sont occupées à couper des morceaux de viande. D'autres cuisent la farine de maïs dans de grands bidons-casseroles de fortune, et se mettent à deux pour tourner à l'aide d'immenses bâtons la mixture collante. Ce sera le repas de midi pour la communauté. Les conditions de vie sont très rudimentaires mais, dans quelques mois, ce sera presque le luxe.

A quelques pas de là, des ouvriers s'activent en effet pour achever une trentaine de bâtiments. Ce seront des écoles, des dortoirs. Tout est prévu. Déjà quelques bâtiments sont occupés. Dans une salle de classe, une trentaine de jeunes filles prennent une leçon d'anglais. Certaines sont assises sur un tissu étalé sur le sol. D'autres sur un petit banc. Dans une autre classe, des élèves frappent frénétiquement sur des machines à écrire flambant neuf. Elles étudient la dactylo ou le secrétariat. Leur formation dure respectivement un et trois ans. Elles ont quatre professeurs qui viennent du Canada, du Nigéria, de Guyana et du Zimbabwe. Le professeur de dactylo est Canadienne. Elle militait à Ottawa dans des mouvements anti-apartheid. Elle est arrivée dans ce camp en septembre et espère rester jusqu'à l'indépendance du Zimbabwe.

Dans le fond de la salle sont empilés des cahiers. Sur certains on peut voir des dessins de guérilleros et des textes à la gloire du Zimbabwe : probablement des cahiers pour les heures de formation politique qui ont lieu après la classe. A côté sont rangés des textes de Marx, Lénine... Mais, ici il n'y a pas, selon les élèves et leur professeur, d'entraînement militaire.

« *Nous avions tout près de Lusaka un autre camp,* raconte Joshua Nkomo. *Il a été attaqué par les rebelles* (l'armée rhodésienne) *trois cents de nos garçons sont morts. Nous l'avons transféré à environ cinq cent kilomètres. Ce camp est essentiellement pour les filles... La plupart n'ont plus leurs parents ou bien ne savent pas où ils sont. Leur maison a été détruite.* »

Entourant leur chef, plusieurs centaines d'écoliers chantent pour les visiteurs : « *Joshua Nkomo nous ramènera au Zimbabwe, Joshua Nkomo nous ramènera à la maison... Le Zimbabwe est notre patrie.* »

Mais quand se fera ce retour ? A Lusaka, vendredi 3 août, les pays du Commonwealth discutent du Zimbabwe Rhodésie, mais on ne peut attendre de cette réunion une résolution. Ce n'est pas le but du Commonwealth. Au « club » on ne procède qu'à des échanges de vues. « *Je ne suis ni encouragé ni découragé par ces discussions,* déclare M. Nkomo. *On y entend beaucoup de paroles, mais je veux des actes... Le Commonwealth fera de son mieux mais que fera après la Grande-Bretagne ?* »

Boutade ou parole sincère ? Interrogé sur son rôle après l'indépendance, M. Nkomo, qui a cinquante-huit ans, a déclaré qu'il se retirerait : « *J'ai combattu pendant trente ans,* a-t-il dit, *il faut laisser la place aux jeunes.* » Il est vrai qu'il a aussitôt ajouté : « *Si mon peuple le veut, je resterai cependant quelques mois.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'EGLISE CATHOLIQUE s'est prononcée vendredi en faveur du droit des travailleurs à donner à leurs associations professionnelles « *les structures et l'organisation qu'ils jugeront nécessaires, y compris en choisissant entre l'unicité et la pluralité syndicale, sans pressions privées ou officielles* ».

Éthiopie

● LE COLONEL TESFAYE WOLDE SELASSIE, membre du conseil militaire (DERG), a été nommé, le 2 août, ministre de la sécurité publique et nationale, portefeuille nouvellement créé. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Alfonso Lima, enlevé il y a deux semaines par les guérilleros des forces armées rebelles, a été libéré dans la nuit. Les guérilleros réclamaient la libération de deux de leurs compagnons et d'un paysan arrêtés par les forces de sécurité il y a un mois. Ils n'ont pas obtenu satisfaction.

Portugal

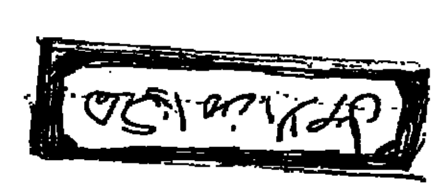
● LE TRIBUNAL SUPRÊME a reconnu, vendredi 3 août, *l'existence* légale du parti de la droite portugaise (P.D.P.-extrême droite), qui a annoncé sa décision de se présenter aux élections législatives de novembre prochain. Le P.D.P., créé à partir du Mouvement indépendant de reconstruction nationale du général Kaulza de Arriaga, se présentra sous le sigle MIRN-P.D.P.

Turquie

● LE TRIBUNAL DE L'ETAT DE SIEGE d'Ankara a condamné à la peine capitale, vendredi 3 août, *le militant* d'extrême droite Ibrahim Ciftci, accusé d'avoir assassiné, en mars 1978, M. Dogan Oz, procureur de la République. C'est la première condamnation à mort à ne pas être commuée d'office par un tribunal militaire depuis la proclamation de l'état de siège dans treize provinces turques.

Yougoslavie

● NOUVEAU REBONDISSEMENT de la polémique bulgaro-yougoslave sur la Macédoine. — L'intention des organisateurs des soirées poétiques de Struga, en Macédoine yougoslave, de célébrer comme écrivain macédonien le poète Nicolas Vaptsarov a suscité, le 2 août, une violente protestation de l'Union des écrivains bulgares qui accuse la Yougoslavie de vouloir créer « *de toutes pièces une conscience nationale dite macédonienne* » et considère ce poète comme bulgare. Il s'agit là d'un « *mélange de mensonges, de faux et d'insinuations* », écrit l'agence yougoslave Tanjug. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

États-Unis

M. NIXON SANS FEU NI LIEU

De notre correspondante

New-York. — M. Nixon, qui avait annoncé il y a quelque temps qu'il allait transférer ses pénates à New-York pour se rapprocher de ses enfants et de ses petits-enfants et « mener une vie plus active », va sans doute devoir réviser ses plans : les copropriétaires du 19 de la 72ᵉ rue-est l'ont jugé indésirable.

La presse avait révélé la semaine dernière que les Nixon avaient trouvé l'appartement de leurs rêves : un duplex de neuf pièces au seizième étage d'un immeuble qui fait l'angle de Madison avenue, dans l'un des quartiers les plus élégants de New-York. Coût de l'opération : 750 000 dollars. Il est vrai que l'ancien président vient de vendre son domaine californien de San Clemente à un prix qui n'a pas été rendu public mais qui dépasse certainement celui de son appartement new-yorkais.

Interrogés par les journalistes, les futurs voisins des Nixon avaient manifesté quelques réticences. Sans plus. Entre-temps, ils sont allés plus loin : après une réunion des copropriétaires, dont quatorze avaient signé une pétition s'opposant à la venue de l'ancien président dans leurs murs, les Nixon ont fait savoir qu'ils renonçaient à s'installer à cette adresse et reprenaient la provision qu'ils avaient déjà versée.

Motif de cette opposition : les allées et venues, que la présence de l'ancien chef d'État ne manquerait pas de provoquer dans l'immeuble, constitueraient un trouble de jouissance insupportable pour ses habitants. Aucune objection d'ordre moral ou politique ne semble avoir été soulevée. En fait, le véritable motif de cet ostracisme est sans doute la peur : la sécurité reste le premier souci des New-Yorkais qui habitent, quand ils le peuvent, des immeubles équipés de systèmes de surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dieu sait quels commandos de tueurs, de fous ou de justiciers la présence du « héros » du Watergate risquerait d'attirer dans ce respectable environnement...

Aux dernières nouvelles, les Nixon envisageraient d'élire domicile au Connecticut, aux portes de Manhattan.

NICOLE BERNHEIM.

L'étude du plan sur l'énergie de M. Carter par le Congrès est reportée à septembre

De notre correspondant

Washington. — Deux semaines après le discours de M. Carter sur l'énergie et le remaniement du gouvernement — une période que les commentateurs locaux appellent « *le cataclysme de Washington* », — rien n'a vraiment changé dans la capitale américaine. Sans doute le prix de l'essence a-t-il dépassé maintenant le cap de 1 dollar le gallon (1,15 F le litre environ, une augmentation de plus qu quart en deux mois), mais, comme les files d'attente ont disparu, le public n'éprouve guère plus qu'auparavant le sentiment d'une crise. Quant au Congrès, il n'est toujours pas prêt à modifier ses habitudes. Il vient de se mettre en vacances pour un mois sans avoir adopté une seule des mesures réclamées par le président dans le domaine de l'énergie. Seules les nominations des nouveaux ministres et hauts responsables — notamment celles de M. Miller au trésor et de M. Volcker à la banque fédérale — ont été approuvées à la quasi-unanimité, jeudi 2 août, par le Sénat.

Il faudra donc attendre le retour des législateurs, en septembre, pour connaître le sort réservé à l'impôt sur les superprofits des compagnies pétrolières, un projet d'autant plus important que c'est sur lui seul que repose, jusqu'à nouvel ordre, le financement du vaste programme de mise en œuvre de nouvelles sources d'énergie dans les années 80. Ce texte n'est pas encore sorti des délibérations en commissions, de même que le projet de création de deux nouveaux organismes énergétiques annoncé par le président le 15 juillet.

M. Carter croyait du moins pouvoir obtenir un compromis sur son plan de rationnement de l'essence, déjà enterré en mai par les représentants, mais cet espoir s'est révélé vain lui aussi. Les dirigeants du Congrès ont dû constater, jeudi, l'incompatibilité des textes votés par les deux chambres : celui de sénateurs, moins soumis aux intérêts locaux, est beaucoup plus strict que celui des représentants, chargé de toutes sortes d'amendements et d'exceptions. Une longue conférence sera nécessaire entre délégués des deux branches du Congrès pour harmoniser ces deux versions, et un vote pourra intervenir, dans le meilleur des cas, avant plusieurs semaines après la rentrée. Encore ne s'agira-t-il, pour le président, que d'une autorisation très théorique à mettre en vigueur une mesure qui relève de la responsabilité du seul exécutif dans la plupart des pays. Le Congrès a déjà décidé qu'il pourra mettre son veto à l'application de ce plan de rationnement dans les quinze jours qui suivront la décision du président.

La cause du gouvernement a fait des progrès au Congrès dans un seul domaine, celui des accords SALT-2. Un consensus semble se développer, à la suite de la déposition de M. Kissinger, entre les partisans du traité et au moins une partie de ses adversaires, qui pourraient se rallier à la ratification à la condition qu'un nouvel effort de défense soit décidé au préalable. Trois sénateurs particulièrement influents à cet égard, MM. Jackson, Nunn et Tower, ont demandé, jeudi, dans une lettre à M. Carter, une augmentation de l'ensemble du budget militaire d'« *au moins 4 à 5 % en termes réels* », ce qui correspondrait en gros au programme de cinq ans réclamé par M. Kissinger. Sans doute les trois signataires n'indiquent-ils pas clairement qu'ils se rallieront au traité à cette condition (M. Jackson a notamment assuré que son attitude n'avait pas changé), mais il n'est pas interdit de le supposer.

M. Cranston, chef de file en second des démocrates du Sénat, est d'ailleurs du même avis. Selon lui, le nombre des sénateurs résolument hostiles au traité ne dépasserait pas douze actuellement. Et tout le monde, ou presque, y compris les « colombes », pourrait trouver son compte dans un ensemble de dispositions qui, d'une part, obligerait le gouvernement à un nouvel effort militaire, mais, d'autre part, le contraindrait à obtenir des Soviétiques des réductions d'armements plus importantes au cours des négociations SALT 3.

MICHEL TATU.

● *Le premier tome des « Mémoires »* de l'ancien secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, sera présenté pour la première fois au public le 23 octobre prochain à la Foire internationale du livre de Francfort, a annoncé, vendredi 3 août, à Münich, la maison d'édition ouest-allemande Bertelsmann qui en a acquis les droits pour la R.F.A.

Le premier tome, qui évoque la période allant de 1968 à 1973, est épais de mille sept cents pages. Le second tome, qui va de 1974 à 1978, sera mis en vente au début de l'année 1981, précise la maison d'édition ouest-allemande. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

La direction de l'A.F.P. demande qu'aucune entrave ne soit mise à l'activité de ses correspondants

La direction générale de l'Agence France-Presse a demandé, vendredi 3 août, aux autorités soviétiques de veiller à ce que ses correspondants à Moscou ne subissent « *aucune entrave dans l'exercice de leurs activités professionnelles* ». La note remise à cet effet par M. Dillon, directeur du bureau de l'agence dans la capitale soviétique, au ministère des affaires étrangères rappelle la lettre et l'esprit de l'acte final de la conférence d'Helsinki et souligne que l'A.F.P. a toujours donné instruction à ses correspondants de respecter les lois des pays dans lesquels ils travaillent.

A Paris, un entretien a eu lieu à ce sujet entre un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et un représentant de l'ambassade soviétique. Ces démarches font suite à la convocation, le 24 juillet, de M. Dillon par le ministère soviétique des affaires étrangères. M. Dillon s'était vu reprocher la conduite de trois des journalistes de son bureau et avait reçu une note les accusant d'avoir « *enfreint systématiquement les lois soviétiques et l'ordre public* » (*le Monde* du 27 juillet).

L'accréditation du correspondant du *Financial Times* à Moscou vient, d'autre part, a annoncé vendredi le Foreign Office, d'être prolongée de six mois. Les autorités soviétiques n'avaient antérieurement accepté de la prolonger que de six semaines, jusqu'à la mi-août, et cette décision a ait suscité de vigoureuses protestations à Londres et à Washington où on l'avait jugée contraire aux accords d'Helsinki. M. David Satter, le correspondant du *Financial Times*, est de nationalité américaine.

Les conditions de travail des journalistes étrangers en poste à Moscou s'étaient notablement détériorées ces derniers mois. Deux correspondants de la télévision ouest-allemands ont été expulsés et plusieurs autres ont été nommément pris à partie dans la presse soviétique. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Vladimir Poresch*, membre du « *Séminaire de philosophie religieuse* » réunissant des intellectuels de Moscou et de Leningrad, a été arrêté le 1ᵉʳ août dans cette ville, indique-t-on de source religieuse dissidente. M. Poresch est poursuivi pour avoir diffusé la revue « *Obchtchina* » (la Communauté) éditée par ce groupe en « samizdat » et qui contiendrait selon les autorités des « *calomnies antisoviétiques* ». Le 1ᵉʳ août, également, ont été opérées des perquisitions chez trois autres personnes membres ou proches du séminaire, MM. Regelsou, Bourtsev et Akhapkine. — *(A.F.P.)*.

A partir du 26 août

PLUS DE LIBRE CIRCULATION DES ÉTRANGERS ENTRE LES CINQ PAYS NORDIQUES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les cinq pays nordiques viennent de signer, à Copenhague, un accord qui modifie dans un sens restrictif la convention du 12 juillet 1957, qui permettrait une circulation des personnes sans contrôle d'identité aux frontières. Cette convention dispensait également la police de chaque État de contrôler les étrangers qui, ayant pénétré dans un pays nordique, *souhaitaient se rendre dans un autre* d'entre eux.

Les citoyens nordiques pourront toujours se rendre dans les quatre autres pays frères sans avoir besoin d'emporter leur passeport. Mais il n'en sera plus de même pour les étrangers : chaque pays se réserve désormais le droit de rétablir un contrôle régulier et permanent des étangers. Ces nouvelles règles, qui entreront en vigueur le 26 août prochain, répondent au désir exprimé par la Suède. Les autorités suédoises se plaignaient, en effet, depuis longtemps d'une immigration clandestine. Nombre d'étrangers (principalement Grecs, Turcs, Yougoslaves, etc.), après avoir pénétré au Danemark en touristes, en profitaient ensuite pour passer en Suède sans complication afin de s'y établir clandestinement, grâce souvent à l'aide de parents ou d'amis.

CAMILLE OLSEN.

Tchécoslovaquie

LE VISA DE SORTIE EXIGÉ POUR LES VOYAGES EN YOUGOSLAVIE EST SUPPRIMÉ

Le gouvernement tchécoslovaque a annoncé, vendredi 3 août, que ses ressortissants se rendant en vacances en Bulgarie n'auraient plus besoin d'un visa de sortie pour pouvoir transiter par la Yougoslavie. Cette décision est la conséquence la plus spectaculaire de l'obligation faite, depuis le 1ᵉʳ août, par la Roumanie aux touristes étrangers de payer leurs achats d'essence en devises fortes. Les Tchécoslovaques pourront désormais se rendre en Yougoslavie munis seulement d'un passeport en cours de validité ; or, ce pays est le seul à l'Est où ce document suffise à franchir les frontières en direction de l'Occident.

Malgré le « sursis » accordé par Bucarest aux touristes des pays socialistes, qui pourront payer leur essence en monnaie roumaine jusqu'au 10 août (*le Monde* du 4 août), une grande confusion continue à régner aux frontières du pays où des milliers d'automobilistes sont toujours bloqués. Le « *cynisme* » des autorités roumaines, qui réservent « *un meilleur traitement aux touristes des pays capitalistes qu'à ceux de la communauté socialiste* », est dénoncé avec vigueur par les pays « frères ». La Pologne et la Tchécoslovaquie ont déconseillé à leurs ressortissants de se rendre en voiture en Roumanie. Les Hongrois ont annulé la quasi-totalité de leurs séjours et la R.D.A. vient à son tour d'élever, vendredi, une protestation officielle. — *(A.F.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

La réduction des dépenses publiques suscite un mécontentement croissant

De notre correspondant

Londres. — Les économies sévères de fonds publics ordonnées par le gouvernement conservateur britannique suscitent un mécontentement croissant à mesure que leurs effets se font jour. L'opinion comprend que les réductions de 3 milliards de livres, cette année, et celles de 4 milliards prévues pour le budget qui prend effet en avril 1980, ne seront pas atteintes par une simple réforme des méthodes de gestion travaillistes, mais qu'elles affecteront directement la vie quotidienne dans de nombreux domaines.

Déjà, les réductions de dépenses sur l'éducation, la santé et les collectivités locales, dont l'inflation devrait décupler l'effet — le gouvernement prévoit un taux de 17,5 % dès novembre prochain — provoquent quelques *mouvements qui pourraient s'amplifier*.

Après le flot de critiques conservatrices contre l' « *État providence* » institué après guerre, il est permis de se demander si le gouvernement, sous prétexte d'économies vertueuses, ne cherche pas délibérément à affaiblir la qualité des services publics, afin de préparer plus facilement l'opinion à une prise de relais par le secteur privé.

Le service national de santé doit rogner 100 millions de livres sur ses dépenses. Cette semaine, la direction de la santé d'un quartier sud de Londres a refusé d'économiser 5,3 millions de livres, affirmant que ses malades en souffriraient et que plusieurs dizaines en mourraient, ses hôpitaux étant spécialisés dans les traitements coûteux. M. Patrick Jenkin, le ministre de la santé, a réagi à ces arguments « *hystériques* » en suspendant purement et simplement les responsables pour les remplacer par des administrateurs à ses ordres. Depuis, il est menacé d'une campagne de « *non-coopération active* » avec les nouvelles autorités de ce quartier.

Dans le même temps, les milieux gouvernementaux ont loué la sagesse du syndicat des électriciens, qui a décidé de confier la santé de ses quarante mille adhérents à une entreprise médicale privée. Une décision vivement critiquée par les autres centrales membres du TUC.

Mais la plus spectaculaire des premières révoltes contre les compressions budgétaires risque d'être celle des douaniers. Menacés par mille huit cents licenciements cette année et six mille supplémentaires en 1980, ils viennent d'entamer une grève du zèle qui devrait donner sa pleine mesure ce week-end : des queues de deux à quatre heures sont redoutées aux principaux ports et aéroports.

Dans le domaine de l'éducation, les 325 millions de livres retranchées par le gouvernement signifieront la fin des transports scolaires gratuits, de la bouteille de lait quotidienne, et le doublement du prix des cantines. Les collectivités locales ont reçu l'ordre de réduire leurs dépenses de six cents millions de livres. Dans de nombreuses villes, cela entraînera des collectes d'ordures moins fréquentes, la suppression des vacances des handicapés, des fermetures de bibliothèques.

Hormis la défense, aucun domaine n'a été oublié ; c'est ainsi que trois mille comédiens ont suivi, voici quelques jours, dans les rues de Londres, l'enterrement symbolique du théâtre britannique, terrassé par la privation des subventions et la hausse de la T.V.A.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

UN VISA POUR LA FRANCE A ÉTÉ ACCORDÉ AU PRINCE SIHANOUK

Le prince Sihanouk viendra en France « avant la fin de l'année », apprend-on de bonne source.

L'ancien chef de l'État du Cambodge, actuellement à Pyong-Yang (Corée du Nord), a demandé un visa qui lui a été accordé par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Pékin.

Le prince Sihanouk avait déjà eu l'intention de venir en France au début de l'année, peu après la chute du régime des Khmers rouges (7 janvier) et son départ du Cambodge. La situation en Extrême-Orient et notamment l'attaque chinoise contre le Vietnam (17 février) l'avaient cependant retenu à Pékin où il résidait alors.

Le prince Sihanouk avait ensuite manifesté son intention de venir à Genève, puis en France, lors de la conférence de l'ONU sur les réfugiés (20 juillet). Craignant que sa présence en Europe ne suscite des polémiques et ne complique encore le problème des réfugiés, le gouvernement français n'avait alors pas caché qu'il la trouvait « *inopportune* », tout en indiquant qu'un visa serait accordé au prince s'il le demandait. Le prince Sihanouk possède une villa en Provence.

LE MINISTRE ROUMAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES REMET UN MESSAGE DE M. CEAUSESCU A M. GISCARD D'ESTAING

M. Andrei, ministre roumain des affaires étrangères, a été reçu vendredi 3 août, pendant une heure quinze, par le président de la République, en compagnie de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

A sa sortie, M. Andrei a déclaré qu'il avait parlé avec M. Giscard d'Estaing des relations entre les deux pays, en particulier des relations économiques. « *Nous avons également échangé nos vues*, a-t-il dit, *sur la détente et la coopération en Europe dans le cadre de la préparation de la réunion de Madrid, en novembre 1980* (sur l'application de l'Acte final d'Helsinki) *et d'une manière générale pour créer un climat de paix et de sécurité entre les peuples.* »

Le ministre roumain a remis à M. Giscard d'Estaing un message d'amitié du président roumain M. Ceausescu.

Parti vendredi après-midi pour Lusignan (L.-et-G.), où il a poursuivi ses conversations avec M. François-Poncet, dans la propriété du ministre français, M. Andrei sera dimanche et lundi à Strasbourg et regagnera Bucarest mardi via Paris.

● *La Commission des Communautés européennes* a officiellement confirmé, vendredi 3 août, par la voix de son porte-parole, qu'elle était « *informée des contacts du gouvernement français avec l'émir du Koweït* ». « *La Commission*, a poursuivi le porte-parole, *a pris position à plusieurs reprises en faveur d'un dialogue sur les questions de pétrole entre les parties intéressées. Elle s'attend qu'à l'initiative de la présidence* (qui est actuellement irlandaise) *la Communauté européenne se concerte sur les différents aspects de cette question.* » — *(A.F.P.)*

L'ALGÉRIE DEMANDE L'AGRÉMENT DE M. SAHNOUN comme ambassadeur à Paris

Le gouvernement algérien a demandé l'agrément du gouvernement français pour la nomination de M. Mohamed Sahnoun comme ambassadeur à Paris, en remplacement de M. Bedjaoui. Le gouvernement algérien a, d'autre part, annoncé qu'il avait donné son agrément à la nomination de M. Merillon comme ambassadeur à Alger (*le Monde* du 4 août).

[Né en 1931 à El Asnam, près d'Alger, M. Sahnoun a milité au sein du F.L.N. en tant que membre du comité directeur de l'Union des étudiants algériens. Nommé après l'indépendance directeur des affaires politiques aux affaires étrangères, il fut ensuite secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (1964) puis secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, qui, à son initiative, institua un département des affaires africaines et un fonds de solidarité arabo-africain (1972). Il était depuis 1975 ambassadeur en Allemagne fédérale, second partenaire économique de l'Algérie.]

● *La section syndicale C.F.D.T. des affaires étrangères* et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) protestent dans un communiqué contre la réintégration « *arbitraire et abusive* » dans son académie d'origine de M. Passat, attaché culturel à l'ambassade de France au Nicaragua, à un an de la fin de sa mission aux affaires étrangères. Il s'agit selon les syndicats d'une « *sanction disciplinaire* ». M. Passat avait, en mai dernier, donné son accord à l'hébergement chez un coopérant français d'un fugitif nicaraguayen menacé de mort, que l'ambassadeur de France, M. Kebaili lui ordonna de faire renvoyer. M. Passat demanda alors sa mutation à un autre poste dépendant du Quai d'Orsay, ce qui lui fut refusé. Interrogé sur cette affaire, le Quai d'Orsay déclare qu'il ne s'agit nullement d'une sanction mais que les postes que demandait M. Passat pour lui-même et sa femme (également enseignante) n'ont pu être trouvés à l'étranger.

ASIE

Vietnam

Des « organisateurs de départs illégaux » sont condamnés à de lourdes peines

Des tribunaux vietnamiens ont prononcé de lourdes peines à l'encontre de personnes accusées *d'« organiser des départs illégaux » de réfugiés* ». M. Pham Van Mon a été condamné à mort « récemment » par un tribunal populaire de la province de Dongnai, a annoncé, samedi, le quotidien du P.C.V., *Nhan Dan* ; le journal n'a pas précisé si le condamné avait été exécuté. Deux de ses complices ont été condamnés à des peines de vingt et sept ans de prison. M. Mon était accusé de meurtres, d'abus de confiance et d'incitation à l'émigration illégale. Vendredi, un tribunal de Ho-Chi-Minh-Ville avait condamné plusieurs organisateurs de départs à des peines de huit à dix-huit ans de détention.

D'autre part, l'agence Tass a accusé, vendredi, la VIIᵉ flotte américaine, qui croise en Asie du Sud-Est pour rechercher les « boat people » d'« *actions provocatrices* ». « *La présence de bâtiments américains à proximité immédiate des eaux territoriales vietnamiennes pousse pratiquement une certaine catégorie de personnes de ce pays à émigrer illégalement*, poursuit l'agence, *ce qui occasionne pour le gouvernement vietnamien des difficultés supplémentaires dans l'application des accords intervenus à Genève les 20 et 21 juillet.* »

A Genève, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a exprimé vendredi sa « *grave préoccupation* » devant les violations répétées du « *principe sacré du non refoulement* » qui ont entraîné la mort de milliers de réfugiés en Asie et en Afrique ; le H.C.R. estime que plusieurs pays ne respectent pas les lois internationales qui prescrivent l'octroi du droit d'asile à ceux qui le demandent et qui stipulent que l'on ne doit pas contraindre une personne à retourner dans le pays qu'elle s'efforce de quitter.

Enfin, à Paris, la Ligue des droits de l'homme a exprimé « *son inquiétude devant toute formule comportant pour les candidats à l'émigration la mise en place d'un dispositif de contrôle préalable* ». Elle souligne le dangereux précédent que constitue le « *moratoire* » sur le départ des réfugiés du Vietnam, qui consiste en fait à suspendre l'application de l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme portant que « *toute personne a le droit de quitter son pays* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

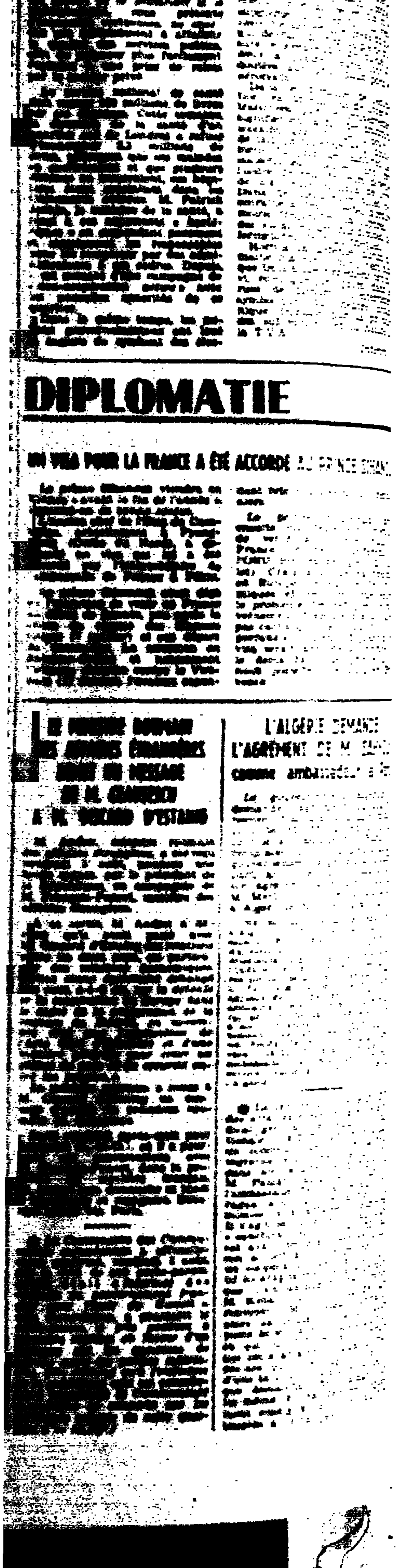
Chine

Victimes de la révolution culturelle

TROIS ÉCRIVAINS SONT RÉHABILITÉS DONT DEUX A TITRE POSTHUME

Trois importants écrivains, qui avaient été condamnés lors de la révolution culturelle, ont été réhabilités officiellement vendredi 3 août, a annoncé en première page *le Quotidien de Pékin*. Les membres de l'ancienne rédaction, dont la directrice de ce journal, Mme Fan Jin, sont aussi réhabilités, ainsi que deux publications interdites lors de la révolution culturelle, *le Soir de Pékin* et *le Front*.

M. Liao Mosha est le seul survivant des trois écrivains connus en 1966 sous le nom de « *groupe anti-parti du village des trois familles* » allusion à la série de nouvelles parues en 1961-1962 dans *le Soir de Pékin* sous le titre « *Chronique du village des trois familles* » qui critiquaient indirectement la politique de Mao Tse-toung). Les deux autres, Deng Tuo et Wu Han sont, selon la décision publiée vendredi, « *morts à la suite de persécutions de la « bande des quatre* ». Tous trois ont été réintégrés dans le P.C. chinois, MM. Deng et Wu à titre posthume. M. Liao est âgé de soixante-douze ans. — *(A.F.P.,*



Le Monde

société

FAITS DIVERS...

Du début de la séquence, de l'attaque à main armée proprement dite, ceux-là n'avaient rien vu. C'était l'histoire, presque l'aventure, des occupants d'un autre groupe d'immeubles, des passants d'une rue voisine, le boulevard Haussmann (9e arrondissement) : trois hommes avaient attaqué, peu avant midi, vendredi 3 août, la succursale du Crédit industriel de l'Ouest située à la hauteur du numéro 13 du boulevard (nos dernières éditions). Ils s'étaient fait remettre une somme d'argent sous la menace de leurs armes, au milieu de la foule des clients de cette veille de week-end. Très vite alertée, la police avait arrêté le premier, Jean-Pierre Protière, un repris de justice évadé de la prison de Haguenau (Bas-Rhin), sans mal ni dommages, sur le trottoir de la banque. On lui avait arraché son pistolet de calibre 9 mm, sa grenade et la part du butin (60 000 F) qu'il détenait. Enfourchant une *motocyclette, un* autre — qui n'a pas été identifié — *avait réussi à s'enfuir,* vite « aspiré » par les embouteillages.

Tout cela, les piétons de la rue des Italiens, les livreurs, les chauffeurs des voitures de presse stationnées dans cette traverse engorgée au point de ressembler à un cul-de-sac, les employés du *Monde*, des banques et administrations voisines, l'ignoraient. Le drame — mais aussi le film — devait, pour eux, débuter un peu plus tard, par cette stupeur qu'on ressent lorsqu'on pénètre dans une salle de cinéma au moment d'une scène d'action violente. Cela devait commencer par un ordre, à la fois autoritaire et inquiet : *« Police ! Attention, dégagez ! »*

Un groupe de policiers, en tenue et en civil, venait de surgir, l'arme au poing, à l'angle du boulevard des Italiens. A peine 10 mètres devant eux, un couple semblait marcher enlacé : le troisième malfaiteur, Louis Gress, âgé de vingt-sept ans, tenait un otage, une jeune *femme brune, serrée contre lui,* pressant le canon d'un revolver à barillet sur sa gorge. L'homme dut présenter un instant son dos à ses poursuivants. L'un des policiers tira, toucha le fuyard qui, sous l'effet du choc, lâcha la jeune femme. Celle-ci parut *glisser, fit encore 1 mètre et se* réfugia dans l'entrée d'un immeuble, pendant que les policiers tiraient sur l'homme qui s'affaissait. Six, sept peut-être huit coups de feu — personne n'est formel, — puis le silence.

La rue comprit alors ce qu'elle venait de vivre. Très vite, alors que d'autres policiers, arme à la main, arrivaient sur les lieux, que la ruelle s'emplissait du bruit des sirènes des voitures, la foule se libéra de sa peur. Devant ce corps allongé, qui *tardait à se remettre en mouvement,* il y eut des insultes à l'adresse des policiers : *« Assassins ! »* Des indignations : *« Arrêtez, c'est impossible ! »* Des questions : *« Vous l'avez tué ? »*

De nombreux passants avaient pris le film en marche. Beaucoup, *comme toujours, n'étaient* que les témoins partiels d'une scène qui n'avait que brièvement bouleversé leur paysage familier. Ils n'avaient vu que la fin de l'attaque, ce groupe de policiers, bras tendus, qui semblaient faire un carton sur une silhouette *en costume clair, affaissée, bientôt* à terre, déjà inerte. Ils avaient « raté » les « plans » précédents : l'otage dans les bras de l'homme, le visage épouvanté de la jeune femme, l'arme contre la gorge.

Les « tireurs », de jeunes policiers, *pour la plupart* membres de la brigade anticriminalité (BAC) du neuvième arrondissement de Paris, ne répondaient rien. Ils avaient l'air pâle, fatigué, ému. Ils s'activaient autour de l'homme, blessé à la nuque — *« Ça va, tu n'en a pas reçu d'autre ? »* — se parlaient à mi-voix. *« On a eu de la chance ! »*

La « bavure » frôlée

Comme certains passants dans la foule, ils devaient penser à *« la bavure »* qu'ils avaient évitée mais qu'ils savaient avoir frôlé. Ils avaient *« joué serré »* et ils avaient gagné : rue des Italiens, Louis Grese et son otage s'étaient subitement retrouvés sur une portion de trottoir *déserte* et ils avaient tiré. *« Peut-être un peu trop »,* constata un des policiers. Mais eux aussi avaient eu peur. Ils avaient fait feu en groupe, peut-être un peu fébrilement, comme pour sortir, eux aussi, de cette scène de film. Profitant de l'instant qu'ils attendaient depuis près de dix minutes.

Toute à son émotion, la rue des Italiens ignorait que ces policiers avaient suivi Louis Gress à pied, tout au long de la rue du Helder, une ruelle interminable, se tenant toujours à 10 mètres du couple qui avançait à reculons. *« La bavure... »* Ils avaient dû y penser, dans cette rue du Helder qui n'en finissait pas. Les policiers avaient tenté de ramener le malfaiteur à la raison. *« Allez, arrête-toi ! »* Ils avaient aussi, durant de longues minutes, alerté les passants, d'une voix *qu'ils voulaient mesurée pour ne* pas déclencher la panique.

Ils avaient eu peur mais, le drame noué, le film se concluait en opération de police bien menée : la jeune femme, Mme Nicole Beaumont, une employée de la banque, était légèrement blessée au pied par le ricochet d'une balle. Louis Gress, aussi, quittait la scène avec de la chance. Une seule balle l'avait atteint, sans gravité. Et aucun des spectateurs de la rue des Italiens *n'avait* été touché.

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE NAVALE (par ordre de mérite).**

MM. Oliveau, Borgeal, Guillerault, *Krotoff*, Bloche, Valentini, Pellerin, Hennequin, L.-M. Guillaume, C. Martinez, Castelli, Ode, Lefevre, Sandrin, De Roquefeuil, Levet, G. Giscard d'Estaing, Ruggieri, Metzger, De Batz de Trenquelleon, Gojon, Duhau, P. Roger, Madec, Tailhades, Brocard, Tassy, De Roquefeuil, Roquet, Caenen, Verpiot, Riou, Bornand, P. Robert.

MM. Chaufrein, Mockly, Fourcade, Coffinieres, J.-Y. Petit, Beraud, P. Gilbert, Chevallereau, Picard d'Estelan, Tandeo, Audoin, Baduel, Lanne, Amiel, Jubelin, Coindreau, Lebret, Heimferte, J.-F. Legrand, Pingault, Barlet, Gemin, Juillet, P. Antoine, Gourmelon, Cibiel, Leitner, Y. Michel, Pareyn, E. Blanchard, Winterhalter, Perisse, Alvar, Saint-Martin, De Coriolis, Garie.

● **ECOLE DE L'AIR (par ordre de mérite).**

Elèves officiers de l'air (personnel navigant).

MM. Pellerin, Levet, Gojon, Morvan, Rouceau, Crochard, Ragon, Delahaye, Philippe Denys, Furet, Mouline, Weber, Jean-Yves Petit, Derely, Carlos Martinez, Manelphe, Perdereau, Valerio, Triquenaux, Fabre, Roquet, Madec, Linares, Moreira de Almeida, Montfort, Juillet, Caldairou, Morizot, Creux, Avenel, Charaix, Druost, Laguerre, Hays, Tafani, Patrick Antoine, Buchler, Bataille, Destaing, Jérôme André, Krotoff, Poisson, Thual, Beaupertuis, Govin, Cosentino, Montagnon, Xavier Frey, Pont de Romemont, Vaill, Basset, Tardy, Bertin, Gaglione, Guillemot, Hazane, Sonnet, Thouvenot, Hestin, Kosinski, Jean-Marc Hippolyte, Hivert, Olivares, Koenig, Svirchevsky, Claisse, Henn, Collin, Poletti, Dequéant.

Elèves officiers mécaniciens de l'air.

MM. ou Mlles Borgeal, Brigitte Richard, Meurant, Cavallier, Cartier, Dolmière, Cibiel, Winterhalter, Bonnery, Vainqueur, Coslan, Duhau, Lacharme, Tourangin, Le Bars.

Elèves officiers des bases de l'air.

Mlle et MM. Véronique Collin, Dautois, Turpin, Godard, Lavroff.

● *Un concours intitulé* « Connaissance des métiers manuels » est organisé par la Société des meilleurs ouvriers de France et l'Association nationale pour la revalorisation du travail manuel. Il est ouvert aux jeunes de treize à dix-huit ans, jusqu'au 1er octobre.

★ Pour tous renseignements : Mlle Barrou, A.N.R.T.M., 31, rue de Constantine, 75007 Paris. Tél. 567-55-44, poste 59-71.

● *Le Conservatoire national des arts et métiers* propose un enseignement de marketing industriel, ouvert aux étudiants en sciences ou économie (2e cycle). Date limite du dépôt des dossiers d'inscription : 1er octobre 1979.

★ Pour tous renseignements : bureau du *marketing* industriel, annexe Montgolfier, 2, rue Conté, 75003 Paris ; ou au CNAM, tél. 271-24-14, poste 356.

RELIGION

LA MORT DU CARDINAL ALFREDO OTTAVIANI

Un serviteur inconditionnel de l'Église

Le cardinal Alfredo Ottaviani est mort le 3 août dans son appartement au Vatican, à l'âge de quatre-vingt-huit ans (nos dernières éditions). Nommé en 1965 pro-préfet de l'ex-Saint-Office (devenu la Congrégation pour la doctrine de la foi après la réforme décrétée par Vatican II), ayant servi comme secrétaire de cet organisme depuis 1959, le cardinal Ottaviani, qui symbolisait l'Eglise *préconciliaire*, avait *démissionné de cette charge* en 1968 pour être remplacé par le cardinal Franjo Seper. La mort du cardinal Ottaviani ramène à cent trente-trois le nombre des membres du Sacré Collège, dont cent dix-huit électeurs (cardinaux de moins de quatre-vingts ans).

On l'a vite oublié, mais jusqu'à une date récente — 1968 — *le responsable du Saint-Office était,* avec le pape — et parfois plus que lui, — l'homme le plus influent de l'Eglise romaine. Ainsi du cardinal Alfredo Ottaviani, successeur des inquisiteurs, gardien de la pure doctrine, fulminant les excommunications, mettant les livres suspects à l'Index, etc.

Cet homme tout-puissant, véritable mécanique cérébrale, disséqueur du droit canon, avait pourtant une âme d'enfant, une sorte de naïveté. Bon pasteur, ami des humbles, il a conservé jusqu'au bout un ministère extérieur compatible avec sa tâche (patronage, orphelinat). Ayant *peu voyagé — ses activités ecclésiastiques* l'ont toujours retenu à Rome, — le cardinal Ottaviani ignorait presque tout du monde au propre et au figuré... Il appartenait, corps et âme, à l'appareil. Pour lui, Jésus-Christ, l'Eglise, la papauté étaient indivisibles.

Quasiment aveugle, il était obligé de se servir d'une loupe pour lire. Le concile fut pour lui une rude épreuve. Il se remit difficilement de l'attaque publique du cardinal Frings, archevêque de Cologne, affirmant : *« Le Saint-Office est une cause de scandale dans le monde. »* Quitte à reconnaître honnêtement un peu plus tard certaines erreurs de méthode.

Alfredo Ottaviani appartenait à la minorité de Vatican II hostile notamment à la collégialité, à l'œcuménisme et à une certaine liberté religieuse. Le communisme le faisait sortir de ses gonds. En 1949, le Saint-Office interdit aux catholiques toute collaboration avec le parti *communiste, de lire toute publication* favorable à la doctrine condamnée et menace d'excommunication ceux qui défendent et répandent le matérialisme antichrétien. Très hostile aux prêtres-ouvriers il les comparait en 1954 à des pygmées : *« Ces messieurs, comme Eve vis-à-vis du serpent, se laissent envoûter pour être dévorés. »*

Paul VI a dû tirer les conséquences du virage conciliaire, de la réhabilitation des prêtres au travail, de la suppression de l'Index : en 1968, le cardinal Ottaviani est remplacé par le cardinal Seper dont la discrétion ne s'est pas démentie depuis qu'il est à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mais quelques mois auparavant, Alfredo Ottaviani avait adressé à l'Eglise de France un document relevant *« dix opinions singulières et dangereuses »* qui à ses yeux mettraient la foi des catholiques en danger. L'épiscopat français n'a pas beaucoup apprécié cette mise en garde qu'il a jugée unilatérale et exagérée. Le cardinal Veuillot en a signalé le *« caractère pénible »* et l'*« aspect négatif »*. Quant à l'assemblée plénière de l'épiscopat elle a rétorqué qu'en France *« les motifs d'espérance l'emportaient de beaucoup sur les motifs d'inquiétude »*.

Devenu préfet honoraire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ottaviani s'est signalé à deux reprises, l'une pour critiquer vivement le nouvel *Ordo* de la messe promulguée par Paul VI, l'autre pour *déplorer que le pape ait écarté du* conclave les cardinaux âgés de plus de quatre-vingts ans. *« Cette décision,* a-t-il dit, *ne tient pas compte d'une tradition plus que séculaire »*.

Une fidélité aveugle ?

Le fait que le cardinal Ottaviani ait, à cette époque, dépassé le seuil fatidique a enlevé du poids à sa réaction. En s'opposant, au vu et au su de tous, à deux actes officiels et importants du Saint-Siège, Alfredo Ottaviani a quelque peu terni son image de marque. Conformément à sa devise *« semper idem »*, il fut tenté de faire passer sa fidélité à la tradi*tion avant celle due au pape.*

Son livre *le Rempart*, paru en 1961, avait séduit les traditionalistes pour sa rigueur doctrinale et pastorale. Mais c'est dans une interview accordée en 1965 au *Corriere della Sera* que le cardinal s'était, semble-t-il, le mieux défini et d'une manière émouvante : *« Je suis le carabinier qui garde la réserve or. Vous pensez que je ferais mon devoir en discutant, en abandonnant mon poste, en fermant un œil ? (...) Si tu dis au vieux carabinier que les lois vont changer, il est clair qu'il fera tout pou. qu'elles ne changent pas. Mais si elles changent quand même, Dieu lui donnerait certainement la force de se mettre à la défense d'un trésor nouveau dans lequel il croit. Une fois que les nouvelles lois deviennent le trésor de l'Eglise, enrichissement de la réserve or, il n'y a plus qu'un principe qui compte : servir l'Eglise. Et ce service signifie : être fidèle à ses lois. Comme un aveugle. Comme l'aveugle que je suis. »*

Le cardinal Ottaviani, qui avait gardé de ses origines modestes une grande simplicité de mœurs, aimait à parler patois avec le petit peuple du Trastevere de son enfance. Fort pieux, il admirait la spiritualité du Curé d'Ars. *« Qu'on soit roi ou concierge,* disait-il, *artiste renommé ou casseur de pierres. N'importe. Ce qui compte c'est l'âme. »*

Avec la disparition du vieux carabinier c'est vraiment un chapitre d'histoire religieuse qui se referme. Des hommes de cette trempe, de cette formation doctrinal et nantis de telles responsabilités, l'Eglise n'en produit plus guère...

HENRI FESQUET.

[Né à Rome dans le quartier populaire du Trastevere, le 29 octobre 1890, le futur cardinal Ottaviani était l'avant-dernier d'une famille de *douze enfants. Son père était ancien* boulanger, sa mère, corsetière. Docteur en philosophie, en droit canonique et en droit civil, il fut d'abord professeur. Dès 1925, c'est-à-dire neuf ans après son ordination, Alfredo Ottaviani a travaillé à la secrétairerie d'Etat à la préparation des accords de Latran de 1929. Devenu substitut en 1929, il a eu sous ses ordres le futur Paul VI. Puis, le prélat est nommé en 1935 assesseur au Saint-Office et secrétaire en 1959.

Alfredo Ottaviani a travaillé avec quatre papes. Il couronna Paul VI en tant que premier cardinal diacre. Il ne devint évêque qu'en 1962, sept ans après avoir été nommé cardinal, Jean XXIII désirant que tous les cardinaux soient évêques. En 1965, il est nommé pro-préfet du Saint-Office charge qu'il assumera jusqu'en 1968.

Farouche adversaire de la guerre, le cardinal Ottaviani a publié un traité de droit public ecclésiastique dont on a retenu une intransigeante condamnation des conflits armés.

Alfredo Ottaviani connaissait quelque peu les Etats-Unis, le Canada et la France. Il était venu à Lisieux en 1957 pour le cinquantenaire de la mort de Sainte Thérèse.]

● *« Jean-Paul II a l'intention de se rendre aux Philippines, mais aucune date n'a encore été fixée pour ce voyage »*, a déclaré le directeur de la salle de presse du Saint-Siège, le 3 août. Le voyage du pape, qui devrait avoir lieu à la fin de l'année, avait été annoncé, la veille, par l'ambassadeur des Philippines au Vatican, M. Antonio Delgado, et par l'archevêque de Manille, le cardinal Jaime Sin. Il a été confirmé ensuite, par le ministre philippin des affaires étrangères, M. Carlos Romulo.

L'HOMMAGE DE JEAN-PAUL II A LA MÉMOIRE DE PAUL VI

« Un semeur généreux de la parole de Dieu »

Les cloches de la petite église d'été des papes, à trente kilomètres de Rome — sonneront le glas, lundi 6 août à *21 h. 40,* pour marquer le premier anniversaire de la mort de Paul VI, décédé à quatre-vingts ans d'un œdème pulmonaire.

Le 1er août, lors de l'audience publique du mercredi, Jean-Paul II avait évoqué la mémoire de Paul VI. *« Le Pape Paul a été un semeur généreux de la parole de Dieu »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Il a considéré l'annonce de l'Evangile comme son premier devoir et sa plus grande joie. Son enseignement a été très important pour toute l'Eglise dans un moment où elle en avait un grand besoin. Face aux inquiétudes de la période postconciliaire, son « charisme » a été une bénédiction et un don pour l'Eglise. »*

JUSTICE

Faits et jugements

Feux de forêt : M. Defferre écrit à M. Barre.

M. Gaston Defferre (P.S.), président du conseil régional de Provence-Côte d'Azur, a demandé, jeudi 2 août, à M. Raymond Barre de prendre des dispositions afin d'enrayer les incendies de forêt, et de prévoir au budget de 1980 *« les sommes indispensables pour éviter des catastrophes »*. Dans une lettre au premier ministre, le maire de Marseille souligne *« l'importance et la gravité véritablement dramatique des incendies de forêt (...) »* et juge les récentes mesures de protection *« dérisoires par rapport aux besoins »*. M. Defferre demande aussi à M. Barre de prévoir le doublement de la flotte *des avions Canadair.*

Une délégation de quatre élus communistes, conduite par M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C., s'est rendue en Corse, vendredi 3 août, et a remis au préfet de région les demandes du parti communiste concernant le renforcement des moyens de lutte contre le feu.

M. Toussaint Graziani, conseiller général de Cruzini-Cinarca (Corse-du-Sud), dénonce d'autre part, à propos des récents incendies de forêt dans l'île, la responsabilité des bergers qui pratiquent l'écobuage (fertilisation d'un terrain en brûlant les herbes et les racines) dans les incendies qui ont ravagé, le 31 juillet, la vallée de Cinarca. Ces incendiaires avaient pour but, selon M. Graziani, de préparer les pacages de l'automne et de l'hiver prochain. *« Ces pratiques,* note-t-il encore, *ruinent l'agriculture et découragent les jeunes d'entreprendre dans le domaine agricole. »*

● *Mlle Christina Von Opel et ses six coïnculpés*, impliqués dans un trafic de haschisch *(le Monde* du 7 juin), seront jugés sur le fond par tribunal de grande instance de Draguignan, le 1er octobre prochain.

L'affaire de carambouille de Rungis

Inculpés, le 10 août, de tromperie sur la quantité de marchandises livrées (*le Monde* du 3 août), les trois responsables de la société *de fruits et légumes La Dorina,* de Rungis, ont protesté, vendredi 3 août, contre *« les nouvelles inexactes ou déformées qui sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la réputation de la société La Dorina et de ses dirigeants »*.

Les trois inculpés, *« réservant bien évidemment au juge d'instruction chargé du dossier toutes leurs explications pour lui permettre de faire la lumière sur cette affaire »*, rappellent que *« tout inculpé bénéficie de la présomption d'innocence et ne doit pas être confondu avec un coupable »*.

UNE LOI INJUSTE

Bonn *(A.F.P.)*. — Un jeune père de famille ouest-allemand vient de porter plainte, devant la cour constitutionnelle de Karlsruhe, contre la nouvelle loi sur le congé de maternité qu'il juge *« sexiste »*. Celle-ci, entrée en application récemment, prévoit une prolongation — *si elle est* souhaitée — du congé de maternité de quatre mois supplémentaires, à prendre indifféremment par la mère ou le père. Mais si la loi garantit au bénéficiaire que son employeur devra le réintégrer à son poste, elle accorde, en outre, à la mère salariée le versement d'une indemnité mensuelle de 750 marks (1 800 F) et toutes les protections et prestations sociales. Si c'est le père qui profite d'un tel congé, il perdra ces garanties et ne percevra aucun salaire ni indemnité. Le plaignant a fondé sa réclamation sur un article de la Constitution garantissant en R.F.A. l'égalité entre l'homme et la femme.

Trois responsables d'une entreprise du Var inculpés d'escroquerie

M. Raymond Corda, P.-D. G. *de la société S.V.B.-Métropole,* de Puget-sur-Argens (Var), entreprise distributrice de boissons dans le Var et les Alpes-Maritimes, et son fils, Philippe, ont été inculpés d'escroqueries et complicité, faux et usages de faux, infraction à la législation sur les sociétés, abus de biens *sociaux et banqueroute* frauduleuse, par M. Claude Gauze, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Draguignan. Ils ont été incarcérés à Draguignan. La comptable de la société, Mme Janine Bosc, a été inculpée d'escroquerie et de complicité et placée sous contrôle judiciaire.

La société S.V.B.-Métropole, mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Fréjus, employait une centaine de personnes. Le passif de la société est évalué à 17 millions de francs. — *(Corresp.)*

● *Un troisième jockey de plat a été inculpé,* jeudi 2 août, à Marseille, d'infraction à la législation sur les stupéfiants, et écroué, dans le cadre de l'information ouverte sur les conditions du déroulement du prix du Pharo, le 6 juillet 1977, au parc Borely. Deux autres jockeys font déjà l'objet de poursuites dans cette affaire (*le Monde* du 2 août).

● *L'indemnisation des victimes de Seveso.* — Le groupe pharmaceutique suisse Hoffmann La Roche » a jusqu'à présent versé environ 20 millions de francs suisses de dommages et intérêts aux victimes de la catastrophe de Seveso. Hoffman La Roche est propriétaire, par l'intermédiaire d'une filiale, de l'usine responsable de la pollution chimique qui avait entraîné en 1976 l'évacuation de toute la région de Seveso, dans le nord de l'Italie.

D'autre part, le groupe a payé une somme équivalente pour la décontamination de la ville, son évacuation et le traitement de ses habitants, a précisé, le 4 juin, le président de la firme. — *(Reuter.)*

A Lyon, un policier travaillait « au noir »

Un gardien de la paix lyonnais a été interpellé et placé en garde à vue, puis remis en liberté, vendredi 3 août. On lui reproche d'avoir travaillé « au noir », en dehors de ses heures de service, chez un garagiste lyonnais. Lorsqu'il a été interpellé, il travaillait sur un véhicule « maquillé ». Le garagiste, interpellé lui aussi, a été laissé en liberté. On précise à la préfecture de Lyon que ces interpellations sont liées à la campagne entreprise par les pouvoirs publics contre le travail clandestin.

● *La cour d'appel de l'île anglo-normande de Jersey* a maintenu la condamnation à mort de Nigel Hopton, un portier de boîte de nuit âgé de vingt-trois ans. *Le jeune homme* avait été inculpé en mai du meurtre d'une secrétaire de Bristol. La dernière pendaison a eu lieu à Jersey en octobre 1959. La peine de mort est inscrite dans le système judiciaire des îles anglo-normandes, indépendant du système britannique, où elle a été abolie. — *(A.F.P.)*

LETTRES

A PROPOS D'UN FEUILLETON

Eugène Sue, Atar-Gull et... le socialisme

« Le Monde » vient de publier durant un mois « l'Atar-Gull », d'Eugène Sue. Quelle a été la place de l'ouvrage dans la vie de l'auteur ? Qelles étaient les préoccupations politiques de celui dont Victor Schoelcher était l'ami ? Jean-Marc Barroso, qui vient de consacrer une thèse à l'écrivain, répond à ces questions.

En écrivant *Atar-Gull*, malgré la *« terrible crainte de passer pour un homme abominable, faisant de l'horreur à plaisir »*, Eugène Sue, jeune « lion » et littérateur dilettante, jouait et gagnait.

Il rentrait en France après trois ans de voyages en mer que lui avait imposés, par souci de calmer sa turbulence, son père, Jean-Joseph Sue, médecin.

Atar-Gull a été avant tout le roman du sarcasme traduit dans une verve « fantastico - cynico - cruelle » qui permettait à son auteur d'effaroucher et de scandaliser, trop certain qu'il était d'enthousiasmer dans le même temps. C'est ce qui se produisit : *« L'effet fut immense »*, raconte son ami Ernest Legouvé, et de fait les éloges pleuvaient, comme les critiques. Un an après une adaptation mélodramatique était *donnée à l'Ambigu, signe indubitable de succès.*

Que s'était-il donc passé ? Eugène Sue venait simplement de montrer, avec une légèreté et un cynisme déconcertants, des scènes et des êtres dont l'outrance (qui était un jeu) laissaient transpirer une bien ambarrassante critique de l'homme et de la société : *« ... à la faveur de cette peinture trop exacte* (je le crois) *de la traite des Noirs, de leur esclavage et de ses résultats, j'ai voulu, non élever une polémique bâtarde et usée sur des droits que plusieurs contestent, mais bien poser des faits, des chiffres, au moyen desquels chaque partie adverse pourra établir ses comptes. L'addition seulement reste à faire »*, écrit l'auteur dans sa lettre-préface à Fenimore Cooper.

Eugène Sue dénonce les terribles négriers et les riches colons qui se croient d'ailleurs honnêtes et bons, et pousse l'inconscience d'une société raciste jusqu'à récompenser le vindicatif, démoniaque et criminel esclave Atar-Gull en lui décernant un prix de vertu ! L'écrivain exulte de dérision ; sa jeunesse il est vrai succombe devant les tristes arcanes du monde : le favoritisme dont il bénéficia pour passer chirurgien en chef sur un navire de l'Etat le dégoûta ; les actes belliqueux des grandes puissances (ces « forbans ») contre la Turquie lors de la *bataille de Navarin* l'écœurèrent ; la bonne conscience des gens placés lui répugne (particulièrement les louis-philippards) ; c'en est trop pour un caractère aussi sincère : ce désenchantement, mêlé à une nature espiègle, engendrent une ironie amère qui animera encore bien des romans d'Eugène Sue (*la Salamandre*, 1832 ; *la Vigie de Koat-Ven*, 1833), une ironie qui éclaire davantage ses extravagances de dandy.

Les très fermés salons du « noble faubourg » s'ouvrent au brillant et beau brun aux yeux bleus dont le nez « canaille » va si bien avec son esprit osé, une aristocratie rassurée par l'extrême élégance du jeune homme et les armoiries qu'il fait peindre sur ses voitures... Que l'on ne s'y trompe pas pourtant, l'homme de justice ne s'est pas évanoui et ne cédera plus longtemps à l'éclat du monde : l'idylle s'effondre en effet avec la publication de *Latréaumont* (1837). Dans ce roman historique, Eugène Sue s'en prend à Louis XIV, le fat et le despote, ce qui ne peut plaire ni aux aristocrates ni à Sainte-Beuve, qui lui reproche de n'avoir voulu montrer *« qu'un côté, le petit et le vilain, d'un grand règne... »*

Une série de malchances

S'ensuit une série de malchances et de désagréments pour le jeune écrivain mondain : ruine, déception amoureuse, sécheresse littéraire, dépression morale profonde. Le dandy se retire en Sologne, à Souesmes, où il trouve le calme rassurant qui lui permet d'écrire son doute en amour : *Arthur* (1838), premier roman-feuilleton d'Eugène Sue, est fort bien accueilli. Puis *Mathilde* apparaît en 1840 et en 1841, pour séduire les foules ; on s'arrache *la Presse* afin de découvrir avec anxiété qui des mauvais ou des bons aristocrates (apparition des justiciers) s'appropriera la douce Mathilde, qui enfin se révoltera devant la condition réservée à la femme par la société et ses lois : elle n'hésitera pas à faire un second mariage.

Eugène Sue est alors au seuil du tournant de sa vie. Devenu spécialiste de « la suite à demain » qui organise le « suspense », caractéristique des romans-feuilletons inaugurés en 1836, l'écrivain annonce un véritable roman « noir » dans sa préface des *Mystères de Paris* (*le Journal des débats*, 19 juin 1842), réservant ainsi des sensations fortes et inédites à un public avide et prêt à *« assister à de sinistres scènes (...) dans des régions horribles, inconnues ; des types hideux, effrayans* (sic), *fourmilleront dans ces cloaques impurs comme les reptiles dans les marais... »*. Eugène Sue développe encore et toujours sa propension à l'horrible, au cruel. Ce monde ainsi décrit, c'est la classe dangereuse des bas-fonds de Paris, dans la cité, tout près de nous... Il se produit alors un phénomène que personne n'attendait : la classe laborieuse, qui a compris, elle, le triste cheminement labeur-chômage-misère-vol et crime, clame et chante soudain son nouveau « romancier populaire » tant attendu ! Alors commence un incroyable dialogue épistolaire, étayé d'enquêtes et de réflexions, entre le peuple travailleur et misérable, des philanthropes, et Eugène Sue, l'élégant qui, après s'être écrié : *« Je suis socialiste ! »*, déclare maintenant : *« Je vois clair. »*

La voie tracée

Sa route était dès lors tracée ; il n'en changea que pour mieux défendre la cause du peuple et des opprimés, la femme incluse. En effet, *le Juif errant* (1844-1845), puis *les Misères des enfants trouvés* (1846-1847), romans-feuilletons sociaux fort revendicatifs dans une conception fouriériste de la société devenue plus précise, furent les nouveaux jalons littéraires d'Eugène Sue qui menèrent droit à la révolution de février 1848. L'auteur réclame l'augmentation des salaires, l'égalité des salaires des femmes avec ceux des hommes, la participation des ouvriers dans la marche de l'entreprise, la libération de la femme, l'égalité devant la justice, des activités culturelles, etc.

La Seconde République devait satisfaire, dix-sept ans après, la toute première revendication d'Eugène Sue : son ami Victor Schoelcher, antiraciste acharné et convaincant, se voyait en effet chargé par Arago d'élaborer le décret abolissant l'esclavage. Les bancs de l'Assemblée virent pourtant le député Eugène Sue timide et muet, après les *élections* partielles d'avril 1850, dans la Seine : l'écrivain n'était ni un philosophe ni un politicien, mais un philanthrope socialisant qui lançait avec passion des idées progressistes (et parfois révolutionnaires) tout au long de ses romans.

Eugène Sue s'exila volontairement à Annecy, en Savoie (alors Etat sarde), après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, méprisant les deux dérogations signées par *Louis-Napoléon*.

Dans l'exil, l'écrivain s'adonna à un travail littéraire intense qui lui permit d'oublier la triste réalité politique, et son propre isolement. Il poursuivit son plus long roman jamais écrit, *les Mystères du peuple*, vaste (et lourde) épopée du peuple commencée à Pari sen 1849 et qu'il n'acheva qu'en 1856. Eugène Sue voulait démontrer avec ce roman qu' *« il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos père n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'insurrection »*. Napoléon III éprouva le besoin de faire juger et supprimer l'œuvre en question (clichés compris) pour atteinte aux institutions *« du gouvernement de son pays »*, pour renversement *« de tous les principes sur lesquels reposent la religion, la morale et la société »*, et pour bien d'autres motifs encore...

Eugène Sue mourut pendant la poursuite juridique, le 3 août 1857, terrassé par une hémiplégie. Trois mille personnes suivirent, à l'aube, le char funèbre aux emblèmes républicains. Camillo Cavour, président du Conseil piémontais, avait télégraphié à Annecy : *« ...vous défendrez qu'aucun discours ne soit pas* (sic) *prononcé, surtout par des réfugiés. »* Tout se passa calmement, un calme à la mesure de la croyance d'Eugène Sue dans l'irréversibilité du progrès social de l'humanité.

A l'instar d'Atar-Gull, cynique et criminel, devenu dix années plus tard le digne et savant docteur David au service du progressiste Rodolphe dans *les Mystères de Paris*, Eugène Sue le « lion » sceptique était devenu toujours plus socialiste, à l'encontre de bien des littérateurs et hommes politiques de l'époque.

JEAN-MARC BARROSO.

UN DOCUMENT SUR LES EXPÉDITIONS NÉGRIÈRES

La publication de l'*Atar-Gull* d'Eugène Sue, œuvre dont la traite des Noirs fait la trame, met à l'ordre du jour un ouvrage édité en 1978 par la Société française d'histoire d'outre-mer et la librairie orientaliste Paul Geuthner. Il s'agit d'un document exceptionnel qui, sous le titre de *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII[e] siècle*, dresse la liste des mouvements au départ de Nantes de navires français utilisés au transport des esclaves entre les côtes africaines et les Antilles.

Dans l'énumération de ces mouvements de navires, à travers les renseignements donnés, sur leurs équipages, dans la citation sèche des incidents, noyades et morts qui marquent chaque traversée, surgit toute l'histoire de l'esclavage et le rôle que joua la France durant cette honteuse période. Il faudra attendre 1848 et Schoelcher pour que l'esclavage soit enfin condamné par la France. Jean Mettas, mort prématurément en 1975, signe le premier tome de ce document, travail gigantesque repris par Serge Daget. Mille quatre cent vingt-sept expéditions négrières y sont traitées.

★ « Répertoire des expéditions négrières françaises au dix-huitième siècle ». Société française d'hisoire d'outre-mer, 800 pages.

PRESSE

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE « PARIS-MATCH »

L'hebdomadaire *Paris-Match* fête son trentième anniversaire avec le numéro daté du 10 août 1979. En 1949, M. Jean Prouvost relance l'ancien *Match* d'avant-guerre sous le titre *Paris-Match*, comportant de grands reportages en couleurs, qui font le succès de l'hebdomadaire jusqu'en 1958 (1 800 000 ex.). Puis, sous l'effet de la concurrence de la télévision, *Paris-Match* connaît un net déclin. En 1976, la société Cogédipresse, dont M. Daniel Filippacchi est le président-directeur général, devient propriétaire du titre et la publication connaît à nouveau l'essor.

● *M. Harry Dunphy a été nommé directeur de l'agence pour la France d'Associated Press (A.P.)*, en remplacement de M. Mort Rosenblum, devenu rédacteur en chef de *The International Herald Tribune*.

● *La revue trimestrielle « Trimedia »*, éditée par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, publie dans son numéro 7 un important dossier, celui des *« Informations locales et grands ensembles »*, vu d'Amiens (Somme).

Au sommaire de *Trimedia* figure également un intéressant portrait d'« Albert Camus, journaliste ».

Trimedia, 67, boulevard Vauban, 59045 Lille Cedex.

● *Le dépôt des candidatures pour le Prix International de journalisme Bernard-J.-Cabanes*, destiné aux journalistes d'agences de presse télégraphique, sera clos le 1[er] octobre prochain inclus. Rappelons que M. Cabanes, alors rédacteur en chef à l'Agence France Presse, mourut, le 14 juin 1975, des suites d'un attentat commis contre son domicile.

★ Association des amis de Bernard J. Cabanes, 33, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.

● *Les syndicats de journalistes (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T., C.G.T.) ainsi que les organisations syndicales du livre C.G.T. et C.F.D.T.* ont demandé aux organisations patronales de la presse française l'ouverture d'une négociation nationale sur l'ensemble des problèmes posés par la modernisation des entreprises de presse.

● *Dans un communiqué* publié récemment, le syndicat national des journalistes C.G.T. proteste contre le relèvement récent de 1 % des cotisations de Sécurité sociale et la *« baisse du pouvoir d'achat »* des journalistes.

INFORMATIONS PRATIQUES

UN COIN POUR JOUER

Problème nº 11

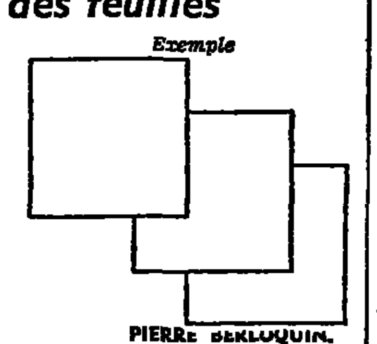
La logique des feuilles

L'induction, cet art de remonter le cours des événements logiques, est un des rares voyages dans le temps qui nous soient actuellement possibles. Le cheminement, des conclusions aux prémisses d'une situation prend donc d'autant plus d'intérêt.

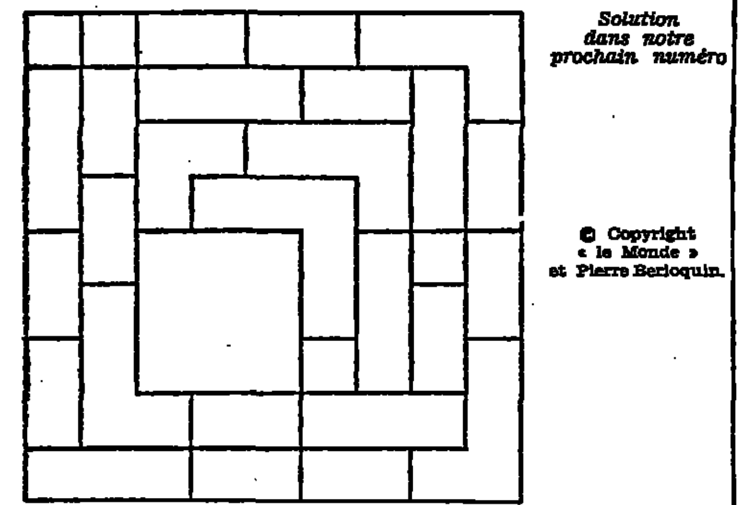
Ici, trente feuilles de papier de format carré ont été posées successivement les unes sur les autres. Chacune est de dimensions identiques à celle qui se trouve au-dessus, vers le centre.

Dans quel ordre les feuilles ont-elles été posées ?

Exemple



PIERRE BERLOQUIN.



Solution dans notre prochain numéro

© Copyright « le Monde » et Pierre Berloquin.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 août 1979 :

DES DECRETS

● Relatif au paiement de la taxe sur les salaires aux taux majorés ;

● Portant attribution d'une bourse de licence à certains candidats admissibles au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique ;

● Modifiant le décret du 8 février 1973, modifié par le décret du 22 mars 1977, instituant des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur de centres de vacances et de loisirs.

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 août 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article R. 250-1 du code de la route (agents chargés de la surveillance de la voie publique) ;

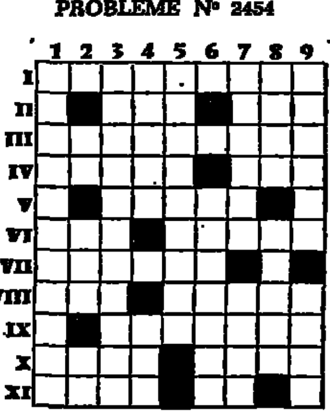
● Modifiant le décret du 3 juin 1977 sur l'agriculture de montagne et certaines zones défavorisées.

UNE LISTE

● D'admission à l'école de formation des officiers du corps technique et administratif de l'armée de terre en 1979 (recrutement semi-direct).

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2454



HORIZONTALEMENT

I. Peut avoir toute une collection de briquets. — II. On reste blanc quand il est pourri ; Peut blesser quand il est gros. — III. Justifie la construction d'un chalet. — IV. Court dans une ronde ; Est élevé dans les discussions. — V. Nom qu'on donne à des glucides. — VI. Pièce de charrue ; Qui n'est donc pas dénué de fondement. — VII. Qui ont donc expiré. — VIII. Eut une réaction de rosse ; Mot qui peut évoquer le portrait d'un inconnu. — IX. Attachés par celui qui donne l'alarme. — X. Court en Australie ; Fixa un œil. — XI. Capitale, pour Assuérus ; Mineur, pour une messe.

VERTICALEMENT

1. Endroits où les truffes sont très abondantes. — 2. D'un auxiliaire ; Recommence à se frapper ; Mis en marche. — 3. Pourraient être assimilés aux mangeurs de feu. — 4. Que l'on a donc fait sortir ; Ne peut pas être empruntée quand elle est barrée. — 5. Où il y a donc du charbon. — 6. Complètement ravagés. — 7. Cherches à prendre l'air ; C'est tout bénéfice. — 8. Ses boules évoquent des yeux ronds ; Dirigea deux expéditions dans l'Antarctique. — 9. Mis à plat ; Ne règne plus.

Solution du problème nº 2453

Horizontalement

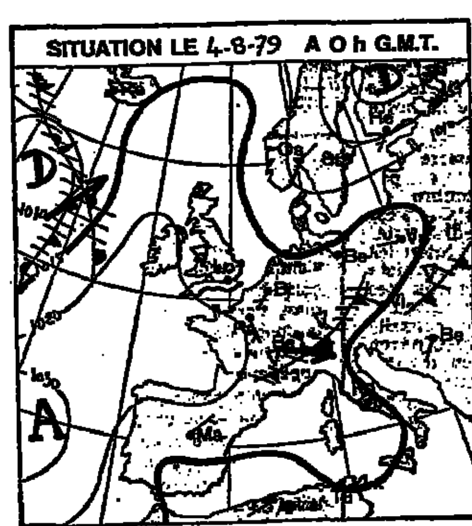
I. Presbytie (cf.: « conserves ») ; Zèbré. — II. Rance ; Abri ; Bien. — III. Epeire ; Issues. — IV. Diéser ; SN ; Dé. — V. Id ; Star ; Oiselet. — VI. Gé ; Sienne ; Ave. — VII. Emoluments ; Vis. — VIII. Receleur ; Esses. — IX. En ; Soucieuse. — X. Tapi ; Eu ; Très. — XI. Rame ; Epis ; St. — XII. Icare ; Cerveau. — XIII. Eh ; Vision ; Soc. — XIV. Remiser ; Erseau. — XV. Erlé ; Récrées ;

Verticalement

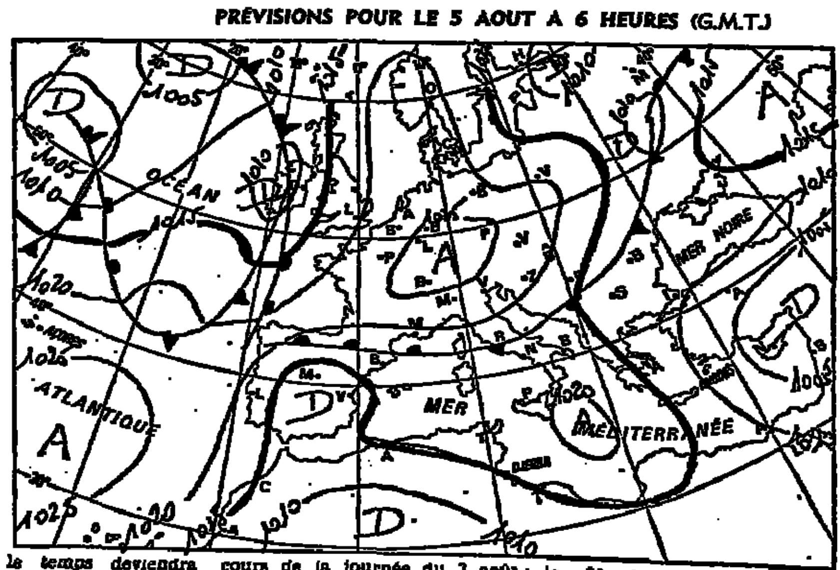
1. Prédigéré ; Bière. — 2. Rapidement ; Cher. — 3. Enée ; Oc ; Ara ; Mi. — 4. Scissile ; Partie. — 5. Béret ; Ultime. — 6. Erasme ; Ver. — 7. Ta ; Rieuse ; Cira. — 8. Ibis ; Enrouées. — 9. Ers ; Ont ; Prier. — 10. Is ; Insectivore. — 11. Ussé ; Si ; Sensé. — 12. Ebène ; Set ; Es. — 13. Bis ; Laveur ; Usa. — 14. Ré ; Dévissés ; Oui. — 15. Entêtés ; Estoc.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 août à 0 heure et le dimanche 5 août à 24 heures.

Dimanche, le temps sera généralement bien ensoleillé au début de la journée après des brumes ou des brouillards temporaires, formés au lever du jour, surtout en plaine et dans les vallées de l'intérieur. Ensuite, le beau temps ensoleillé persistera en de nombreuses régions. Cependant, les nuages deviendront plus abondants sur le bassin Aquitain, le sud-ouest du Massif Central, les Pyrénées et le Roussillon, où des orages pourront se développer.

D'autre part, le temps deviendra plus nuageux sur la Bretagne et quelques faibles pluies isolées sont probables sur les côtes.

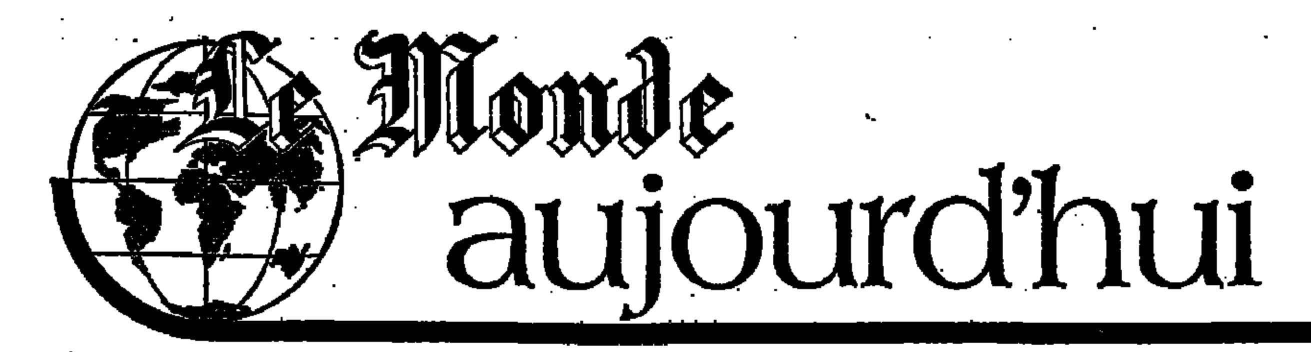
Les vents s'orienteront au secteur sud près de l'Atlantique et deviendront modérés.

Il fera un peu frais le matin dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales seront en hausse, sauf dans les régions affectées par des orages.

Samedi 4 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,0 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 30 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 28 et 17 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille-Marignane, 31 et 21 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice - Côte d'Azur, 27 et 20 ; Paris - Le Bourget, 24 et 9 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 26 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 26 et 18 degrés ; Alger, 34 et 30 ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 37 et 26 ; Barcelone, 29 et 22 ; Berlin, 24 et 13 ; Bonn, 22 et 11 ; Brindisi, 29 et 21 ; Bruxelles, 21 et 12 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Casablanca, 25 et 20 ; Copenhague, 22 et 11 ; Djerba, 34 et 24 ; Genève, 28 et 14 ; Istanbul, 29 et 18 ; Jérusalem, 32 et 16 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 33 et 18 ; Milan, 30 et 20 ; Moscou, 29 et 17 ; Nairobi, 24 et 10 ; Naples, 30 et 21 ; New-York, 30 et 21 ; Nicosie, 30 et 24 ; Palerme, 28 et 25 ; Palma-de-Majorque, 31 et 19 ; Rome, 32 et 20 ; Rhodes, 30 et 23 ; Stockholm, 18 et 9 ; Tunis, 36 et 21 ; Valence, 31 et 23 ; Zagreb, 32 et 19.



VU DE PARIS

F 4

ELLE est derrière ses rideaux. Elle attend, a le temps, haletante. Elle guette une démarche familière, un pas dans l'escalier, un coup répété contre la porte. Elle se tracasse. A regarder grandir l'ombre de ses enfants, elle n'a pas vu tomber la nuit, passer le temps.

Elle a envie de dire. Dire quoi au juste. Toute une journée de pas perdus.

Elle guette en surveillant la daube qui attache. Elle guette en repassant un pantalon, allez, elle peut bien y aller de sa pattemouille, elle n'empêchera pas les enfants de prendre un mauvais pli. Elle attend.

Elle attend une chemise à laver qui redonnera un sens à sa vie.

Sa vie, ô mon Dieu ! Sa vie n'a été qu'un calvaire, elle a franchi chaque jour de marché le Golgotha ses paniers à la main, elle s'est toujours levée tôt pour une lessive du mercredi, un petit déjeuner du dimanche, un coup de chiffon sur les meubles, et elle attend, soucieuse encore, et p r é v e n a n t e, consciencieuse et tyrannique, mais chez elle on vous le dira on n'est pas gras à lécher les murs, non, bonne cuisinière, pour ça, reprenez-en un peu, et coquette malgré tout, propre sur elle, soignée, derrière son tablier, depuis le temps qu'elle garde ses bigoudis, elle frise bien la soixantaine, soixante balais et des poussières, elle nettoie, elle attend et elle tourne, retourne des pensées, des hantises, des sottises et des souvenirs, derviche tourneuse du temple familial, femme en souffrance, dans une consigne désaffectée, une gare dont on ne part plus,

Elle attend, s'inquiète et ne veut pas déranger. Elle attend, inquiète, derrière ses rideaux. Elle attend saint Pierre et un jour il viendra, j'ai réservé pour vous une suite au paradis, après la fin, le taxi vous attend en bas, et elle s'excusera, mon Dieu je suis pas même coiffée, mes bigoudis, mon tablier, mon rôti sur le feu, saint Pierre en aura marre et elle ira toute seule prendre un billet de seconde classe dans une gare de banlieue, elle échouera, dégourdie, plongeuse pour les siècles des siècles à l'hôtel borgne des Martyrs-Fanés.

HERVÉ PRUDON.

ÉDITION

Schtroumpf patron

QUAND la passion d'enfant devient métier, la réussite est souvent au bout du chemin. Mais la vie réserve une surprise : le métier, à la longue, étouffe la passion.

A vingt-sept ans Jacques Glénat a déjà franchi ces étapes. Fanatique, jadis, de la bande dessinée, il en est devenu l'un des pontifes. P.D.G. à l'âge où d'autres cherchent anxieusement à entrer dans la vie « active », il est aujourd'hui à la tête d'une maison d'édition qui emploie, à Grenoble, quinze personnes sans compter les huit représentants qui ass¨¨ent, dans la France entière, la promotion des œuvres qu'il publie.

Du patron il a la mise sérieuse, le regard cerclé de lunettes sans fantaisie, le cheveu ni court ni long, le propos raisonnable. Il parle de sa réussite sans s'en étonner, sans se vanter, comme si elle était naturelle. Il l'a construite laborieusement à force d'organisation et de suite dans les idées. Il expose ses succès sans s'en glorifier. Il fait état de ses échecs sans gémir. Les affaires, dans la B.D. comme ailleurs, sont les affaires. Ce n'est pas le lieu du sentiment. Quand on dirige une entreprise qui, chaque année double son chiffre d'affaires — p o u r atteindre 10 millions de francs en 1979 — on doit être réaliste plus que poète. L'âge ne fait rien à l'affaire.

L'itinéraire de Jacques Glénat, fils d'un médecin de Grenoble, est d'abord celui d'un enfant sage qui collectionne les soldats, les petites autos et les journaux de bandes dessinées (*Mickey*, *Tintin*, *Spirou*, etc.). Puis, c'est celui d'un étudiant hésitant qui, bac en poche, tourne autour du pot : il s'inscrit à l'école d'architecture de Grenoble, à la faculté de pharmacie, fait un peu d'anglais. Sans persévérer. Car sa voie il l'avait déjà trouvée, et l'*Alma mater* ne pouvait, décidément, lui être d'aucune aide. A l'âge de dix-sept ans, il avait créé un bulletin de liaison entre « amateurs éclairés » de la B.D. Il le baptise *Schtroumpf*, du nom de ces petits lutins inventés par le dessinateur Peyo.

Le premier numéro, polycopié, est tiré à 80 exemplaires. Dix ans a p r è s, à Paris, sur les quais, Jacques G l é n a t en a vu des exemplaires en vente chez des bouquinistes : « *200 francs pièce* », dit-il en souriant. C'est rapidement le succès. Après dix numéros, on en est à 2 000 exemplaires Aujourd'hui les *Cahiers de la B.D.* — héritiers de *Schtroumpf* — diffusent, tous les deux mois, 12 000 exemplaires. C'est la bible des adeptes de la B.D. qui y trouvent les meilleures monographies sur les dessinateurs et les scénaristes.

En 1971, nouvelle étape p o u r l'éditeur en herbe, qui a alors dix-neuf ans : il entreprend de publier un livre de dessins d'un de ses professeurs à l'école d'architecture. D è s son troisième livre, Jacques G l é n a t montre qu'il a du nez : il édite, à 2 000 exemplaires, une série d'une certaine Claire Bretécher : « *C'était alors une jeune fille qui s'ennuyait dans un coin.* » Aujourd'hui, le livre a dépassé les cent mille exemplaires. Quant à Claire Bretécher, devenue à la mode, « *elle édite toute seule* », dit J. Glénat, avec un soupçon de regret mais pas de rancune. C'est la loi du commerce...

Principalement de la B.D.

De livre en livre le succès du jeune éditeur se confirme. Son catalogue compte cent cinquante titres, principalement — mais pas uniquement — de la B.D. Au total les ouvrages se sont jusqu'à présent vendus à plus d'un million d'exemplaires. La société grandit mais ne sort pas de la famille (tout le capital : 20 000 F, puis 200 000 F est détenu par Jacques Glénat, son épouse et ses parents) ni de sa ville natale. Le succès ne le grise pas : « *J'ai toujours fait les choses petit à petit.* »

L'éditeur minuscule est devenu l'un des premiers des « petits » éditeurs. Il n'est pas encore, pour les grands de la B.D., un concurrent bien redoutable puisque son chiffre d'affaires est plus de dix fois inférieur à celui du plus grand d'entre eux. Mais il a la vie devant lui.

Et puis, c'est un provincial... Dans les bureaux parisiens on a longtemps souri de ce moustique. Aujourd'hui, on le considère d'un autre œil. Paris l'attire mais Grenoble le retient. D'abord pour la qualité de la vie : « *J'aime faire du ski.* » Mais aussi pour la sérénité du métier : « *Certes, il n'y a pas grand monde comme éditeurs en province, à cause du système de distribution du livre en France. Mais je tiens bon, car, à Grenoble, je réfléchis mieux. A Paris, la spécialité des éditeurs est de s'enflammer pour des riens, des modes. Quand le succès ne vient pas, le découragement est d'autant plus grand. Or, dans ce métier, les erreurs pardonnent d'autant moins qu'on est un petit. A Grenoble, je vois les choses plus sainement.* »

Pourtant, au début de son entreprise, il venait à Paris une fois tous les quinze jours, l'an dernier, une fois par semaine, cette année, deux fois. Pour l'an prochain, il prévoit de passer trois jours par semaine dans la capitale.

Les passions enfantines paraissent bien oubliées : *Je lis ce qui sort avec un regard professionnel. Maintenant, quand j'ouvre un bouquin, je regarde d'abord le nom de l'imprimeur.* » C'est un chef d'entreprise comme un autre. Il trouve, pour décrire sa vie, les accents du patron de P.M.E. : « *Etre petit patron, c'est avoir des problèmes qu'on n'imagine pas : la secrétaire enceinte qui devra être remplacée, le gars qui s'est fait tomber sur le pied une palette pleine de bouquins, etc. Et puis, partir en vacances, c'est toujours la croix et la bannière.* »

Pour le petit Schtroumpf devenu grand, c'est le métier qui entre.

BRUNO FRAPPAT.

USINES

Travail en miettes

ILS ont entre vingt et vingt-cinq ans, à peu près. Ce sont des enfants de la douceur tourangelle, les enfants d'un pays de miel... Ils ont tous passé plusieurs années en lycée ou en C.E.T. (des lycées, eux aussi, maintenant) ; et même s'ils y ont rarement vécu des heures enthousiasmantes, ils y ont acquis un certain savoir, à tout le moins une certaine aisance, une vivacité, une liberté d'allure qui les différencient profondément de leurs aînés, happés par le travail dès quatorze ans, aux portes de l'enfance.

Ils travaillent chez H., une entreprise qui produit des articles de caoutchouc : tuyaux, bateaux... Une usine où « Il n'y a que des O.S. et des chefs », *à part quelques ouvriers d'entretien. Rien n'y rappelle ce qu'ils ont pu apprendre à l'école ; mais un temps plus ou moins long de chômage les a décidés un jour à accepter n'importe quoi.*

Thierry, qui a un bac de technicien en construction mécanique, s'est donc retrouvé « contrôleur de tuyaux » : il est chargé d'en vérifier le diamètre intérieur et extérieur. Du matin jusqu'au soir. Du lundi au samedi. Et Alain, qui a un bac D et a fait trois ans d'études dans une école d'agronomie, est à la cuisson des courroies.

Beaucoup qui leur ressemblent n'ont tenu qu'une semaine, voire un jour. Ainsi Pascal, peintre en lettres, qui avait dû renoncer à son métier parce qu'il était sujet au vertige : on l'avait mis — huit heures durant — à tenir un tuyau et à le guider sur une bobine, parce que l'enrouleur était en panne.

Sur les cent cinquante ouvriers embauchés en 1977, il n'en est resté que dix. Alain, Thierry et les quelques autres qui ont « tenu le choc » resteront sans doute un an ou deux ; le temps de trouver autre chose ou d'avoir une nausée de ce travail plus forte que la nausée du chômage. Ils ne peuvent pas imaginer de passer leur vie là. Leur présence et celle d'autres jeunes qui n'ont pas les mêmes diplômes mais qui leur ressemblent parce qu'ils ont vécu le même genre de vie à l'âge du lycée ont quelque chose d'explosif dans ces murs où rien n'a changé depuis une génération.

Il y a quinze ans, on faisait un tuyau exactement de la même façon qu'aujourd'hui : boudiner, tresser, vulcaniser, détringler... Les machines, les postes de travail étaient à peu près les mêmes. Mais les hommes étaient bien différents : c'étaient des gens de la campagne, des paysans qui quittaient leurs ceps de vigne pour venir là, et voyaient souvent une certaine promotion dans le fait d'entrer à l'usine : « ma » machine... Tout le monde, du chef à l'O.S., se connaissait plus ou moins : « Cent Kilos », un vieil ouvrier ainsi surnommé pour sa maigreur et sa petite taille, en était un bon exemple : avant de venir à l'usine, il avait longtemps travaillé chez la mère de son contremaître, comme « éborgneur de lèches » (... comme laboureur ; en pays tourangeau, on appelle « lèche » le ver de terre). *Symbole de l'effacement d'un certain monde du travail, « Cent Kilos » vient de partir en retraite.*

∴

Certains jours, l'absentéisme atteint 25 % des effectifs. Le lundi surtout. Et quand on demande à Pierre de quitter sa machine pour remplacer Paul qui est absent, il arrive que Pierre, furieux de se sentir manœuvré comme un simple pion, plante là son travail et disparaisse jusqu'au lendemain. « La marmite est sous pression ... » *Une remarque d'un chef peut déclencher le jet de colère :* « Tiens, voilà la clé, voilà le placard, prends donc ma place ! »

Des luttes syndicales récentes ont apporté une bouffée d'air : désormais, la polyvalence est développée systématiquement ; puisque chaque poste de travail est irrémédiablement un poste d'O.S., la qualification consistera à savoir manier plusieurs machines. « Dans mon atelier, *explique Francis,* il y a eu pour commencer une douzaine de volontaires ; et puis le mouvement a fait tache d'huile. » *On en a vu — libés depuis des années dans la répétition du même geste — qui ont commencé à se dire que l'aventure valait peut-être d'être tentée, et qui ont demandé à changer de poste :* « Ça a réveillé en eux le goût de faire quelque chose de nouveau. »

Aujourd'hui, l'objectif syndical est d'élargir la brèche : profiter de la formation permanente pour sortir carrément du monde du caoutchouc : de la mécanique auto au permis de conduire des poids lourds, de l'anglais à la photographie ou à la comptabilité. Avec — en toile de fond — la volonté de « rendre à ceux qui crèvent d'ennui et de fatigue dans les ateliers leurs capacités créatrices ».

M.-C. BETBEDER.

(Lire la suite page 9.)

LES GRANDS FLEUVES

Le Sénégal, convalescent de la grande sécheresse

par PHILIPPE DECRAENE

« *PREMIER fleuve ouest-africain atteint par les navigateurs venant du nord, le fleuve Sénégal semblait pouvoir conduire tout droit jusqu'au cœur de l'Afrique, qui exerçait un attrait considérable sur les chercheurs de produits exotiques. En effet, c'est de cette « Afrique mystérieuse » — qui n'était quelque peu connue avant le quinzième siècle, que des Arabes — qu'arrivaient esclaves, morfil, poudre d'or, etc., vers le monde méditerranéen, par des relations continentales directes à travers les déserts. Les richesses fabuleuses qu'on supposait, à tort ou à raison, à ces régions intérieures donnaient un grand intérêt au fleuve Sénégal, qui est effectivement, jusqu'au Bénin, le seul qui pouvait permettre aux navires de haute mer de pénétrer jusqu'à 1.000 kilomètres à l'intérieur des terres...* » (1). De fait, en ce qui concerne l'ouverture au monde moderne, tout commence à Saint-Louis, non seulement pour l'histoire du fleuve Sénégal lui-même, mais également pour celle du pays auquel il a donné son nom.

Les Portugais sont les premiers...

Ici, comme en beaucoup de points d'Afrique, ce sont les Portugais (2) qui, les premiers, jetèrent l'ancre. En 1444, les caravelles de Nuno Tristao mouillent, sans y entrer, au large de l'embouchure du Sénégal, voie d'accès naturelle aux riches empires soudanais dont la réputation est parvenue jusqu'aux cours européennes. Rabelais, lui-même, n'a-t-il pas, dans ses *Horribles et Epouvantables Faits et Prouesses du très renommé Pantagruel, roi des Dipsodes, fils du grand géant Gargantua*, cité le Mali, faisant ainsi entrer, dès 1532, le grand royaume soudanais dans la littérature française...

Paraphrasant ou citant de nombreux auteurs plus anciens, Paul Gaffarel écrit : « *Le Sénégal ne donne pas seulement son nom à la contrée, mais aussi la vie et la fortune. Depuis sa source jusqu'à son embouchure dans un cours de plus de 1.700 kilomètres il détermine en grande partie les caractères physiques et même les conditions sociales du pays qu'il traverse.*

C'est lui, en effet, qui forme la grande ligne de séparation entre les deux races principales d'indigènes, les Maures sur la rive droite, les Noirs sur la rive gauche. Pour les Européens, il est la seule voie de transport pour leurs marchandises qui courraient de graves risques à circuler par terre. Dans cette admirable alliance des forces de la nature et des besoins de l'homme, tout vient du fleuve et s'y rattache : le sol, la culture, le commerce, les mœurs, la misère, la richesse, la paix et la guerre. Cette harmonie doit toujours être présente à l'esprit de quiconque veut comprendre l'histoire du Sénégal. Elle seule donne la clef... (3).

On retrouve un demi-siècle plus tard, chez l'historien André Villard, les mêmes affirmations plus nuancées toutefois sur le rôle économique et commercial du fleuve vis-à-vis de l'ensemble des régions traversées. Selon Villard « *en somme, le fleuve Sénégal fait impression sur une carte par son heureux tracé qui en fit longtemps la meilleure route du Soudan, mais la barre, son cours difficile, son régime capricieux lui enlèvent ces avantages. Il est aujourd'hui surtout un facteur de vie entre le désert maure et les tristes solitudes herbeuses du Ferlo. Il a attiré des peuples. C'est la grande rue du mil et des bœufs...* » Et d'ajouter — propos qui prennent une d i m e n s i o n particulière aujourd'hui où la mise en valeur de la vallée du fleuve figure au centre des préoccupations des dirigeants de Dakar : « *Peut-être au prix de certains travaux pourrait-il mieux remplir ce rôle nourricier et redevenir aussi bien un des chemins du Soudan qu'un des greniers de l'Afrique occidentale...* (4) »

Trois siècles de mouvance française

Ce n'est, semble-t-il, que deux siècles après que les caravelles portugaises eurent commencé à fréquenter ces régions que les Français s'y installèrent de f a ç o n vraiment permanente. C'est en 1638, notamment, deux ans après la création du *Cid* par Pierre Corneille que des navigateurs normands construisirent un premier établissement dans l'actuelle île de Babagueye. Cependant, dès 1626, Richelieu avait envoyé au Sénégal un premier directeur, Thomas Lambert. Mais ce ne fut qu'en 1659 que le commis Louis Caullier, soucieux de mettre son logis à l'abri des crues du fleuve, l'implanta dans l'actuelle île Saint-Louis. La ville allait, à de brefs intermèdes près, demeurer trois siècles dans la mouvance française et, par sa position sur le fleuve, servir de tête de pont à la pénétration vers l'intérieur du continent noir.

Dans un texte manuscrit intitulé *Le fleuve Sénégal m'a dit*, l'écrivain Abdou Anta Ka, conseiller culturel à la présidence de la République du Sénégal, fait parler le fleuve en ces termes de la ville qui verrouille son embouchure : « *J'ai vu Saint-Louis grandir. J'ai été le témoin de toutes les convoitises dont elle fut l'objet. Elle fut française, hollandaise, anglaise, bien que portant le nom d'un grand roi catholique et français. Sous Louis XIV, l'amiral Jean d'Estrées... nomme un gouverneur à Saint-Louis. Un autre Français acheva son œuvre : Faidherbe. Il fut le bâtisseur de Saint-Louis. Je le voyais souvent le soir se promener habillé à l'indigène, dans les quartiers de la ville, s'entretenir avec les notables dont il fit des citoyens français à part entière. C'est lui encore, Faidherbe, qui fonda l'Ecole des fils de chefs où les enfants de ces hommes illustres s'initiaient au commandement en temps de paix... Saint-Louis devint la ville de l'élite sénégalaise. Ah ! combien de docteurs en médecine, combien de professeurs, d'ingénieurs, d'avocats, de hauts fonctionnaires, j'ai vu naître et renaître dans leur ville, monter des escaliers aujourd'hui croulants, se pencher sur le balcon de leurs villas à la manière des mulâtres : les Carpot, les Carère, les Guillabert* (5), *les Valentin, les premiers maîtres de la cité...* »

Après Faidherbe, la ville prit très rapidement des allures de petite et coquette métropole, après l'inauguration, en 1883, du chemin de fer Dakar-Saint-Louis, la création du gouvernement général de l'A.-O.F., puis, en 1895, l'achèvement du pont Faidherbe, dont les arches, popularisées par les timbres-poste de l'ancienne agence philatélique des colonies, évoquent le pont Doumer d'Hanoï. Siège des grands services fédéraux, du gouvernement et des assemblées élues de Mauritanie et du Sénégal, d'une importante garnison française, Saint-Louis vit passer de nombreuses célébrités civiles et militaires.

L'officier de marine Julien Viaud, alias Pierre Loti, habita un quartier qui sert de toile de fond à un récit que certains de ses exégètes veulent croire autobiographique, *le Roman d'un spahi*. Il est curieux que Loti ait la réputation d'avoir beaucoup contribué à donner de Saint-Louis l'image d'un lieu léthargique, car dans son journal intime, *Un jeune officier pauvre*, il ne consacre que quelques lignes à cette cité où il vécut durant une année entière, écrivant à son sujet, en juillet 1874, à bord de *l'Espadon* : « *Le ciel était d'un bleu inconnu, même à l'Italie* ».

La décadence de Saint-Louis

Pour certains, le déclin s'amorça dès 1914, lorsque Blaise Diagne, Noir de Gorée, ravit à Théodore Carpot, métis de Saint-Louis, le siège de député à l'Assemblée nationale français. Cette élection marqua la fin de la prépondérance des familles métisses qui, en 1873, représentaient encore plus de 13 % de la population totale de la ville. Mais en fait, ce qui devait bouleverser la vie locale, ce furent les transferts successifs à Dakar de la capitale de l'Afrique occidentale française (A.-O.F.), puis de celle du Sénégal, l'ouverture de la voie ferrée Dakar-Bamako qui détourna l'essentiel du trafic du fleuve vers le chemin de fer, le transfert de la capitale de la Mauritanie à Nouakchott, la suppression de la garnison française.

A la veille de la seconde guerre mondiale, Saint-Louis vécut encore de grandes heures. Elle servit, en effet, de cadre à l'héroïque aventure de la Ligne. C'est de l'ancien quai de l'hydrobase, où une entreprise polonaise vient de construire un port de pêche, à quelques mètres des cimetières marins, où les mouettes viennent se poser sur les filets qui recouvrent les tombes, que s'envola, le 12 mai 1930, l'hydravion *Comte de la Vaulx*. Mermoz, Dabry et Gimié, sur le Latécoère 28, emportant 130 kilos de courrier, rallièrent Natal au Brésil à 3 173 kilomètres de l'embouchure du Sénégal, en vingt et une heures et dix minutes. Le record du monde en ligne était battu à une vitesse horaire de 160 kilomètres, l'appareil alourdi par 2 600 litres d'essence au départ, ayant volé à une altitude inférieure à 200 mètres. Six années plus tard, parti à bord de la *Croix du Sud*, Mermoz effectua sa vingt-quatrième traversée de l'Atlantique sud, et son radio, le 7 décembre 1936, lança le dramatique et dernier appel : « *Coupons m o t e u r arrière droit...* »

(Lire la suite page 9.)

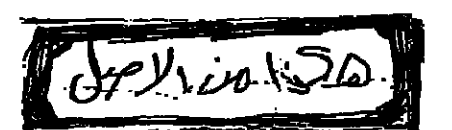
(1) Assane Seck, « Les escales du fleuve Sénégal » dans *la Revue de géographie de l'Afrique occidentale*, n°s 1-2, Dakar 1965, page 71.

(2) En revanche, ce sont des Dieppois qui ont fondé les premiers comptoirs européens en G u i n é e (Petit-Dieppe, Paris, Le Mine).

(3) Paul Gaffarel, *le Sénégal et le Soudan français*, Delagrave, Paris 1890, page 10.

(4) André Villard, *Histoire du Sénégal*, Maurice Viale, éditeur, Dakar 1943, page 23.

(5) L'actuel et cinquante - cinquième maire de Saint-Louis est M. André Guillabert, ancien ambassadeur du Sénégal en France.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Une hospitalité excessive

Le périodique soviétique *LITERATOURNAYA GAZETA* écrit que « *si l'hospitalité russe est légendaire* », il est déplorable que « *les festins préparés à cette occasion servent souvent de prétexte pour satisfaire sa gloutonnerie et commettre des abus. Mais pourquoi donc la tradition hospitalière du pain et du sel, dont on ne peut qu'être fiers, s'est-elle transformée en une inévitable occasion de manger avec excès ? Les Russes souffrent-ils d'une peur inconsciente de la faim, d'une mémoire génétique qui nous poussent à manger beaucoup ? C'est possible, mais la cause essentielle de cette goinfrerie réside dans un manque de fonds spirituel.*

» *Lorsqu'un Soviétique invite son hôte à prendre place à une table garnie de viandes froides, de salades, de caviar, de vin et de vodka, il offre en fait la nourriture à la place d'un divertissement spirituel. Il est vrai qu'il est difficile de fournir un plaisir spirituel, lequel exige du raffinement, de l'intelligence et du discernement. Hélas !, tout le monde n'est pas capable d'en faire montre. Il est plus facile de remplir le vide spirituel avec des zakouskis et de noyer dans le vin et les sauces les problèmes psychologiques et moraux.* »

THE ECONOMIC TIMES

Des maharadjahs abusifs

Le quotidien indien de langue anglaise, *THE ECONOMIC TIMES* constate que « *les cadres supérieurs d'Air India se sont identifiés à l'emblème de leur compagnie : le maharadjah. La commission parlementaire sur les entreprises publiques déclare à ce propos que*, « fidèle à » leur emblème, beaucoup de cadres supérieurs ont vécu » comme des maharadjahs aux frais de millions de pau- » vres ». *Le 42e rapport de la commission, présenté par le président Jyotirmoy Bosu au Lok Sabha (Parlement), déclare que les avantages dont bénéficient les cadres d'Air India* « sont sans précédent dans l'histoire des entreprises » publiques ». *Il ne serait pas exagéré de dire, poursuit le rapport, que certains sont* « la personnalisation en chair » et en os de l'emblème de la compagnie, le maharadjah ».

» *La commission a par conséquent recommandé une révision complète des avantages accordés aux cadres supérieurs dans le secteur public, afin que ces avantages soient conformes au niveau de vie général du pays, lequel est actuellement assez bas.* »

AL BAYANE

De toutes les couleurs...

Le quotidien marocain *AL BAYANE* ne mâche pas ses mots : « *Les mauvaises langues ont assisté avec une franche hilarité à la campagne de ravalement des façades qui a cours actuellement à Casablanca ! Pourquoi avec hilarité ? Parce que, en principe, un arrêté municipal prévoit expressément que tous les édifices doivent être peints en blanc, à la rigueur en blanc « cassé ».*

» *Or quelle débauche de couleurs ! Les unes plus criardes que les autres... La gamme va du jaune « pipi » au rose « bonbon sucé », en passant par le bleu électrique. Assurément, il est recommandé de porter des lunettes de soleil pour éviter que cet arc-en-ciel ne vienne irriter vos yeux.*

» *Mais pensez-vous que les grands et les gros soient plus respectueux que les petits des préceptes municipaux ? Il suffit, pour se convaincre du contraire, d'aller voir le nouveau siège de la Banque populaire, grosse banque parmi les grosses banques. Cet énorme édifice a adopté une teinte franche et audacieuse : un marron bien « gras » dont on se demande bien ce qu'il nous rappelle !* »

NEWS FROM ICELAND

La géographie et les couronnes

Le bulletin mensuel islandais *NEWS FROM ICELAND* narre une jolie escroquerie basée sur la méconnaissance de la géographie : « *Deux bijoutiers de La Haye ont été récemment les victimes d'un ou de deux hommes à l'air respectable qui, à chaque achat, ont demandé s'ils pouvaient régler en monnaie suédoise. Les deux marchands acceptèrent avec plaisir. Ils ne découvrirent que plus tard que l'argent reçu était, non pas suédois, mais islandais. L'unité monétaire porte, certes, le même nom dans les deux pays, mais la couronne suédoise vaut soixante-quinze couronnes islandaises.*

» *Ainsi, l'un des magasins reçut seulement 78 gulder islandais pour 12 000 gulder de marchandises. Dans le second cas, les 8 000 gulder de marchandises ne valaient plus que 50 gulder.* »

Inutile d'ajouter que l'on n'a plus jamais revu ce ou ces beaux parleurs.

LE SOIR

Un champion belge

Le quotidien bruxellois *LE SOIR* relate la performance suivante d'un compatriote : « *Un habitant de Grammont, M. Charles Faut, âgé de quarante-trois ans, vient de battre, dans un étang de Herne, près d'Enghien, le record du monde d'endurance... de pêche à la ligne. Le record précédent de ce genre d'exercice était détenu par deux Américains qui ont pêché durant trois cent soixante heures depuis un bateau, en 1976 (...).*

Au bord du petit étang du « Vivarium », en plein cœur du Payottenland, sous les yeux de sa famille et d'une dizaine d'admirateurs, M. Faut lutte contre le sommeil... C'est que les règles du Guiness book of records *sont strictes : pour figurer dans ce catalogue des records mondiaux les plus fous, sous la rubrique « endurance de pêche à la ligne », on n'a le droit de dormir que cinq minutes par tranche d'une heure (...).*

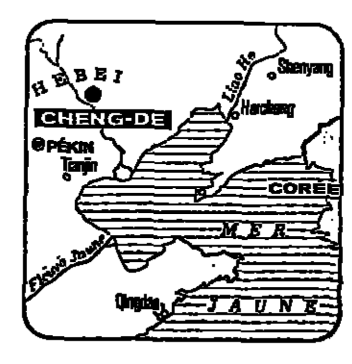
» *Après douze jours de pêche ininterrompue, M. Faut avait déjà pêché septante-deux kilos de poisson, dont deux cent cinquante-sept truites et treize kilos de carpes (quatre pièces, dont une de quatre kilos six cents). C'est une autre exploit dont personne ne peut douter, puisqu'il est authentifié par les signatures du maïeur et du « champêtre » (...).*

» *Si le nombre de prises n'a aucune importance pour l'attribution du titre de « meilleur marathonien de pêche à la ligne », il a cependant un rôle important dans la réalisation de l'exploit. Pour ne pas s'endormir, M. Faut a besoin de s'activer (...). C'est pourquoi il utilise cinq gaules dont il surveille la moindre vibration.*

» *Ainsi donc, le mardi 24 juillet, à 2 heures du matin, un Belge sera entré dans la légende. Il aura pêché pendant quatre cents heures sans s'arrêter.* »

Lettre de Cheng-de

Le Versailles des empereurs mandchous



CHENG-DE est une petite ville à 250 kilomètres au nord-est de Pékin. Il n'y a pas encore de route vraiment carrossable entre elle et la capitale. Je ne sais ce que sont les trains de jour, mais le train de nuit met sept heures pour parcourir la distance et ne comprend de couchettes qu'en deuxième classe. Cependant, dans l'unique hôtel, la complaisance du personnel est touchante : on a envoyé un cycliste à la poste pour porter mes deux cartes postales et on m'a rendu la monnaie le lendemain.

A 600 mètres d'altitude, le site de Cheng-de est en forme d'équerre dont la branche nord-sud et la branche est-ouest se coupent au confluent de deux rivières. Admirable cadre de hautes collines déboisées, qui s'élèvent par plans successifs à partir de la plaine étroite. Au-dessus d'une des premières se dresse un gigantesque rocher en forme de massue — les Chinois disent un battoir à linge — haut de 50 mètres environ, seul de son espèce. A mi-hauteur pousse un mûrier dans une anfractuosité de la pierre : quiconque irait manger sur l'arbre des mûres de ce mûrier vivrait neuf mille ans.

Cheng-de a d'abord été une chasse impériale avant de devenir au dix-huitième siècle, si je comprends bien, une résidence où les empereurs mandchous sinisés recevaient les représentants des minorités nationales, les Tibétains en particulier. La plus importante partie des édifices religieux est consacrée à cet usage. Il y a deux séries de temples ; une moitié regarde vers le sud, l'autre vers l'ouest.

NOUS avons visité d'abord trois des enceintes sacrées tournées vers le sud. La première est le Shu-xiang si. Le bas est tout tibétain, c'est-à-dire qu'on avance entre des édicules blancs et ocre, à toits plats, ornés de fausses fenêtres en forme de trapèzes, mais la symétrie de l'ensemble est chinoise ainsi que les portes successives que l'on franchit. Toutefois les pavillons qui se font pendant ne sont pas tout à fait semblables. A mi-pente se dresse le temple, encadré par de grands arbres plantés sur la colline derrière lui.

C'est un édifice rectangulaire de style chinois. L'extérieur est à quatre étages de toitures, mais l'intérieur ne forme qu'une seule nef. On bute, en entrant, aux pieds d'un bouddha debout, en terre dorée d'une vingtaine de mètres de haut et qui occupe quasi toute la hauteur de la bâtisse. Bien que les fenêtres des étages ne laissent aucune pénombre, l'effet de vertige et d'horreur religieuse est certain et immédiat. Deux acolytes plus petits, l'un plus mâle, l'autre plus féminin, flanquent le bouddha central. On nous signale qu'il a évidemment fallu dresser les statues avant de construire le temple autour. Les murs sont recouverts d'une sorte de nid d'abeilles dans les alvéoles duquel se trouvaient jadis « dix mille » figurines d'or massif, hautes d'environ 20 centimètres.

Les deux autres enceintes religieuses, tournées vers le sud, que nous visiterons, sont d'une autre allure et d'une autre grandeur. Elles avaient pour but de rappeler aux hôtes tibétains les couvents de leur pays, en particulier le Potala de Lhassa. La plus vaste, le Pu-tuo-zong sheng miao, est dominée par le rectangle d'une grande façade ocre, elle-même juchée sur une haute terrasse de pierre. La sévérité de l'ordonnance géométrique est agrémentée par la présence, à gauche, de quelques constructions basses et, surtout, à droite, par une autre façade moins élevée, moins large et un peu en retrait. Ainsi, les architectes chinois ont créé l'illusion d'un ensemble qui n'aurait pas été conçu d'un seul coup. Ils ont rendu vivant un édifice dont la majesté austère aurait pu paraître morte. Cependant, nous suivons une avenue dallée qui monte en serpentant au milieu des mêmes édicules tibétains qu'au Shu xiang si.

Et l'on se rend compte que presque toutes ces constructions sont des « fabriques », de fausses maisons dont toutes les fenêtres sont aveugles. C'est la première fois que je vois en Chine des bâtiments si apertement factices. Je reste perplexe : je retrouve mon refus de m'abandonner à la magie du Hameau de Trianon. Après tout, aujourd'hui que le but et le sens de tous ces mensonges ont disparu, il n'y a plus dans l'air glacé et sous le ciel bleu tendre que la gentillesse d'un jeu anodin, une plaisante promenade dans un parc artistement disposé.

Sur la terrasse, la façade n'est décorée que par une bande de faïence verte qui coupe le mur de bas en haut juste en son centre. Cette bande est constituée par six niches superposées où sont assis six bouddhas, également en faïence verte : c'est la touche chinoise dans l'édifice.

Nous montons ensuite par des degrés dans l'épaisseur du bâtiment principal jusqu'à une cour centrale dont le sol doit être au second étage de la façade. Nous nous apercevons alors que de ce pseudo couvent de Lhassa ne subsiste que le mur extérieur. Le centre de la cour est coupé par un pavillon à toit d'or de style chinois. Dans un angle de la cour, inaccessible en haut d'un massif de maçonnerie à demi ruiné, se dresse un kiosque à toit d'or.

LE Xu-mi-fu shou miao a été construit pour loger le panchen-lama lorsqu'il fut reçu par l'empereur Qian lang en 1779. De loin il semble avoir été ordonné comme le temple précédent. La même dissymétrie anime la façade de part et d'autre du même cube ocre sur lequel seraient posés des pavillons bas. Mais le grand bâtiment central repose directement sur le sol, au niveau de la vallée ; il n'a que trois étages. Les fenêtres tibétaines sont encadrées d'un riche décor chinois en faïence verte : tandis qu'on rappelle à l'hôte illustre son couvent lointain, on lui offre aussi la somptuosité chinoise. La dissymétrie est ici fonctionnelle : l'édifice central était destiné à la vie religieuse, sur la gauche un pavillon à toit d'or servait de logement.

Au centre de la terrasse qui sert de toit au grand cube ocre, se creuse une cour presque entièrement occupée par un grand pavillon chinois surmonté du toit d'or qui, de loin, semblait posé sur le haut du couvent : il n'y a guère qu'une ruelle profonde de trois grands étages, large au plus de 5 mètres, entre le pavillon et les quatre corps de logis qui forment la cour. C'est là, dans ce sanctuaire assombri et privé de vues, que le panchen-lama enseignait et méditait. Le plus beau est le toit d'or de ce pavillon de prière : les angles sont décorés de têtes d'éléphants en bronze doré, sur chacune des quatre arêtes courent et ondulent deux dragons, eux aussi en bronze doré. Il y aurait cinq ou six tonnes d'or sur ce toit.

POURTANT, j'ai préféré le Temple de la joie universelle. Il regarde vers l'ouest. Devant l'enceinte nous traversons une esplanade dallée, plantée de pins ; l'herbe pousse entre les pierres. De là on découvre les deux vallées.

Rien n'a été restauré : les angles des toitures pendent un peu, le bois de cèdre apparaît partout sous les peintures écaillées. De grands pins poussent sauvagement dans les cours désertes où les aiguilles brunes font un tapis silencieux sous les pas. Le tambour a disparu du kiosque à moitié ruiné. Sous le porche, le bouddha, charitable, sourit vers les portes fermées, les géants gardiens sont encore en place. Quelques hommes pauvrement vêtus errent dans les cours. On a le sentiment qu'ici tout est paisible et vrai.

Nous montons ensuite sur le socle du temple supérieur. La terrasse est occupée par un édifice couvert de tuiles jaunes. A l'intérieur, le plafond doré est très beau et intact. Au centre, se dresse un énorme bâti de bois, au milieu duquel on entr'aperçoit par les ouvertures, une statuette compliquée. Mes guides insistent pour que je regarde la statue, de ce côté, et de cet autre. Je jette un coup d'œil et je passe. Quand nous serons ressortis du temple, ils me diront : « Avez-vous vu que ce bouddha était en train de faire l'amour ? » Non, je ne l'ai pas vu ; ils auraient pu me le dire plus tôt ! C'est la dernière épreuve pour devenir bouddha : une pénétration sans éjaculation. Ils ajoutent qu'en se présentant plusieurs fois par semaine à l'examen, à condition de toujours rater l'épreuve, la vie d'ascète devient supportable.

A mon tour, je leur demande si la veille il sont vu dans un coin un autre bouddha qui faisait aussi l'amour et dont je ne leur avais rien dit, moi non plus. Mais, bien sûr, ils l'ont vu.

Et nous montons derrière le temple pour une longue promenade jusqu'au rocher en battoir à linge.

BERNARD LALANDE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BOLIVIE

Portrait de femme

A l'entrevoir ainsi, placidement installée derrière le comptoir de sa petite échoppe entre les ponchos d'alpaga et les tissages aux couleurs chatoyantes, son chapeau melon légèrement de guingois, elle ressemble à n'importe quelle Indienne qui hante de son pas rapide les rues en pente raide des hauts quartiers de La Paz. Pourtant, pour la trouver, il faut bifurquer vers la ruelle bosselée du Marché-aux-Sorciers, derrière l'église de San-Francisco, et délaisser les éventaires à touristes. La pénombre ambiante *s'illumine du sourire chaleureux* de Doña Paulina, cette jeune femme aymara responsable de la section féminine de la « Mink'a ».

Dans cette Bolivie austère et si magiquement belle des hauts plateaux andins, le réveil aymara s'est notamment traduit par une association indienne, gérée par les autochtones et à leur profit. Du temps d'avant la conquête espagnole, la « Mink'a » était *une forme de travail en commun* pratiquée dans les villages, et la tradition se perpétue encore de nos jours. Mais au cours des dix dernières années, la « *Mink'a* » est aussi devenue un symbole de la revendication indigène.

Volubile quand il s'agit d'expliquer la situation actuelle de l'Indien en Bolivie, passionnée même quand il faut défendre ses droits légitimes trop longtemps bafoués, Doña Paulina rougit et éclate de rire si la conversation s'engage vers sa vie personnelle. Elle la juge de peu d'intérêt, si banale tant elle se répète presque à l'infini : une vie sans histoire, une vie qui est un combat journalier pour survivre. Née en 1945 dans une petite communauté rurale de la province d'Aroma, elle habite La Paz depuis quelque trois ans. Avant, elle était venue pour aller à l'école secondaire, car au village c'est tout juste si l'école primaire fonctionne : à peine quarante familles forment la communauté, et « *qui donc se soucie vraiment d'instruire les Indiens ?* », interroge-t-elle avec une lueur malicieuse dans les yeux.

Elle, elle a toujours rêvé d'en savoir davantage. Mais ce fut difficile. Elle se sauva même de la maison, âgée d'une douzaine d'années à peine, pour accompagner un frère plus jeune et venir à La Paz proposer ses services au collège où il avait été inscrit, en échange de la permission de suivre les cours... Instituteur rural, son père avait compris cette soif de connaissance, et avait accepté de faire un effort supplémentaire pour instruire cette gamine à l'esprit éveillé. Ainsi, Paulina put achever l'école adventiste secondaire, tout en travaillant pour subvenir à ses propres besoins. De cette époque lui est resté un arrière-goût d'injustice et une volonté ardente de se battre pour la cause de l'Indien et de la femme indigène.

« *Eduquer la femme* — affirme-t-elle sereinement — *c'est éduquer toute une génération. Sur l'altiplano, la femme travaille côte à côte avec l'homme, il faut qu'elle ait elle aussi la possibilité de s'instruire. La femme indienne est doublement marginalisée, car si elle ignore généralement l'espagnol, elle ne sait pas non plus lire ni écrire. Il n'existe pas d'école en langue vernaculaire.*

La fierté de sa langue

» *Il y a quelques années, à l'école primaire, l'enfant — fille ou garçon — qui parlait aymara était mis à l'amende. Et comme les parents n'avaient pas d'argent pour payer, c'en était fini de l'école obligatoire. C'est récemment seulement que l'Indien a commencé à réapprendre la fierté de sa propre langue, que nous avons enfin compris que nous avions autant, sinon plus, de droits ici que ceux qui nous gouvernent.* »

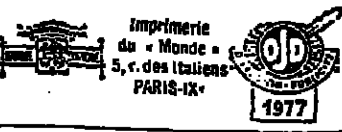
Changer la vie en Bolivie, réinventer le Collasuyo — ce pays des Collas qui était l'une des quatre régions principales du Tawantinsuyo, l'empire inca ? Doña Paulina biaise en un sourire. « *Ce n'est pas si simple, et il faut prendre le temps. La première priorité, c'est d'éduquer les nôtres. Nous avons d'abord besoin de savoir. Après, on pourra songer à changer les gens, les structures, et, pourquoi pas, le gouvernement. On ne nous laisse pas parler, affirmer qui nous sommes, dire ce que nous voulons. Alors, il faut se préparer et nous renforcer, après on pourra véritablement faire quelque chose. Participer directement à la vie politique, c'est aussi pour plus tard. Moi, candidate aux élections ? Non. Mon rôle, c'est d'y préparer ma fille, toutes nos filles, qu'elles soient à même un jour de décider elles-mêmes de leur sort et d'assumer leur destin de femme et d'Indienne, sans avoir à rougir de leur ignorance.* »

Président de l'association Bartolina Sisa (1) des femmes paysannes, Doña Paulina a quatre filles. La plus jeune, Isabel, a un peu plus d'une année, et sa mère la porte sur son dos, enveloppée dans une couverture — comme n'importe quelle petite Indienne des Andes. Isabel ouvre de grands yeux curieux sur le monde étrange de cette Bolivie mal intégrée, où la majorité indigène — quelque 70 % des cinq millions d'habitants — n'a pratiquement pas droit à la parole. Lors de notre dernier entretien avant de quitter La Paz, Doña Paulina nous a raconté, toujours avec le sourire, un incident révélateur : elle s'était rendue au commissariat de quartier pour demander un papier officiel qui tardait à venir. Le policier de faction l'a interpellée : « *Indienne insolente, de quel droit viens-tu ici réclamer ? Tu ne sais donc pas attendre ?* » C'est pour qu'Isabel ne connaisse plus pareille humiliation quotidienne que Doña Paulina revendique ardemment la place de la femme indienne dans son pays.

CLAUDE B. LEVENSON.

(1) Bartolina Sisa : femme de Tupac Katari, chef indien qui mena la rébellion contre les Espagnols en 1781 et assiégea avec ses troupes la ville de La Paz pendant plus de trois mois. Arrêtés, les deux rebelles furent écartelés « pour l'exemple ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



mandchous

de femme

LES GRANDS FLEUVES

Le Sénégal, convalescent de la grande sécheresse

(Suite de la page 7.)

Depuis 1969, l'espoir a fait place aux regrets nostalgiques. Après avoir été délaissée, la ville est l'objet de la sollicitude attentive des dirigeants sénégalais, décidés à doter la cité de nouvelles fonctions. Un comité de rénovation a commencé un immense travail de restauration, notamment dans l'île. Chaque année, un conseil interministériel siège dans l'ancienne capitale. C'est à Saint-Louis que vient d'être achevée la construction de la deuxième université sénégalaise, baptisée Gaston-Berger, en l'honneur de ce philosophe saint-louisien, considéré comme le créateur de la prospective. Installé à l'extérieur de la ville, ce campus aux amphithéâtres futuristes, dont la réalisation a coûté 10 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 franc) au lieu des trois initialement prévus, doit accueillir ses premiers étudiants pour l'année universitaire 1982-1983.

500 000 hectares de terres à irriguer

« Ce qui est important, c'est l'avenir de Saint-Louis et non pas son passé, nous disait, en juillet dernier, M. Abdou Diouf, en nous recevant à la Primature à Dakar. *Or, le fleuve Sénégal est une source de richesses sans égal pour notre agriculture, pour nos ressources énergétiques et pour les transports...* » Ancien élève du lycée Faidherbe de Saint-Louis, le premier ministre a confiance dans l'avenir de sa ville d'adoption. Le fait qu'elle abrite le siège de l'Organisation pour la mise en valeur de la vallée du Sénégal (O.M.V.S.), créée en mars 1972 à Nouakchott et regroupant le Sénégal, la Mauritanie et le Mali, lui semble une promesse de prospérité prochaine. Héritière de l'Organisation des Etats riverains du fleuve (O.E.R.S.), créée en mars 1968, l'O.M.V.S. intéresse un bassin plus vaste que la moitié de la France : 300 000 kilomètres carrés peuplés d'un million et demi de personnes.

Dans ce bassin, près de 500 000 hectares de terres irrigables ont été recensés susceptibles de porter deux ou trois récoltes annuelles, ce qui permettrait en quinze ans de produire deux millions de tonnes de céréales et de nourrir plus de cinq millions de personnes avec des surplus exportables... si le fleuve est aménagé. Le barrage de Diama intéresse le delta et la basse vallée ; il pourra garantir l'irrigation toute l'année de 42 000, puis de 85 000 hectares. Plusieurs sites de barrages-réservoirs ont été étudiés dans le haut bassin, dont celui de Manantali qui a été retenu.

Ancien ministre des travaux publics de la fédération du Mali, M. Amadou Aw, aujourd'hui haut commissaire de l'O.M.V.S., explique : *« Pour la mise en valeur du fleuve, la coopération internationale a été poussée très loin puisque la totalité de l'infrastructure régionale, c'est-à-dire les barrages de Diama et de Manantali, le chenal reliant Saint-Louis à Kayes au Mali, et une douzaine d'installations portuaires seront propriété commune et indivise des trois Etats membres de l'O.M.V.S... »* M. Aw résume les trois principaux objectifs à atteindre : *« Dans le domaine agricole, irriguer rapidement 375 000 hectares de terre ; en matière d'énergie hydraulique, produire 800 millions de kilowatts-heure dans la région de Manantali où se trouvent de vastes gisements de fer ; dans le domaine de la navigation fluviale, désenclaver le Mali en rendant le fleuve navigable toute l'année jusqu'à Kayes, sur 930 kilomètres... »*

M. Aw ajoute que l'ensemble des investissements estimés un peu hâtivement à 500 millions de dollars en 1974 a été réévalué en 1978 à 1 milliard de dollars dont 800 millions pour les deux seuls barrages, hausse explicable à la fois par l'inflation mondiale et par l'imprécision des premières études. Or, sur le milliard nécessaire, seuls 473 millions ont jusqu'à présent été réunis (6) et les travaux vont moins vite qu'il n'était prévu.

Parmi les causes des retards vient en bonne place la terrible sécheresse qui vient d'exercer ses ravages sur la totalité du Sahel. M. Abdallahi Hamdinou, hydrologue mauritanien, qui travaille depuis une douzaine d'années avec les services de l'O.M.V.S., explique : *« Il y a dans cette région un cycle de sécheresse qui revient tous les trente ans. Ce phénomène accélère l'avancée du désert, les dunes étant alors plus aisément déplacées par les vents. La nappe phréatique baisse continuellement et les puits tarissent. Les forêts se dégradent. Les cultures de décrue sont de moins en moins importantes. Le sel envahit le lit du Sénégal sur de longues distances. Autrefois, à l'intérieur du triangle Dakar-Dagana-Nouakchott, s'étalait une zone agro-pastorale qui caractérisait la richesse de ses pâturages. Aujourd'hui, le seul espoir de revenir à une telle situation est la réalisation rapide du barrage de Diama... »*

Or, M. Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, nous recevant au début de ce mois de juillet, nous a personnellement confirmé : *« Le 11 décembre de cette année, je poserai la première pierre du barrage de Diama... D'ici à 2020, nous construirons une série de treize barrages sur le Sénégal, la Gambie et la Casamance, et la production, qui est actuellement de 200 000 tonnes de céréales, dépassera alors 7 millions de tonnes... La région du fleuve sera au début du siècle prochain une des plus riches de notre pays... »*

A Rosso, principale voie d'accès à la Mauritanie, face à la ville mauritanienne du même nom, à laquelle on n'accède toujours que par un bac insuffisant au trafic routier croissant, les eaux du fleuve, en juillet, en début d'hivernage, n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la dernière grande vague de sécheresse.

Moins de poissons

A Richard-Toll *(le jardin de Richard)*, dans le bureau qu'il occupe dans l'ancienne « folie » du baron Roger, un bâtiment sans grand cachet que couronnent deux tours de guet, M. Touré, chef du service des eaux et forêts, est pessimiste : *« La sécheresse a diminué le nombre des poissons parce que la quantité d'eau était devenue insuffisante et parce que les crues étaient trop tardives, autant de conditions défavorables à une reproduction normale... La surexploitation par des populations sous-alimentées et la modification du milieu naturel par certains aménagements hydro-agricoles sont également responsables de cette situation... »*

En revanche, à l'extérieur de la ville, au siège de la compagnie sucrière du Sénégal, l'atmosphère est radicalement différente. Le « patron » nous affirme : *« Nous avons fait un sacré pari que nous sommes en train de gagner et qui aura des conséquences considérables pour les populations de toute la vallée du fleuve... Ici, nous employons 4 500 personnes, dont 70 expatriés, et nous versons mensuellement 200 millions de francs CFA de salaires. Nous cultivons 5 500 hectares de canne, dont 4 800 sont en exploitation, totalement irrigués... En 1979, nous aurons raffiné 31 000 tonnes de sucre, ce qui représente la moitié de la consommation nationale... »*

A Dagana, le préfet Ibrahima Sourang, poète à ses heures, comme le chef de l'Etat qui a préfacé l'un de ses ouvrages, montre le fleuve *« limite naturelle, politique, monétaire... »*, expliquant : *« Durant six mois de l'année, la langue salée remonte jusqu'ici, à 140 kilomètres de l'océan, et les pêcheurs capturent alors des poissons de mer... Le barrage de Diama entraînera la disparition de cette langue salée et permettra d'importantes activités agricoles permanentes... »*

Il a convoqué des griots, sorte de conteurs, musiciens, hérauts et généalogistes, qui sont les détenteurs de la tradition orale. Craints et méprisés, appartenant à une caste professionnelle endogame, les griots expliquent avec force détails l'histoire du Ouallo, royaume qui s'étendait autrefois de Saint-Louis à Podor sur les deux rives du fleuve, et dont les souverains, les Brak, régnèrent de 1186 à 1855, jusqu'à ce que la France brise leur autorité. *« C'est Faidherbe* dit M. Sow, inspecteur de l'enseignement primaire en retraite, *qui a fait du fleuve la limite entre Maures et Wolof, alors qu'autrefois, pour bien indiquer qu'ils habitaient sur les deux rives, on appelait les habitants du Ouallo, les Ouallo-Ouallo... »*.

Les discussions sur les pouvoirs du Brak, sur les origines de la ville de Dagana, sur l'organisation de l'administration au royaume du Ouallo tournent à la querelle d'érudits — au milieu de grands éclats de rire. Mme Mbaba Diop, historienne et griote, chanteuse renommée, met tout le monde d'accord en fredonnant un air traditionnel.

Le vieil homme et le pont

A Podor, dont le nom aurait pour origine les pots d'or qui étaient vendus aux premiers commerçants européens venus s'installer ici, le préfet Mamadou Mustapha Fall explique que la ville n'a été désenclavée que depuis le 2 juin dernier. Construite sur un bourrelet alluvial dans l'île à Morfil, sur le site d'anciens cimetières d'éléphants, elle était jusqu'alors isolée par les eaux pendant une grande partie de l'année. L'inauguration du pont El-Hadj-Seydou-Nourou-Tall, du nom du petit-fils du grand conquérant El Hadj Omar, a changé la vie des citadins.

Celui qui a donné son nom au pont est, en dépit de ses cent seize ans, venu en personne présider aux cérémonies du 2 juin... Là encore, les conséquences de la sécheresse constituent le thème central des discussions, et le préfet rappelle qu'en 1976, à la suite de la destruction massive de leurs troupeaux, certains éleveurs peuhl s'étaient suicidés.

Maire de Podor, ancien combattant de l'armée française, M. Boubou Sall égrènerait volontiers ses souvenirs de la guerre du Rif. Cet octogénaire volubile, enseignant de son état, est un pédagogue et un conteur hors pair. Il évoque la geste d'El Hadj Omar, né à quelques kilomètres d'ici, mort dans des circonstances mystérieuses dans les grottes du pays Dogon, à Bandiagara, rappelant les liens personnels qui unissent sa famille et celle de l'homme qui se dressa contre la pénétration coloniale française.

Puis il raconte l'histoire de la cité qui, comme Dagana et Matam, fut l'un des grands centres de traite de la gomme arabique destinée aux industries européennes, tandis que l'une de ses filles évente avec patience les visiteurs éprouvés par une chaleur qui dépasse 40° à l'ombre. Il est vrai que, avec Matam, Kayes au Mali et Obock en République de Djibouti, Podor partage la réputation d'être l'un des points les plus chauds du continent africain...

A Matam également, c'est un ancien enseignant, M. Ibrahima Seriba Thioub, providence de tous les chercheurs et enquêteurs, qui fait office de cicérone. Sans mesurer ni sa peine ni son temps, il se perd en récits hauts en couleur consacrés à l'histoire des almamys du Fouta-Toro. Il est sans aucun doute le plus bel ornement de cette ville qui, depuis que l'ancien fort Faidherbe a été englouti par les eaux du fleuve en 1950, ne possède plus aucun monument ni bâtiment ancien. Mêlant mythe et histoire, légendes et faits réels, poésie et tradition orale, M. Thioub raconte à sa façon la fondation de la ville.

Et puis, lui aussi, il s'attarde sur la sécheresse : *« Le fleuve est aujourd'hui comme mort... Ce sont des camions venus de Saint-Louis qui nous amènent ici du poisson de mer... Beaucoup de pêcheurs ont abandonné leurs filets et cultivent, mais le fleuve ne sort plus de son lit... La dernière inondation importante a eu lieu en 1958, lorsque de Gaulle est venu à Dakar et a proposé le référendum pour savoir si les Africains acceptaient la communauté... »*

Il suffit d'une courte promenade sur le fleuve pour constater la véracité des propos de M. Thioub. Aucune pêche miraculeuse, et les filets sont pratiquement vides lorsqu'on les relève. Aucun champ non plus de grande étendue aux abords immédiats de la ville. Heureusement, Matam est une *« ville de rentiers »*, parce que beaucoup de ses fils se placent à Dakar comme vendeurs de journaux, cireurs, marchands ambulants ou fonctionnaires et envoient une partie de leurs revenus aux parents restés au pays. M. Sanchez, technicien agricole, seul Européen qui réside ici de façon permanente, nous confirme : *« Il y a des émigrés qui organisent des collectes en France pour acheter des groupes de moto-pompes pour leurs villages... »* Cette solidarité, on la retrouve également à Bakel, dernière des « escales » du fleuve, centre vital du pays sarakollé, zone traditionnelle d'émigration.

Des laptots aux dockers

Dès le dix-neuvième siècle, les Sarakollé, ou Soninké du haut fleuve s'engageaient déjà en grand nombre comme laptots (supplétifs) dans la marine de guerre française. Au vingtième siècle, on retrouve leurs descendants dans la marine marchande, et, dans *le Docker noir*, l'écrivain sénégalais Sembène Ousmane a décrit leurs conditions de vie à Marseille. Insistant sur les aspects financiers de l'émigration, une enquête collective menée récemment par le Centre de recherche et de documentation du Sénégal (C.R.D.S.), que dirige M. Mohammed Fadel Dia, indique qu'en 1977 les deux seuls bureaux de poste des villages de Somé et Dembankane ont reçu plus d'un demi-milliard de francs C.F.A. (le franc C.F.A. vaut aujourd'hui 75 centimes) en mandats...

Au-delà de Kayes, commence la région qui servit de tête de pont à la pénétration française au Soudan et surtout en direction du bassin du Niger. Ancienne capitale du haut Sénégal, titre que lui enleva Bamako en 1907, Kayes fut également pendant longtemps un important port fluvial, ruiné par la concurrence du chemin de fer.

A 12 kilomètres de ce centre administratif déchu, Medine rappelle la résistance du métis Paul Hole, qui, en 1857, fit front durant trois mois et deux jours aux guerriers d'El Hadj Omar qui voulaient s'emparer du fortin dominant le fleuve. Une simple pyramide entourée de trois canons perpétue le souvenir de ce fait d'armes.

Un autre monolithe tout aussi modeste marque les chutes du Félou, puisque Bafoulabé, confluent du Bafing et du Bakoy n'a pas le moindre monument. Les sources du Sénégal non plus, à proximité desquelles pourtant l'explorateur Gaspard Théodore Mollien affirme avoir personnellement gravé en 1817, la date de « sa » découverte, dans l'écorce d'un arbre voisin.

Du moins reste-t-il le récit d'un voyage effectué en compagnie de ses guides Ali et Boukari, et dont Mollien relate en ces termes la principale étape : *« Nous avons commencé à gravir une colline très escarpée. Nous étions encore loin de son sommet lorsque Ali, s'arrêtant tout à coup, nous montra sur notre gauche, à peu de distance de la route, un bouquet d'arbres touffus qui cachait la source à nos yeux. Je me laissai glisser avec Boukari le long de la montagne et parvins dans ce bois épais où les rayons du soleil n'avaient jamais pénétré, et je traversai le Sénégal, dont la largeur pouvait être de 4 pieds ; en le remontant, j'aperçus l'un au-dessus de l'autre deux bassins d'où l'eau sortait en bouillonnant, et plus haut un troisième qui n'était que humide, de même que la rigole qui aboutissait au bassin placé immédiatement au-dessous. C'est ce bassin que les nègres regardent comme la source du fleuve... »* (7). C'est ainsi qu'il y a cent soixante-deux ans prenaient fin les vives polémiques qui avaient opposé durant plusieurs siècles des générations de géographes sur le lieu de naissance du Sénégal.

PHILIPPE DECRAENE.

(6) Dont 225 millions de dollars en provenance de trois pays arabes (Arabie Saoudite, Abou Dhabi et Koweït, et 195 millions de dollars en provenance de divers pays occidentaux, dont la République fédérale allemande (100) et la France (50).

(7) G. T. Mollien, *Découvertes des sources du Sénégal et de la Gambie*, Delagrave, Paris, 1889, page 247.

CONTROVERSES AUTOUR D'UN NOM

Pour l'historien André Villard *(Histoire du Sénégal*, Dakar, 1943), le Sénégal est la rivière des Azenègues, les berbères Zenaga. Mais ce point de vue est loin de faire l'unanimité.

Paul Gaffarel, dans son ouvrage intitulé *le Sénégal et le Soudan français* (Edit. C. Delagrave, 1890) a noté : *« C'est Lanzarote le Génois qui, dans son voyage de 1275 (?) donna au fleuve le nom d'un Maure qu'il rencontra sur ses rives ; mais ce nom est complètement inconnu des indigènes. Il a longtemps été écrit Sénéga. C'est depuis une centaine d'années seulement que les Européens ont ajouté un l et transformé en Sénégal le Sénéga d'autrefois. Les anciens Wolof le nommaient Djalli-Balil et sur les portulans, il a longtemps été désigné par la dénomination de Vedamel ou rivière de l'or. Mais le mot Sénégal a prévalu. »* Paul Gaffarel ajoute curieusement : *« le vrai nom du fleuve est l'Ovidech »*...

Pour sa part, le contre-amiral Vallon, consacrant dans le *Bulletin de la société de géographie de Paris* (1886, n° 8) un article à l'origine de certains noms ouest-africains, signale que le fleuve Sénégal était dénommé Dechgi, Dechnnder, Dechgagile ou Gogiledech. Enfin, selon des sources moins érudites, Sénégal serait la déformation de deux mots qui, dans l'une des langues autochtones, signifierait *« ma pirogue »*...

SOCIETE

Travail en miettes

(Suite de la page 7.)

La direction refuse pour le moment de prendre en charge financièrement cette formation et d'aller plus loin que les quotas légaux, mais elle sait qu'elle est dans une impasse. Et si elle a récemment décidé de faire appel à un organisme spécialisé dans le contrôle des absences pour maladie, elle ne peut pas ignorer que cela ne changera rien à une maladie qui fait des progrès foudroyants : la nausée du travail en miettes.

Un gros effort d'accueil et d'explication est d'ailleurs fait à l'embauche. Les bas salaires ont été sérieusement relevés. Et, depuis deux ans, des réunions d'atelier rassemblent régulièrement le chef d'atelier et une dizaine d'ouvriers représentant les différentes catégories de travail. La direction y donne des informations sur la production, les accidents du travail, l'absentéisme ; et la discussion qui suit, centrée sur les conditions de travail, est susceptible de s'élargir aux questions les plus variées.

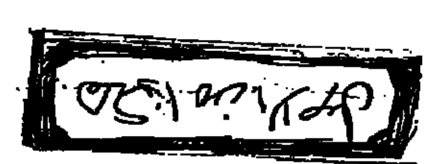
Ainsi, au fil des mois, ont été réglés un certain nombre de problèmes simples. Restent les problèmes majeurs : l'exiguïté des ateliers, par exemple, qui est la cause d'une grande partie des accidents : « Il n'y a d'argent que pour les dépenses directement productives. » *Mais Francis le militant, Francis qui s'accroche depuis cinq ans à cette vie d'O.S., avec la conviction chevillée que se disputent à ce niveau des enjeux essentiels ? Francis ne cherche pas à masquer la complexité de la situation :*

« Quand les patrons ont lancé les réunions d'atelier, le syndicat y a été hostile. On voyait bien qu'il s'agissait de nous faire produire davantage. Mais les gars, eux, se sont précipités sur l'occasion qui leur était donnée de pouvoir dire enfin ce qu'ils avaient sur le cœur au sujet de leur travail. Chez D., à Montluçon, où le syndicat voulait carrément boycotter les réunions d'atelier, il a dû changer d'attitude en vitesse parce que rien ne pouvait empêcher les gars d'y aller ; bien plus (quand il a décidé de venir y défendre ses positions), il s'est rendu compte qu'il ne devait pas intervenir trop souvent parce que les gens voulaient s'exprimer par eux-mêmes.

» On est déboussolés de voir les patrons se mettre à se poser des problèmes comme ceux des conditions de travail, du contenu du travail, ou même du droit des ouvriers à la parole... Bien sûr, c'est le souci de leurs intérêts qui les amène à le faire. Les inconvénients de la division du travail commencent à devenir plus lourds pour eux que les avantages : l'absentéisme, les défauts de la production, l'instabilité du personnel... Ils sont obligés de chercher dans des directions nouvelles.

» Mais nous aussi, nous sommes obligés de sortir des schémas traditionnels du syndicalisme. Il faut que nous nous remettions à réfléchir. Au lieu de refuser les réunions d'atelier, je crois qu'il faut se battre pour qu'elles gagnent du pouvoir, en arriver à discuter des investissements, du lancement de telle production par rapport à telle autre... »

M.-C. BEITBEDER.



RADIO-TELEVISION

« QUELLE FRANCE ? » SUR ANTENNE 2

Climats girondins

DEPROGRAMMEE le soir où elle devait être diffusée, en raison des impératifs de l'actualité (Antenne II a diffusé le 25 juin un reportage sur le drame des réfugiés vietnamiens), l'émission consacrée au département de la Gironde pourrait bien être la dernière de la série « Quelle France ? ». Série brillamment inaugurée en juillet 1977 avec le Nord - Pas-de-Calais et qui se limitera donc à six numéros.

Il était prévu au départ qu'au rythme d'une fois par mois la « Question de temps » serait ainsi de faire connaître mieux les spécificités de « coins » de la France dont les élus auraient accepté qu'ils soient montrés dans leurs réalités. Et même... ces élus étaient d'accord pour payer en partie ces productions. Le rêve. On les intéressait, à tous les sens du mot, à l'affaire. On précisait en outre les règles du jeu, et cela pouvait se bien passer, ce qui fut parfaitement le cas pour le Nord - Pas-de-Calais et pour l'Aisne.

Seulement voilà, les responsables politiques — et administratifs par extension — ne sont pas tous aussi sûrs de leur assise. Certains ont craint... D'autres se sont plaints, comme dans l'Hérault et les Pyrénées-Atlantiques, allant jusqu'à porter en justice les raisons de leur déception. D'autres encore n'ont pas hésité à intervenir carrément.

C'est arrivé dans le Bordelais, et, contrairement au numéro consacré à la Haute-Loire où l'on ne sentait guère de truquages (le Monde daté 1er-2 juillet), ce panorama girondin est assez étrange. Composé des images réalisées par des professionnels partis avec l'ambition de proposer une enquête sur le « pays », le film est affublé d'un commentaire off résolument « rose » et construit (re-construit) de façon à donner au télespectateur le sentiment que tout va très bien, et même de mieux en mieux.

A la rédaction en chef d'Antenne II, où l'on reconnaît les ambiguïtés de cet aperçu, on annonce que, à la rentrée, le temps d'un magazine, un samedi, on laissera la parole à ceux qui, sur place, auraient des choses à dire... On prévoit aussi de trouver dorénavant d'autres moyens de faire connaître les provinces.

PRATIQUER l'omission si l'on est diplomate, ou homme politique, c'est faire habilement son métier. Mais lorsque l'on est fabricant d'information, passer les ombres sous silence peut devenir un vilain péché. Oh ! en lançant l'idée de leur série « Quelle France » ? Eric Cloué, Guy Claisse et Philippe Gildas n'avaient pas de malignes intentions ! Bien au contraire. Ils se sont dit, comme tout le monde : les chaînes nationales ne laissent pas assez la parole aux Français non parisiens, or, dans les stations de FR 3, journalistes et réalisateurs, trop « impliqués » dans les réalités de leurs régions, ne donnent pas toujours des faits une vue objective, « extérieure ». Ils se sont dit encore que les Bretons, entre autres, peuvent être curieux de savoir comment on vit en Alsace, qu'un Lillois a sûrement envie de voir et d'entendre un habitant de Pau.

Il arrive cependant que la mise en œuvre pratique d'une « bonne idée » transforme singulièrement celle-ci. Et Louis Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, conclut carrément à l'échec de l'expérience : avec « Climats » — le numéro consacré à la Gironde — *« la chaîne se trouve dans la situation de diffuser un film de syndicat d'initiatives »* et *« des élus locaux n'ont pas échappé à la tentation d'une valorisation politique sans nuances de leur département »*.

Dans la mesure où le financement de ces émissions a été imaginé comme une coproduction avec les conseils régionaux (pour 40 % du budget), la DATAR (pour 20 %) et A 2 pour les 40 % restants, fallait-il espérer que les bailleurs de fonds laissent tout dire ? Fallait-il croire, comme l'affirme Philippe Gildas, qu'ainsi *« on les mouillerait davantage »* ? On connaît le rôle actuel de la Délégation à l'aménagement du territoire dans des régions, comme le Sud-Ouest, un peu tentées de basculer dans l'opposition. Il ne fallait pas attendre de ses représentants qu'ils établissent par exemple un commentaire critique des projets et des réalisations de la Miaca, cette mission d'aménagement de la côte Aquitaine qui, dans les dix années à venir, ne transformera certes pas la côte sauvage en Floride française, mais tout de même prévoit de grandes stations capables d'offrir trois cent mille lits supplémentaires. Quand on a de belles dunes de sable, il faut les exploiter, n'est-ce pas ?

« Ça va très bien »

On n'allait donc pas laisser M. Pierre Lebaillif, président de l'Association de défense des plages et landes en question, exprimer à l'antenne les réserves ou les inquiétudes que suscitent ces plans sur la comète touristique. De surcroît, ce dernier n'était pas natif du département mais venu du Pays basque, et donc « non représentatif », aux yeux des délégués à la commission de travail sur l'émission.

Le spectateur aura donc droit sur ce point — vues superbes de l'océan — au jugement circonstancié d'un scientifique chercheur à l'université, du genre *« la côte aquitaine sera conçue à l'échelle des ambitions, en tenant compte des oppositions, et tout cela dans la concertation »*. Il n'entendra que relativement peu M. Mano, modeste viticulteur de Saint-Loubès, s'interroger sur les fluctuations des cours du bordeaux, mais on lui fera l'apologie du rôle bénéfique et équitable du C.I.V.B. (Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux). Ou encore, il apprendra que le port du Verdon est appelé à restaurer le rôle de plaque tournante commerciale qui fut celui de l'ancien Bordeaux. Sur les avatars de la centrale nucléaire de Braud-Saint-Louis, on glissera en une demi-seconde.

Mais ne faisons pas de mauvais esprit. Le scénario proposé par Eric Clouet n'a pas été modifié. Ce qui a changé en cours de réalisation, c'est l' « interprétation des images ». Belles images d'ailleurs : survol en hélicoptère de la forêt landaise avec arrêt à la papeterie de Facture, ou bien promenade à travers les vignobles magnifiquement entretenus. Quoi de plus impressionnant qu'un chai amoureusement surveillé ? C'est peut-être Montaigne qui disait : *« J'aime ce pays parce qu'il est beau et parce qu'il est le mien. »*

Il faut croire que tous les Girondins sont aussi chauvins. C'est le cas, au dire de Gabriel Delaunay, ancien préfet de la région. Interrogé ici en tant qu'écrivain, il vante l'esprit frondeur, antijacobin des Bordelais, mais précise que, s'ils ont des problèmes, ils les règlent sans alerter la terre entière. Le Girondin, selon lui, est pudique. Il vous répondra toujours : *« Ça va très bien »*, même si... Sous-entendu : chez nous, le linge sale se lave en famille. C.Q.F.D.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Lundi 6, A 2, 21 h. 40.

Écouter-voir

● **SERIE : LA PREMIÈRE LETTRE. — Dimanche 5, FR 3, 20 h. 30.**

Roger Rouxel, l'adolescent-résistant torturé par la police française et abattu par l'armée allemande (le Monde *daté 22-23 juillet), est ici évoqué à travers le deuxième « lieu de rencontre » : l'école, qu'il venait à peine de quitter quand la guerre a éclaté.*

Sans se soucier de bienséance et avec des trésors d'imagination, des enfants mêlent histoire et fiction jusqu'à les confondre : malicieux, l'un commente les offensives de l'ennemi et les contre-attaques comme il le ferait d'un match de football, d'autres chantent et dansent le mariage de Roger et Mathilde puis reconstituent les enfers (la prison ?). Fidèle à sa volonté de faire « autre chose » sur le thème de la Résistance. Armand Gatti propose un spectacle audacieux, brouillon et poignant.

● **SOIRÉES D'AILLEURS : LES ETATS-UNIS. — Mardi 7, TF 1, 20 h. 35.**

Cette soirée consacrée à la télévision américaine sera principalement illustrée par un téléfilm de Stanley Greenberg Pueblo, *inspiré d'un événement authentique.*

Le 23 janvier 1968, le navire-espion américain Pueblo *en mission de surveillance au large des côtes nord-coréennes était arraisonné par la marine de ce pays. Après de longues tractations, l'équipage était finalement libéré en décembre mais le bâtiment est toujours aux mains du gouvernement coréen.*

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : INCROYABLE SARAH. — Mardi 7, A 2, 20 h. 35.**

« Elle est trop américaine pour ne pas réussir en Amérique », *disait d'elle Henry James, le plus européen des écrivains américains. Sarah Bernhardt prend ici les traits de Glenda Jackson.*

Née en 1844, elle vécut assez longtemps pour déclamer quelques vers de Rostand dans les tranchées de la première guerre, au soir d'une existence tout entière consacrée au théâtre, et à la mise en scène de sa propre existence.

Le téléfilm britannique, réalisé par Richard Fleisher en 1976, qui retrace ce destin hors du commun, n'a jamais été distribué en France. Il est suivi d'un débat entre historiens du spectacle.

● **DRAMATIQUE : LE TIERCE DE JACK. — Jeudi 9, A 2, 20 h. 35.**

Vieux garçon, Jacob Weil — Jack — vit avec une mère autoritaire, hanté par le souvenir de son père mort en déportation. Juif, il se sent persécuté et rend la société responsable de tous ses maux, réels ou i[illegible]inaires. Jack dérive peu à peu, quitte son emploi sous un prétexte futile et fait une fugue, comme un enfant. Un ami de son beau-frère, jeune architecte, essaie alors de lui redonner confiance, l'aide à rencontrer des gens, le distrait.

Le thème de ce téléfilm belge réalisé par Jean-Pierre Berckmans sur un scénario du dramaturge René Kalisky, n'est pas sans rappeler le Jeff de Jacques Brel, où l'amitié constitue l'ultime rempart avant la déchéance.

VU

Popesco

Quel métier, bon Dieu, et quel talent, quel art dans la façon de doser un silence, de filer une réplique, quelle force et quelle science ! Elle avait tout, Elvire Popesco, la beauté, le tempérament, l'exotisme, l'invention. Il ne lui aura manqué que la chance. Celle de tourner un grand film et de passer ainsi véritablement à la postérité. Comme Raimu. Elle l'égalait.

On l'a bien vu, vendredi, dans la foulée d'« Au théâtre ce soir ». Elle venait d'écraser par sa seule présence la Locomotive, *une comédie débile.*

Le rideau se relevait sur un assez beau portrait ; le dosage habituel de témoignages, d'interviews, d'extraits de pièces et de films.

Tous quelconques, ces films : ce n'est vraiment pas de veine. Même celui, le Roi, *de Pierre Colombier, où justement elle se mesurait à Raimu.*

Elle a inspiré les auteurs les plus cotés de l'entre-deux-guerres : les Verneuil, les Devel, les Bernstein. Ses partenaires habituels à l'écran s'appelaient Victor Boucher, Jules Berry, Louis Jouvet, Maurice Chevalier, Fernandel. Et, de tout cela, il ne reste que des traces, la marque que laisse le passage trop éphémère d'un personnage en quête de réalisateur. Le plus curieux c'est que, à la tête du Théâtre de Paris puis du Marigny, elle a composé avec bonheur des affiches sensationnelles : le Violon sur le toit, Dommage qu'elle soit une putain, la Puce à l'oreille...

« Un bon texte, c'est bien rare », nous disait-elle, toute dorée encore, toute fraîche, à quatre-vingt-trois ans. Vrai. Mais son meilleur rôle ne lui était pas destiné. A l'origine, c'était un rôle d'homme. Ecrit pour Raimu précisément, et il ne lui ressemblait en rien : c'est la Mamma, *d'André Roussin, toute noire et sombre sous sa perruque en ailes de corbeau, et ses voiles de deuil.*

CLAUDE SARRAUTE.

Correspondance

A qui la faute ?

A la suite de l'article de Mathilde La Bardonnie annonçant l'émission sur Léon Blum — premier numéro de « l'Histoire en jugement *», — diffusée par TF 1, le mercredi 25 juillet* (le Monde *daté 22-23 juillet), nous recevons de M. André Brissaud, responsable de cette série, une réponse dont nous publions les extraits suivants :*

Que mon émission sur le grand leader socialiste vous déplaise, c'est votre droit le plus strict de l'écrire. Mais, dans votre article, il y a quelques phrases et mots que je ne puis laisser passer sans réagir, car ils montrent une volonté indiscutable de nuire.

Vous osez m'accuser d'antisémitisme ! C'est grave. D'autant plus grave que faux. Je vous mets au défi de prouver votre calomnieuse affirmation qui ferait hausser les épaules à tous ceux qui me connaissent ou m'ont connu. Un seul exemple, pour vous informer. Deux de mes premiers livres d'histoire ont été respectivement préfacés par deux de mes amis, André Maurois et Robert Aron, de l'Académie française.

Je ne vous permets pas d'écrire que *« les propos de Me Tixier-Vignancour étayent les thèses hostiles du premier assesseur, André Brissaud »*, ni d'ajouter :

« *Tant de conviction antisocialiste filmée avec tant de complaisance, c'est beaucoup.* » Je dis : « Une telle perfidie de votre part, c'est trop. » J'ajoute :

« Comment osez-vous m'adresser un tel reproche alors que, dans ce « procès », sont exposées les thèses « pour » et « contre » sur Léon Blum et que, soucieux de la vérité historique, nous avons deux « contre » et trois « pour », dont le temps de parole, dans mon émission, est exactement trois fois plus long que celui des deux « contre » ? »

De son côté, M. Patrice Buffotot, qui a étudié la politique militaire du parti socialiste S.F.I.O. dans l'entre-deux-guerres, nous adresse une lettre de mise au point concernant les assertions de maître Jean-Louis Tixier-Vignancour, appelé à témoigner au cours de ce procès fictif :

Le principe même de l'émission consistant à faire passer devant u.. prétendu tribunal de l'histoire un homme politique ou autre personnage « historique » n'est pas une bonne formule. Celle-ci devient franchement de mauvais goût dans le cas de Léon Blum lorsque l'on sait que le gouvernement de Vichy le fit passer devant la cour de Riom !

Et on reprend, en 1979, les mêmes accusations que celles formulées par Vichy lors du procès de Riom. Les vieux mythes ont la vie dure, et il y a des contre-vérités qui doivent être dénoncées. Comme ces deux affirmations de maître Tixier-Vignancour, que les « jurés » ou autres participants de l'émission n'ont pas réfutées.

La première affirmation concerne *« les 400 avions livrés par le Front populaire aux républicains espagnols et qui auraient manqué à l'armée de l'air française en mai 1940 »*. Les études actuelles confirment toutes que les livraisons d'appareils français à l'Espagne républicaine s'élèvent à un total de 80 appareils et non de 400 comme l'affirme maître Tixier-Vignancour.

Encore faut-il préciser que tous ces appareils, commandés au titre du Plan 1 adopté en juin 1933, ont été conçus vers 1930 et pour certains, comme le Potez 25 bien avant. Bien qu'ils soient encore en service en 1937, ces appareils sont dépassés sur le plan technique à cette date. Lors de la déclaration de guerre, en septembre 1939, il va sans dire qu'ils sont complètement déclassés et incapables de s'opposer à des appareils « modernes ». Les quelques appareils encore en service dans l'armée de l'air ne seront pas utilisés dans la bataille de mai-juin 1940. Il est donc faux d'affirmer que les appareils livrés à l'Espagne auraient permis à l'aviation française de s'opposer avec efficacité à la Luftwaffe en mai 1940 puisqu'ils étaient tous périmés sur le plan technique.

« Le Front populaire n'a pas préparé le pays à la guerre », est la seconde affirmation inexacte. Le Front populaire a en effet donné les moyens financiers nécessaires au réarmement. Le 7 septembre 1936, le conseil des ministres adopte un plan quadriennal de défense nationale. Le général Gamelin demande pour le réarmement 9 milliards de crédits. Léon Blum et Edouard Daladier estiment cette somme insuffisante puisqu'ils portent ces crédits à 14 milliards. Le budget militaire de 1937 est supérieur de 50 % aux prévisions de 1936. Une caisse autonome de défense nationale est créée en mars 1937 pour gérer les emprunts de défense nationale.

Enfin les nationalisations des industries d'armement et des usines aéronautiques ont permis de passer d'une production semi-artisanale à une production de masse en concentrant les entreprises.

Si le matériel moderne est livré trop tard c'est faute d'avoir démarré le réarmement bien après celui des Allemands, qui a commencé dès 1933. Rendre le Front populaire responsable de la défaite de 1940 est une affirmation « politique » et non « scientifique » ; elle est un moyen de perpétuer le « mythe » lancé par le gouvernement de Vichy qui, en discréditant le Front populaire, a voulu cacher les responsabilités d'une certaine droite pro-allemande dans l'effondrement du pays en juin 1940.

Les films de la semaine



★ Jean Gabin et Michèle Morgan dans « Quai des brumes » de Marcel Carné (1938). Mercredi 8, A 2, 20 h. 35.

● **MAIS OU EST DONC PASSÉE LA SEPTIÈME COMPAGNIE ?, de Robert Lamoureux. — Dimanche 5, TF 1, 20 h. 35.**

Trois soldats français, « tire-au-flanc » de la débâcle et trouillards, réussissent pourtant à en faire voir de dures aux Allemands pendant l'invasion de 1940. Les vieilles rigolades du vaudeville militaire.

● **CRI DE TERREUR, d'Andrew Stone. — Dimanche 5, FR 3, 22 h. 30.**

L'angoisse et la tension d'une aventure policière avec prises d'otages ne cessent de croître, de scène en scène, dans ce film noir d'un réalisateur sans prestige particulier mais qui a fait, ici, tout pour surprendre.

● **LES SÉQUESTRÉS D'ALTONA, de Vittorio de Sica. — Lundi 6, FR 3, 20 h. 30.**

C'était, au départ, une pièce à thèse de Jean-Paul Sartre, avec débats d'idées. A l'écran, les idées ont fichu le camp et il reste un drame, pour ne pas dire un mélodrame, ennuyeux.

● **COIFFEUR POUR DAMES, de Jean Boyer. — Lundi 6, TF 1, 20 h. 35.**

En 1931, dans un film de René Guissart, Fernand Gravey était l'arriviste charmeur de la comédie de boulevard de Paul Amont et Marcel Gerbidon. Le *remake* de Jean Boyer est un amusant nanar des années 50 où Fernandel fait le pitre, en Casanova de l'indéfrisable inspiré.

● **TROIS SUR UN SOFA, de Jerry Lewis. — Mardi 7, FR 3, 20 h. 30.**

Sous des personnalités d'emprunt, cow-boy, sportif, amateur de zoologie (il se déguise même en femme), Jerry Lewis essaie d'être un psychiatre plus rapide dans ses cures que Janet Leigh, sa fiancée. La mise en scène, elle, traîne en route mais les pitreries de Jerry sont savoureuses, même s'il a, souvent, fait mieux.

● **LE BUISSON ARDENT, de Daniel Petrie. — Mercredi 8, FR 3, 20 h. 30.**

Le problème de l'euthanasie faussé par des complications, des digressions psychologiques et sentimentales. Dans ce pesant mélodrame, Richard Burton fait une drôle de tête. Il y a de quoi.

● **QUAI DES BRUMES, de Marcel Carné. — Mercredi 8, A 2, 20 h. 35.**

La consécration du couple Jean Gabin-Michèle Morgan par le « réalisme poétique » : brumes, pavés mouillés, êtres louches ou en marge, amour brisé par la fatalité, impossible départ vers les « ailleurs ». L'esthétique de Carné, l'univers de Prévert indissociables. Et des acteurs fabuleux.

● **SEPT FOIS FEMME, de Vittorio de Sica. — Jeudi 9, FR 3, 20 h. 30.**

Zavattini et de Sica empêtrés dans une comédie à sketches, commerciale et clinquante, dont Paris est la ville et Shirley Mac Laine la femme aux sept visages. Shirley s'épuise à se transformer, à montrer tous ses dons de comédienne, jusqu'au cabotinage. Comme on l'aime bien, on lui pardonne.

● **FLAMMES, d'Adolfo Arietta. — Jeudi 9, TF 1, 22 h. 30.**

Plutôt mieux que ce que réalise d'habitude ce bricoleur de l'underground parisien. Au moins, Caroline Loeb, jolie, charmante, poétique, n'est pas un travesti. Et certains plans sont bien composés. Quant à l'obsession, la névrose de la jeune fille pour un pompier en uniforme, elle prête plutôt à rire.

● **LE GRAND SILENCE, de Sergio Corbucci. — Vendredi 10, A 2, 23 heures.**

Ce n'est déjà pas banal de voir Jean-Louis Trintignant en tueur muet de l'Utah sauvage, à la fin du dix-neuvième siècle. Pourtant, Klaus Kinski, grimaçant et sadique, lui dame le pion dans ce western italien où les tremolos d'Ennio Morricone accompagnent des scènes violentes et sanglantes, des tueries à faire frémir.

● **ON A RETROUVÉ LA SEPTIÈME COMPAGNIE, de Robert Lamoureux. — Dimanche 12, TF 1, 20 h. 35.**

Henri Guybet a remplacé Aldo Maccione auprès de Jean Lefebvre et Pierre Mondy mais les trois zigotos de la 7e compagnie en déroute continuent d'appliquer le système D. pendant la débâcle de 1940. Les Allemands se laissaient-ils rouler aussi facilement ?

● **AVEC LE SOURIRE, de Maurice Tourneur. — Dimanche 12, FR 3, 22 h. 30.**

Maurice Chevalier, arriviste et salaud de charme dans une comédie de mœurs (on y voit beaucoup les milieux du music-hall parisien et la scène du « chapeau de Zozo » est un morceau d'anthologie) écrite pour le cinéma par Louis Verneuil, solidement mise en scène par Maurice Tourneur dont c'est un des meilleurs films des années 30.

● **LES IMPLACABLES, de Raoul Walsh. — Lundi 13, FR 3, 20 h. 30.**

Un western, un vrai, riche en détails authentiques sur les convoyeurs de troupeaux (2 000 kilomètres du Montana au Texas) avec de grands espaces, le style dru et dramatique de Walsh et des aventuriers qui sont joués par Clark Gable, Robert Ryan et Cameron Mitchell. Il y a aussi Jane Russell en femme-pionnier qu'André Bazin jugeait, avec raison, d'une « épaisse vulgarité ».

● **LA LOI, C'EST LA LOI, de Christian-Jaque. — Lundi 13, TF 1, 20 h. 35.**

Le tracé capricieux de la frontière franco-italienne dans un village des Alpes et la malice méchante de Toto font que Fernandel, victime de tracasseries administratives, devient quasiment chèvre. Fernandel et Toto ensemble, quel régal ! Et le métier de Christian-Jaque vaut celui de certains artisans de la « comédie italienne ».

● *Radio France* tient à la disposition des auditeurs les enregistrements des émissions de Rosemonde Pujol, consacrées à la défense des consommateurs. Deux des cassettes sont d'ores et déjà disponibles, l'une concernant l'alimentation, l'autre la sécurité. (Renseignements : cassettes Radio France 75786 Paris Cédex 16.)

RADIO-TELEVISION

Samedi 4 août

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing : Quand les hommes respectent les oiseaux.

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Cinépremière : Martial Solal.

23 h. 5, Sports (athlétisme) : Finale de la Coupe d'Europe à Turin.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Les dossiers éclatés : Varinka, de P. Dumayet, réal. P. Kahane.

Inspirés d'événements authentiques mais sur lesquels pèsent toutes les incertitudes des témoignages contradictoires, ces « dossiers » tentent de renouer les fils interrompus. L'histoire, ici, s'est passée en Russie aux environs des années 1800, dans un château où un comte et sa fille, Varinka, vivent dans le souvenir de la mère disparue. Fédor, l'intendant, aime Varinka... Une histoire d'amour et de sang des complices. Révolte et silences.

22 h. 10, Variétés : Ça balance (avec Michel Fugain).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le roman de L.P. Hartley, réal. D. Davis. (Premier épisode : la crevette et l'anémone).

Dans l'Angleterre du début de ce siècle, l'évolution des rapports qu'entretiennent un garçon et sa sœur depuis la prime adolescence à leur entrée dans l'âge adulte. Rapports de force et de tendresse entre un hypersensible et une autoritaire.

21 h. 35, Festival d'été : Musique dans la rue à Aix.

Le Festival « Musique dans la rue » d'Aix-en-Provence a rendu un hommage particulier cette année au compositeur Darius Milhaud. On entendra, entre autres, des extraits de la Sonate, de Poulenc (M. Lethiec, clarinette ; D. Weber, piano), de la Suite pour accordéon et orchestre *et de* Caramel mou, *de Darius Milhaud...*

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ;

20 h., « La Fin des patries », de J. Bodin, avec D. Grey, R. Blaess, A. Falcon. Réalisation G. Delaunay (rediffusion) ; 21 h. 30, Disques ; 22 h., Nuits magnétiques : le Music hall ; 23 h. 20, Emission consacrée à Francis Carco.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : lieder de Kuula, Moussorgski, Rachmaninov, Schubert, par M. Talvela, basse, et R. Gothoni, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

Dimanche 5 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée près de l'abbaye de Soligny (Normandie), prédic. Père abbé de la Grande-Trappe.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés : Mozaïque ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles (n° 4 : Requiem pour un prince héritier) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde : le retour des cigognes.

20 h. 35, FILM : MAIS OU EST DONC PASSEE LA SEPTIEME COMPAGNIE ?, de R. Lamoureux (1973), avec J. Lefebvre, P. Mondy, A. Maccione, R. Lamoureux, P. Bisciglia, P. Tornade.

Pendant la débâcle de 1940, un sous-officier et deux soldats échappent à la capture de leur compagnie par les Allemands. Ils vadrouillent en forêt et finissent par semer la terreur dans les lignes ennemies.

22 h., Jazz : Stan Gets Quintet.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec...

13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Athlétisme : Spartakiades de Moscou ; 16 h. 30, Dramatique : Petite rébellion.

17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (la vie sociale du loup) ; 17 h. 55, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Jeux sans frontière.

22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après l'œuvre de Balzac, adapt. M. Cazeneuve. Avec G. Geret, C. Le Poulain, H. Lowenadler. (Rediffusion.)

Premier d'une série de six épisodes, d'après l'œuvre de Balzac. La vie de Lucien de Rubempré, aimé d'Esther et manipulé par un intrigant dont il ne saura s'affranchir à temps. Belles images, mais assez vides.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Dizzie Gillespie and his friends.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Deuxième lieu de rencontre : l'école).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : CRI DE TERREUR, d'A. Stone (1958), avec J. Mason, R. Steiger, I. Stevens, N. Brand, A. Dickinson, K. Tobey (v.o. sous-titrée, N.).

A New-York, un homme tente d'empêcher les activités criminelles d'un ami. Celui-ci prend en otages sa femme et sa fille

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Saint-Malo (festival de musique sacrée) ; 11 h., La musique et les mots (Beethoven) ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon ; 12 h. 45, Musique de chambre : Trio à cordes de Paris (Frey, Verdier) ;

14 h., Avignon : bilan du Festival ; 16 h. 20, La réalité, le mystère ; 19 h. 10, Opéra : « Otello » (Verdi) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction G. Solti. Avec C. Cossuta, L. Price, G. Bagnier ;

23 h., Musique de chambre : Hasquenoph, Fauré, Ropartz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Sarasate, Tchaïkovski, Wieniawski, Rossini, Offenbach, Dvorak, Gounod, Lanner, Chabrier, Puccini, Massenet ; 9 h. 7, Charles Tournemire *l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche*-matin ; 12 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : Mozart ;

14 h., L'été en transat : Puccini, Schumann, J.-C. Bach, Bach-Busoni, Berg ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi, avec A. Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Demi-pause ; 21 h., Festival d'Orange 1979... En direct des grottes du Théâtre Antique : « Musique de théâtre » (Purcell), par l'Ensemble Concerto vocal, direction W. Christie. Avec J. Nelson, soprano ; R. Jacobs, haute-contre ; D. Thomas, basse ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

Lundi 6 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris Comédie (Quand le patron s'en mêle) ; 13 h. 45, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama ou les trésors des Indes (Conquête de la traversée centrale de la Nanda-Devi) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Quand la nature reprend ses droits.

20 h. 35, FILM : COIFFEUR POUR DAMES, de J. Boyer (1952), avec Fernandel, B. Brunoy.

Comment un tondeur de moutons provençal devient, à Paris, un célèbre coiffeur.

22 h., Les Français du bout du monde : Une Française au Kenya.

Docteur et pilote d'avion, Anne Spoerry fait partie des « médecins volants » et ne vit que par l'Afrique et pour son travail.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Grands voyages) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Athlétisme (finale de la Coupe d'Europe) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir. Passeport pour le bonheur, avec Pierre Seghers.

L'ami des surréalistes et l'éditeur des poètes, Pierre Seghers, poète lui-même, a invité R. Lahaye, D. Gélin, S. Kerval, V. Ullat, S. Christophe, J. Gréco, J. Marais, et aussi Lavelle.

21 h. 40, Magazine : Question de temps : Quelle France : climats (la Gironde).

Lire notre acticle page 10.

22 h. 40, Jazz : Clarence Gatemouth Brown.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES SEQUESTRES D'ALTONA, de V. de Sica (1963), avec S. Loren, M. Schell, F. March, R. Wagner, F. Prévost. (N. Rediffusion.)

Le secret de la maison d'un grand armateur de Hambourg qui, sachant sa mort prochaine, veut assurer sa succession.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; 9 h. 7, Université de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : Roger Calmel ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », d'A. Barroux ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., J'ai descendu le fleuve Niger ; 16 h., Rencontres d'été à La Rochelle ; 16 h. 40, Musiciens français ; 17 h. 20, De l'autre côté du miroir : portraits du Portugal ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., « Le Réveil du directeur de cirque », de F. Puntar ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les *dieux : rencontres bibliques « Jérémie »* ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... L'Orchestre philharmonique de Lorraine : Rossini, Ravel, Ligeti ; 10 h., Mélo-opéras... Religions : Bizet, Aubert, Meyerbeer, Massenet ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Ballets : « Roméo et Juliette » ; à 16 h. 25, Nouveaux solistes : Sor, Torroba, Ravel, Bartok ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival d'Orange 1979... En direct du gymnase du Théâtre Antique : récital de chant Teresa Zylisgara (Duparc, Fauré, Chopin, Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès.

Mardi 7 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : Des motos au pays des mille et une nuits ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... (Les Etats-Unis). Pueblo, d'A. Page.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Document : Les mois miracles, de R.-E. Fuisz, réal. A.-R. Kelman.

Grâce à une caméra télescopique, il est donné de voir un fœtus aux différents stades de sa croissance. Ce document, consacré à des cas de grossesse difficiles, est dû au photographe Robert Elfstrom. Une leçon de « bio-anatomie ».

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité dans l'islam) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Equitation (sauts d'obstacles) ; Haltérophilie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Incroyable Sarah, de R. Fleischer (1976). Avec *G. Jackson, V. Sardou, Y. Mitchell.*

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : Sarah Bernhardt, l'incomparable.

Avec A. Castelot, historien ; M.-G. Michel, auteur d'ouvrages sur le spectacle ; Philippe Gen, responsable de l'exposition consacrée à la Divine en 1976 à l'Espace Cardin ; J. Dupont-Nivet, auteur du livre Sarah Bernhardt à Belle-Isle.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 hh., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TROIS SUR UN SOFA, de J. Lewis (1967), avec J. Lewis, *J. Leigh*, M.A. Mobley, G. Golan, L. Parrish, J. Best.

Afin d'épouser plus vite sa fiancée, qui est psychiatre, un peintre entreprend de séduire les trois patientes que celle-ci voulait guérir avant son mariage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août mémoires vivantes ; à 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : par Guy Bailly ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 40, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger.. *de Bamako à Niamey ; 16 h., Rencontres d'été* à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Raymond Depraz ; 17 h. 20, De l'autre côté du miroir : portraits du Portugal, par A. de Carvalho (rediffusion) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, par J. Peignot (rediffusion) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : « le Retour au peuple, pourquoi ? », avec C. Gallini et J. Ranciere ; 21 h. 15, The Kitcher center ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... de l'homme ; 9 h., Schubert, Dvorak, Gershwin ; 10 h., Orchestre de Nice-Côte d'Azur, dir. M. Bamert, avec J. Menuhin : Haydn, Beethoven ; 12 h., Les vacances du musicien ;

14 h., Estivales... Made in Stokowski : Dvorak, Stravinsky, Bloch, Mendelssohn, Bach ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique dir. P. Maag et chœurs philharmonia de Londres, dir. N. Balatsch, avec T. Zylis Gara, M. Zakai, H. Laubenthal, M. Schenk : « la Clémence de Titus », ouverture ; Motet « Exultate jubilate » et « Requiem » (Mozart) ; 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Aberdroth » ; 1 h., David Cairns.

Mercredi 8 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : New-York, New-York ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Maxime Weygand, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Curieuse façon de retracer l'histoire que celle d'André Brissaud. Nous l'avons dit à propos du jugement de Léon Blum. Ici le « procès » du général. Avec pour jurés : H. Amouroux, journaliste et historien ; P. Ory, historien ; E. Pognon, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Otto Punter, membre de l'Orchestre rouge ; le colonel Rémy, et Pierre Lefranc, historien du gaullisme. Les témoins appelés sont le colonel Gasser, aide de camp du général Weygand, le général Chambe, historien, et M. Pierre Ordioni, ministre plénipotentiaire, historien.

22 h. 45, Magazine : Questionnaire (L'homme est-il *naturel* ?). Avec René *Dubos*, biologiste et philosophe.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le Forez, de paysages en *tradition*) ; 15 h., Série : *Pilotes* ; 16 h., Sports : Equitation ; haltérophilie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : QUAI DES BRUMES, de M. Carné (1938), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Simon, P. Brasseur, R. Le Vigan. (N. Rediffusion.)

Au Havre, un soldat de l'infanterie coloniale, déserteur, vit un grand amour sans lendemain avec une fille surgie de la nuit et liée à des personnages équivoques.

22 h. 10, Portrait : Marcel Carné ou la naissance d'une vocation, par C. Barma, réal. Mosco.

Il y a eu, en juillet, l'hommage organisé par la Cinémathèque française. Aux Etats-Unis, à Boston, s'ouvre un musée Carné... Des livres paraissent. Ce film biographique, émaillé de témoignages, retrace l'enfance et la carrière du cinéaste, un de nos plus grands.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 hh., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE BUISSON ARDENT, de D. Petrie (1959), avec R. Burton, B. Rush, J. Carson, A. Dickinson, J. Dunn, H. Jones.

Dans une ville du Massachusetts, un jeune médecin devient l'amant de l'épouse d'un ami d'enfance qui est atteint d'un mal incurable et dont il abrège volontairement les souffrances.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois *d'août... Mémoires vivantes* ; 9 h. 7, Université de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : de la ville des lettres au pays Songhaï ; 16 h., Rencontres d'été à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Yves Prin, Edward Hagerup Bull ; 17 . 20, Matinée des autres : le zen et l'Occident et les Haïkus (rediff.) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediffusion) ;

21 h. 30, Festival d'Avignon : Concert donné par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne. Direction C. Abbado. Avec M. Perahia : « Ouverture de Prométhée » ; « Concerto n° 4 pour piano et orchestre » *(Beethoven)* ; « *Septième Symphonie en mi majeur* » (Bruckner) ; 22 h. 25, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 2 2h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... Staatskapelle de Dresde : Marcello, Schubert, Weber, R. Strauss, Bruckner ; *12 h., Les vacances du musicien* ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivals... Opéra : « Lady Macbeth de Mzensk » (Chostakovitch), par l'Orchestre philharmonique de Londres. Direction M. Rostropovitch. Avec G. Vichneuvskaïa, R. Tear, J. Alldis ; 16 h. 50, Nouveaux solistes... J.-Y. Thibaudet : Debussy, Ravel, Chopin, Liszt ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique, direction R. Weikert. Avec S. Nimsgern, basse ; P. Schreier, ténor : « Cantates BWV 82, 55 » ; « Suite n° 1 en ut majeur, BWV 1066 » ; « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur, BWV 1048 » (J.-S. Bach) ; 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Abendroth » ; 1 h., David Cairns.

Les écrans francophones

Lundi 6 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Le sixième sens ; 20 h. 45, *les Hors-la-loi du Missouri*, film de P. Landres.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Matt Helm ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Le mille-pattes fait des claquettes*, film de J. Girault.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde : Hong-kong ; 21 h. 10, Styles. — *R.T. bis :* 20 h. 40, *Gribouille*, film de M. Allégret.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Histoire mondiale de la marine ; 21 h. 10, Viva Brasil.

Mardi 7 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, La petite maison dans la prairie ; 20 h. 45, *Honni soit qui mal y pense*, film de H. Koster.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *la Mer des bateaux perdus*, film de J. Kane.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La grande aventure de James Onedin ; 20 h. 45, Des autos et des hommes. — *R.T. bis :* 20 h. 5, Histoire de la musique populaire ; 20 h. 55, La maison d'Albert.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Spécial vacances ; 21 h. 20, En direct avec un écrivain suisse ; 22 h. 20, Le trône et la couronne.

Mercredi 8 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Hit parade ; 20 h. 45, *les Mariés de l'an II*, film de J.-P. Rappeneau.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Ce diable d'homme ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Une balle au cœur*, film de J.-D. Pollet.

TELEVISION BELGE : 20 h., Série : Romance ; 21 h. 5, Jeux sans frontières. — *R.T. bis :* 20 h. 35, Télérétro ; 21 h. 35, Chapeau melon et bottes de cuir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 30, La survivance des phoques.

Jeudi 9 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Les oiseaux de Meiji Jingu ; 20 h. 45, *les Lumières de la ville*, film de C. Chaplin.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Hawaï police d'Etat ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *l'Homme tranquille*, film de J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Zorba le Grec*, film de M. Cacoyannis.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Voyage à dos d'âne à travers les Cévennes ; 21 h. 20, Romance.

Vendredi 10 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Des autos et des hommes ; 20 h. 45, *Trente Secondes sur Tokyo*, film de M. Leroy.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Jean-Christophe ; 21 h. 10, *Johnny Guitare*, film de N. Ray.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La chute des aigles ; 20 h. 50, Le temps des incertitudes. — *R.T. bis :* 20 h. 15, Fête sur la 2 : Liège.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, L'or du Hollandais ; 21 h. 40, Paris pour mémoire : la boulangerie à décors.

Samedi 11 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Mon ami le fantôme ; 20 h. 45, *Banacek*, film de R. Heffron.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Kung Fu ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Le solitaire passe à l'attaque*, film de R. Habib.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Animaux du soleil ; 20 h. 25, *Buena sera, Madame Campbell*, film de M. Franck ; 22 h. 10, La parole à la défense.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les yeux bleus ; 21 h. 15, Les citadelles d'argile.

Dimanche 12 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Histoire des trains ; 20 h. 45, *les Pièges de Broadway*, film de R. Mulligan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Le monde en guerre ; 21 h. 5, La bulle ; 21 h. 15, *Pitié pour le prof*, film de S. Mazzarini.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Théâtre pour rire : *les Deux Vierges* ; 22 h. 10, Championnats de Belgique d'athlétisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Claudine à l'école ; 21 h. 35, La longue recherche ; 22 h. 20, Vespérales.

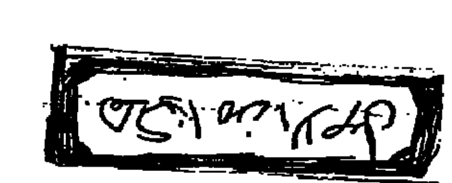
Lundi 13 août

TELE - LUXEMBOURG : 19 h. 45, Le sixième sens ; 20 h. 45, *les Deux Flibustiers*, film de G. Silvestri.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les diamants du président ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *le Bataillon dans la nuit*, film d'A. Dwan.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde : transmigration en Indonésie ; 21 h. 5, Styles. — *R.T. bis :* 20 h., Seniorama ; 20 h. 40, *Boule de feu*, film de H. Hawks.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Trésor party ; 22 h. 25, Le taureau.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 9 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Le triangle des Bermudes ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigaut (Miss et le jeune homme fragile) ; avec D. Darrieux, J. Morel, C. Nollier.

Rencontre dans la Forêt Noire au moment du Carnaval, maladie du héros : intrigue à l'eau de rose bien peu intriguante.

21 h. 35, Série documentaire : Tigris... le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (3. — Les navigateurs).

Dans le golfe Persique, un équipage rencontre un archéologue anglais.

22 h. 30, Série, CAMERA-JE : FLAMMES, d'A. Arrietta (1978), avec C. Loeb, X. Grandes, D. Massolo, I. Garcia Lorca, P. Greggory.

Poursuivie par une obsession d'enfance, une jeune fille cache un pompier dans sa chambre, au sein de la demeure paternelle.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Sydney Bechet) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., C'est nous : le Mexique.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Dramatique : Le tiercé de Jack, de R. Kalisky, réal. J.-P. Berckmans.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Musique : Requiem de Duruflé, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Chœurs : Ensemble vocal de Provence, dir. H. Guy, avec N. Denize et B. Luxon.

Une œuvre de 1947. En neuf parties, moderne et grégorienne à la fois.

22 h. 45, Fenêtre sur... la peur chez les enfants, par B. Baillot-Hardy, réal. A. Delarive.

Dès l'âge d'un an le petit homme a peur du noir. Ensuite, il ne supporte pas de rester seul. Après, on lui parle du loup. Comment disparaissent ces terreurs, ou par quelles autres angoisses sont-elles remplacées.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : SEPT FOIS FEMME, de V. de Sica (1967), avec S. Mac Laine, P. Sellers, R. Brazzi, V. Gassman, C. Greyn, L. Barker, A. Arkin. (Rediffusion.)

Les aventures amoureuses ou mondaines de sept femmes différentes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août... Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : Pierre Petit ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : de Bamako à Niamey... La vie dans les îles ; 18 h., Rencontres d'été à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Marcel Mihalovici ; 17 h. 20, Irlande ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., La Comédie-Française présente : « Phèdre », de Racine. Mise en scène J. Rosner. Avec R. Arrieu, F. Beaulieu, J.-N. Dalric ; 22 h. 30, Histoires des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Des notes sur la guitare ; 9 h. 35, Estivales... Les grands disques de l'année : Schubert, Debussy, Sibelius, Prokofiev, Tartini, Stravinsky ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik : Ravel, Saint-Saëns, Schumann ; 15 h. 35, Grenier musical ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange, le Nouvel Orchestre philharmonique, direction V. Negri : Motet « Nisi Dominus » (Vivaldi) ; « Su le sponde del Tebro » (A. Scarlatti) ; « Sonate à cinq pour cordes et continuo » (Albinoni) ; « Sonate à cinq pour trompette et cordes » (Torelli) ; « Concerto grosso pour S.A.R. de Sassonia » (Vivaldi) ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... David Cairns.

Vendredi 10 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande ;

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : la Birmanie des frontières ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Adieu Berthe, de J. Murray et A. Boretz.

Une farce vaudevillesque adaptée par Francis Blanche, dans un éclat de rire bon enfant, sinon de bon goût.

23 h. 35, Le petit album d'Expressions : Emmagasiner le passé ; réal. P. Villiers.

Le Musée dauphinois de Grenoble.

CHAINE II : A 2

12 h. 30 Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (la créativité féminine) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : haltérophilie ; l'école interarmées.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée ; de N. Cortal ; réal. F. Chatel.

Quatre amis vivent en communautés : problèmes pour une romance à épisodes.

21 h. 30, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez.

Avec MM. C. Exbrayat (le Château vert), J. Chalon (L'avenir est à ceux qui s'aiment), Mme C. Chawaf (Maternité).

22 h. 42, Ciné-club, FILM : LE GRAND SILENCE, de S. Corbucci (1968), avec J.-L. Trintignant, K. Kinski, F. Wolff, V. McGee, L. Pistilli.

Pendant l'hiver de 1898, dans l'Utah, un tueur muet s'oppose à des chasseurs de primes, dirigés par un chef cruel.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Ixtoc one ne répond plus.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Cinquième épisode : Jack, dont on s'est débarrassé, ne se révèle pas apte au métier de forgeron.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août... Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : Alexandre Tansman ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : Arakoi Diko, déesse du fleuve, n'entre pas dans la ville ; 16 h., Rencontre d'été à La Rochelle : les arts plastiques ; 16 h. 40, Musiciens français : Jean Bizet ; 17 h. 20, Matinée des autres : Papa Legba... Christianisme et paganisme à Haïti (rediff.) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediff.) ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française... Autour de Jules Verne jusqu'à l'avènement de Rosny Aîné. Avec J.-B. Baronia, G.-H. Gallet, J. Goimard, F. Lacassin, J. van Herp. Réalisation E. Frémy ; 21 h. 30, Premières nuits, par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... La flûte : Gastoldi, Corelli, Telemann, de Boismortier, Honegger, Villa-Lobos, Martinu, Penderecki, Mefano ; 10 h. 30, Autour du Stabat mater de Schubert ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Grandes œuvres religieuses : Rachmaninov ; 16 h. 25, Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, direction P. Paray : Chausson, Chabrier ; 17 h. 30, « L'Amant déserté » (A. Bancquart) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands en direct de Sarrebrück. Direction H. Zender. Avec R. Firkusny, piano ; E. Kertesz-Gabry, soprano : « Symphonie n° 31 en ré majeur, Parisienne » (Mozart) ; « Zeitströme » (Zender) ; « Concerto pour piano n° 18 en ré majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en sol majeur » (Mahler) ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : David Cairns.

0 h. 5, David Cairns.

Samedi 11 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing.

20 h. 35, Variétés : Show machine.

21 h. 38, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Magazine : Ciné-premières (Alexandre Lagoya).

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 35, Sports.

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Dramatique : Histoire de voyous (La belle affaire), adapt. D. Bruno, réal. P. Arago.

Histoire de truands ou les voleurs volés. Deux toiles de Van Gogh ont disparu, mais c'est une feinte, aux allures de démonstration.

22 h. 10, Variétés : Ça balance.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le roman de L.P. Hartley, réal. D. Davis (2e épisode : le septième ciel).

Oxford en 1920. Début d'une idylle. Eustache sera-t-il abattu ?

21 h. 25, Festival d'été : Fêtes de Cornouaille. Réal. J. D. Verhaegue.

Tradition à Quimper depuis 1923, la fête de Cornouaille rassemble chaque été, en juillet, les adhérents de quatre-vingts cercles celtiques. Défilé de costumes bretons, danses et retrouvailles de mille sonneurs de cloches.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Philosophie de la nature ; 8 h. 30, De Saturne au Sabbat ; 9 h. 7, Taïwan-Singapour (Indonésie) ; 11 h. 2, Verdi ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Festival estival de Paris ; 15 h. 15, Nuits magnétiques : derniers vestiges de l'Empire ; 16 h. 30, Livre d'or : Ivan Moravec, piano ; 17 h. 30, L'érotisme, échappé vers les temps imaginaires ;

19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française... Lettres du Québec ;

20 h., Carte blanche : un coup de feu jamais n'abolit les départs ; 21 h. 20, Programme ; 22 h., Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : de l'hommage au pillage ; 10 h. 30, Maurice Gendron, violoncelliste et chef d'orchestre ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz : summer séquence ;

13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ; 14 h., Estivales : écrivains-musiciens : Diderot, Rousseau et la musique ; 15 h. 30, Festival de Salzbourg... En direct de l'O.R.F. : Mozart, Puccini ; 17 h., Les Paladins (Rameau) ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Orange 1979 : « Turandot » (Puccini), par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur philharmonia. Direction N. Santi. Solistes M. Napier, T. Zylis-Gara, N. Martinucci ; 23 h. 30, Ouvert la nuit : David Cairns ; 1 h., Hommage : Slocco, E. Ysaÿe.

Dimanche 12 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église Saint-Cornély de Carnac, préd. Père M. Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés : Brasil tropical ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : ON A RETROUVE LA SEPTIEME COMPAGNIE, de R. Lamoureux (1975), avec P. Mondy, J. Lefebvre, H. Guybet, R. Lamoureux, P. Tornade, E. Colin.

Trois soldats français, poltrons mais débrouillards, faits prisonniers par les Allemands en 1940, organisent leur évasion d'un camp de transit.

22 h. 30, Jazz estival Cedar Walton Quartet.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec...

13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 13 h. 35, Sports : Athlétisme (championnat de France) ; 16 h. 30, Cirque Knie ; 17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Les Iduns) ; 18 h. 5, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Jeux sans frontière ; 22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après H. de Balzac, réal. M. Cazeneuve (Red. 2e épisode).

Lucien de Rubempré, acculé à conquérir Clotilde pour les besoins de son irrésistible ascension sociale, s'enflamme malgré tout pour Esther, que le baron de Nucingen aime passionnément. Vautrin — l'ancien bagnard Herrera — tire les ficelles.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Bill Dogget Sextet.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Troisième lieu de rencontre : l'atelier des apprentis).

21 h. 40, Courts métrages.

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français, l'avant-guerre) : AVEC LE SOURIRE, de M. Tourneur (1936), avec M. Chevalier, M. Glory, A. Lefaur, P. Andral, M. Simon (N. Rediffusion).

Un garçon sans le sou et sans scrupules enjôle tout le monde par son sourire et, d'intrigue en intrigue, devient un personnage important dans le monde du spectacle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre : Nielsen, Carter, Beethoven ;

14 h., « La Cagnotte », de Labiche ; 15 h. 45, « Vingt-neuf degrés à l'ombre », de Labiche ; 16 h. 30, La réalité, le mystère ;

19 h. 10 (jusqu'à 23 h.), Diffusion intégrale d'un opéra de Verdi (programme établi par S. Goldet, non communiqué).

23 h., Solistes : Franck, Couperin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Glinka, Pugnani-Kreisler, Strauss, Ischpolt, Dvorak, Smetana, Sarasate, Adam ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche matin ; 12 h., Festival de Salzbourg : Mozart ;

14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi : Arturo Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle : Foss, Macha, Huber ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Demi-pause ; 20 h. 30, Festival d'Orange 1979... Concert donné au Théâtre Antique : « les Saisons » (Haydn), par l'Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich, direction W. Schwallisch ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... En hommage : A. Clement, M. Corette ; 1 h., David Clairns.

Lundi 13 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h. 45, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Les Provinciales : la vigne et le vin, par H. Knapp et J.-C. Bringuier ; réal. H. Knapp (rediff.) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing.

20 h. 35, FILM : LA LOI C'EST LA LOI, de Christian-Jaque (1958), avec Fernandel, Toto, N. Roquevert, N. Besozzi, R. Génin, N. Nerval. (N.)

Dans un village des Alpes, à cheval sur la frontière entre la France et l'Italie, un douanier français, à cause des tracasseries d'un contrebandier italien, perd sa nationalité, son uniforme, est considéré comme bigame et déserteur.

22 h. 5, Série : Les Français du bout du monde : la Thaïlande.

Jacques Bes vit depuis dix-huit ans près de la frontière birmane, où il accueille, dans des cases de bambous flottant sur l'eau, quelques touristes « motivés », désireux de l'accompagner à dos d'éléphant visiter son pays d'adoption, dont, à la nuit tombée, il conte les légendes.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Nicole et la prière) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : sports basques.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma : la vie d'artiste, par Marie-France Brière.

Avec Cl. Dubois, M. Le Forestier, I. Mayereau, L. Chedid, M. Rivard, M. Fugain, Y. Duteil, M.-P. Belle, L. Ferré, etc.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

Les vacances des Français (programme sous réserve).

22 h. 40, « Pour l'amour d'Elvis ».

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES IMPLACABLES, de R. Walsh (1955), avec C. Gable, J. Russell, R. Ryan, C. Mitchell, J. Garcia, H. Shannon.

En 1867, deux frères, anciens combattants sudistes, convoient, du Montana au Texas, le grand troupeau d'un marchand de bestiaux qu'ils voulaient d'abord dépouiller.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musique de chair et de sang ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France : Chambord ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Egypte : en remontant le cours du Nil ; 16 h., Le Pacifique au long et au large : le continent austral ; 16 h. 40, Musiques de chair et de sang : Pergolèse, Dukas ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire ;

18 h. 30, Mot à mot : amour ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve ;

20 h., Conte immoral, d'après le prince de Ligne. Adaptation G. Bray. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'amande mystique ou l'espace de conversion ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise : en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 23 h. 30, Opéra, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : orchestre Provence-Nice-Côte d'Azur ; 10 h. 15, Mélo-opéras : Meyerbeer, Saint-Saëns ; Massenet, Aubert, Bizet ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz : summer séquence ;

13 h. 5, Devoir de vacances ; 14 h., Estivales : ballets « Casse-noisette » (Tchaïkovski) ; 15 h. 30, Ensemble orchestral de Paris (Mozart, Cimarosa, Capdenat, Devienne) ; Nouveaux solistes : Ensemble de cuivres da Camera (Purcell, des Prés, Louvier, Hindemith) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, En direct de Felsenreitschule... Festival de Salzbourg : « les Créatures de Prométhée, ouverture » (Beethoven) ; « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur (Beethoven) ; « Un Survivant de Varsovie » (Schoenberg) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski), par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne et Jeunesse-Chor, de Vienne. Direction C. Abbado ; 23 h. 30, Ouvert la nuit : David Cairns ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Le point du jour, de J.P. Bertrand ; 7 h., L. Bozon et J.-M. Brosseau ; 9 h., E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Côté soleil ; 15 h. 30, La chasse au trésor, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Musiques au pluriel, de P. Bouteiller ; 17 h., Les Français sous l'occupation, de H. Amouroux ; 18 h., Y'a d'la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 20 h., Feed-back, de P. Blanc-Francard au tour de France à la voile ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Mystère, aventure et amours, de M. Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

SAMEDI ET DIMANCHE. — 5 h., Ouvrez l'œil, on fera le reste (sam. et dim.) ; 9 h., Du varech dans mon espadrille (sam.) ; 9 h. 30, L'oreille en coin (dim.) ; 10 h., Paris-touristes (sam.) ; 11 h., L'eau à la bouche (sam.) ; 14 h., L'oreille en coin (sam. et dim.) ; 18 h., Samedi scothèque (sam.) ; 20 h., La tribune de l'histoire de l'été (sam.) ; Et si nous passions la soirée ensemble (dim.) ; 21 h. 15, La musique est à vous (sam. et dim.) ; 22 h., Les tréteaux de la nuit (sam.) ; Jam-parade (dim.) ; 23 h., Au rythme du monde (sam.).

FRANCE - MUSIQUE, FRANCE-CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. (mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 40 (cult.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult. et mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 35, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 8 h. 45, C. Barbier ; 11 h., Le bruit mystérieux, de C. Morin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story ; 17 h. 30, Hit-Parade, de J.-C. Laval ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Festival de Montreux ; 1 h., J.-C. Laval.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été, avec P. Sabatier ; 13 h., Journal de F. Parinaud ; 13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès (et à 14 h. 30) ; 15 h., La pure vérité quinze ans après ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de P. Alexandre ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Camping service ; 21 h. 15, Disco, avec S. Berbett ; 0 h., Station de nuit.

R.M.C. (informations toutes les heures) ; 9 h. 15, La récréation ; 11 h. 45, Midi match ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal, de J. Paoli ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h., Les superrubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, Venez dans ma radio ; 22 h. 30, Le journal du soir et le livre du jour ; 22 h. 40, Allo ! Nathalie ; 0 h., Morus.

Le Monde

culture

Musique

UNE CLÉ DE SOL POUR OUVRIR L'EUROPE

(Suite de la première page.)

L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne (O.J.C.E.) est composé en effet de garçons et de filles de quatorze à vingt-et-un ans, en provenance des neuf pays du Marché commun, sélectionnés tous les ans par concours. Les membres sont rééligibles, mais la moitié de l'effectif — dure loi du sport musical — a dû céder la place en 1979 à de nouveaux instrumentistes. Comme nous le disait M. Heath après une répétition de l'ouverture de « Prométhée », de Beethoven, qu'il dirige, « il n'a pas été possible d'équilibrer les nationalités et les musiciens. Vous imaginez le dosage de douze contrebasses et de neuf pays selon des critères où doit primer, évidemment, la qualité ». Grâce au ciel, les comptes d'apothicaire qui interviennent dans le choix des fonctionnaires de Bruxelles ont été bannis. Personne n'y trouve à redire, pas plus qu'aux horaires de travail (quelque dix heures par jour), qui feraient monter la température dans tout autre orchestre professionnel.

Mais qui résisterait à l'amicale pression de Claudio Abbado ? Il n'est pas italien pour un sou dans sa façon de faire répéter ces jeunes. Pas d'enflure dans le propos ni dans le geste. Il découpe l'œuvre en tranches plus ou moins fines suivant la difficulté de la composition. Le record est sans doute obtenu avec « le Survivant de Varsovie », de Schoenberg, qui figure audacieusement au programme.

Il faut voir et entendre comment, par petites cellules de musique de cinq ou six mesures, il monte cette pièce, comment il fait répéter un quatuor de trompettes à qui est proposée une ligne particulièrement syncopée. Deux jeunes Belges de l'orchestre à qui nous demandions s'ils ne souffraient pas sur une partition pareille, nous répondirent : « Ce n'est pas commode, bien sûr, mais Abbado clarifie tout. »

Pour mettre tous les atouts dans son jeu, le directeur de la Scala de Milan, qu'il s'agisse de répéter une cantate de Bach, la « 7ᵉ Symphonie » de Bruckner, « l'Oiseau de feu » de Stravinski, ou le « 4ᵉ Concerto pour piano » de Beethoven, se fait aider par six assistants. Ainsi, dans les premiers fauteuils, partitions en main, chacun surveille soigneusement un groupe d'instruments : violons, violoncelles, contrebasses, bois et cuivres, percussions, un assistant général remplaçant parfois le « maestro » au pupitre.

Ces jeunes Européens, à qui il arrive de répéter individuellement pendant les pauses tant est grande leur volonté de se surpasser, savent aussi se défouler en dansant parfois jusqu'à minuit le rock ou en improvisant un match de football. Ils n'ont malheureusement pas assez de temps pour aller musarder dans le parc de la Vanoise.

Quoi de meilleur qu'une clé de sol pour ouvrir l'Europe si engoncée jusqu'ici dans son fatras communautaire ? Comment ceux qui se comprennent si bien à travers des barres de mesure ne sentiraient-ils pas ce souffle commun si difficile à percevoir autrement ? Sur le tee-shirt d'un flûtiste on lisait ces paroles sous une portée musicale : « All men are brothers » (tous les hommes sont frères).

Le royaume du piano

Les installations que Courchevel met, grâce à la FACIM, à la disposition des Rencontres musicales et autres, étonnent par leur ampleur. Déjà Claudio Abbado nous a dit qu'il souhaiterait pouvoir revenir l'an prochain.

Mais Courchevel n'est pas seulement transformé grâce à s... [illegible] « palais des congrès » (il lui manque, hélas, encore trop d'infrastructures sportives). L'été, des stages musicaux attirent ceux qui veulent profiter de leurs vacances pour s'entraîner. A Moriond (Courchevel 1650), c'est le royaume du piano. Sous la direction de M. Marc André, de l'Ecole normale de musique de Paris, l'office du tourisme a été farci de claviers.

On en tr[illegible]s aussi bien dans la grande salle de délibération de la municipalité que dans la nursery, dans le centre médical ou dans le local sportif. Tous les jours, de 16 heures à 20 heures, c'est le défilé des leçons. Chaque élève, muni des conseils adaptés à son cas, va le lendemain, deux ou trois heures par jour, s'exercer dans les studios avoisinants. Mais ce n'est pas la « forcerie ». Par chance, M. Marc André est un passionné de montagne autant que de musique et il sait, quand il le faut, remplacer ses cours par une leçon de nature en entraînant son équipe sur les pentes.

Deux cents mètres plus haut, son collègue, M. Nicolas Chumochenko, professeur au conservatoire de Fribourg-en-Brisgau, tient une classe de violon dans l'église de Courchevel, les élèves, surtout Allemands, allant travailler dans les coins et recoins de l'office du tourisme. Des violoncelles et des altos viennent se joindre parfois au groupe de base pour des séances de quatuor et de quintette. De son côté, M. Baugel, de l'Orchestre des pays de Loire, monte toujours avec une quinzaine d'instrumentistes, à l'église de Courchevel un programme de musique de chambre qu'il présentera dans les stations avoisinantes. L'an prochain, on attend le Trio Pasquier.

Ainsi, la musique continue d'essaimer de festivals en sessions, de villes en stations de sports d'hiver ou d'été. Elle a gagné le terrain européen, elle grignote les alpages. Qui s'en plaindrait ?

PIERRE DROUIN.

★ Le premier concert a lieu le 8 août à Avignon. Retransmission sur France-Culture à partir de 21 h. 30.

Exposition

UTRILLO ET VALADON A ALBI

Au musée d'Albi, il n'est pas surprenant que le beau dessin de Toulouse-Lautrec, la Buveuse (1889) accueille une intéressante petite exposition d'été consacrée surtout à Utrillo, mais aussi à sa mère Suzanne Valadon. On sait que, du temps de sa jeunesse agitée, la « terrible Maria », comme disait Puvis de Chavannes en parlant de Suzanne Valadon avait, entre autres, servi de modèle au célèbre portrait où Lautrec rejoint l'expression prostrée du Verre d'absinthe de Picasso. Tout ce milieu de peintres et leurs très libres amies, où l'alcool compte parfois beaucoup, a été décrit très fréquemment avec complaisance. Certains excès spectaculaires aident d'ailleurs le succès.

Restent les réussites de la peinture. Et les cinquante-six toiles et dessins réunis au palais de la Berbie permettent à la fois de rencontrer certaines d'entre elles et d'en apprécier l'autonomie par rapport à la conduite de la vie. Ou à son absence.

On ne peut pas dire que l'exposition révèle en Suzanne Valadon une artiste exceptionnelle. Les cinq toiles présentées montrent que, malgré un dessin énergique et une composition intelligente, les réalisations doivent beaucoup à des emprunts faits aux peintres fréquentés.

Le trait est souvent trop éloquent et la couleur lourde. Les quatre dessins que l'on pourra préférer racontent Maurice enfant, avec plus de cruauté descriptive que de tendresse maternelle. Pour les rapports affectifs entre mère et fils une photographie, dans un style finement psychologique à la Nadar propose, dans le catalogue, l'image d'un triste petit garçon bien habillé tenu par la main autoritaire d'une femme tout en noir.

N'empêche que Maurice a très vite mis dans sa peinture tout ce qui manque à celle de sa mère. D'abord impressionniste, Utrillo décrit Paris en 1908 (« Rue de Montmartre » n° 3) par petites touches, puis « l'Eglise de Villiers-le-Bel » n° 6) prend une masse très individualisée grâce au bon usage des blancs (1909). Enfin, en 1910, nous avons ce que la postérité nommera un « Utrillo » avec la « Rue Norvins » qui s'enfonce entre des façades blafardes, traitées en rectangles juxtaposées.

Dans l'ensemble, les toiles présentées sont bien classées en trois salles où cet art qui n'hésite pas à s'inspirer de la carte postale — et parfois à lui ressembler — offre, malgré les redites constantes de la mise en pages, des moments inattendus, légers, inspirés, d'une intense présence poétique.

C'est le cas, pour ne citer qu'un exemple, de l'Eglise de Deuil (n° 15, 1912), si blanche qu'elle a été sous-titrée « la petite communiante » et où des triangles se superposent avec une sorte d'ingénuité qui ne doit rien à l'art naïf, mais tout à une sincérité purement picturale du rendu. Ces murs, parfois lépreux, ces chaussées ourlées de longs trottoirs vides et de volets clos (Rue Tholoze, n° 93), ces pignons sinistres dans une lumière claire et sans poids prennent subitement un accent pathétique. Et c'est le triomphe de ce qui sera nommé par la suite « du Paris ».

Un Paris réduit à une architecture usagée, inhabitée et de préférence sordide. Aux églises près, Utrillo ignore les monuments et offrira surtout la célébrité aux carrefours déserts ou aux petits cafés, comme le « Lapin agile », que l'on trouve et retrouve dans l'excellent panneau consacré à la « période blanche » et dans les œuvres graphiques des années 30.

Une carrière courte dans une longue vie. Un immense succès. Mais surtout ce qu'il est donné de voir à l'ombre de Lautrec à Albi, c'est, dans quelques toiles seulement pour ce qui concerne Utrillo, l'extraordinaire pouvoir que peut avoir la peinture quand une vive sensibilité s'en mêle.

PAULE-MARIE GRAND.

■ Une semaine d'animation culturelle est organisée par plusieurs associations locales avec le concours de l'hebdomadaire « Télérama », au Puy (Haute-Loire) du 5 au 12 août. Au programme : soirée « scène ouverte », animée par le conteur Yves Philippe (le 5). Soirée « café-théâtre » avec la participation de Romain Bouteille (les 6 et 7). Récital Renaud, au Théâtre de verdure (le 10). Et aussi du théâtre avec « le Marchand de Venise », interprété notamment par Jean le Poulain et Geneviève Casile (le 11). Renseignements : 69-38-41.

■ La « Grande Arène d'or » du vingt-sixième Festival du cinéma yougoslave, qui a eu lieu à Pula du 26 juillet au 2 août, a été décernée au film « le Trophée » de Karol Vicek.

■ Le Festival Lumière pour jeune public sera présenté à Lyon du 18 au 24 septembre et proposera une série de courts métrages réalisés par des ateliers d'écoliers de la région lyonnaise, ainsi qu'une sélection internationale de vingt-cinq films.

Rock

LE CHOCOLAT BLANC DE BERROYER

Les connaisseurs disent : « Berroyer écrit dans *Charlie Hebdo* et dans *Hara-Kiri*. Il n'a rien compris au rock, mais sous prétexte qu'il a de l'humour, il en parle. Mal. » Les connaisseurs ont tort. Berroyer écrit effectivement dans *Charlie Hebdo* et *Hara-Kiri*, mais il ne parle pas du rock, il parle le rock comme on parle le français ou l'anglais. C'est rare. Berroyer a un nom prédestiné, alors il écrit comme son nom. Il est grossier parfois, jamais vulgaire, drôle toujours, vivant, et humain terriblement. Il a écrit un livre, *Rock and Roll et chocolat blanc*, qui confirmera les connaisseurs dans leurs pensées. Un livre qui traite plus de chocolat blanc que de rock and roll. Ça change.

Il a pris Jacques Higelin, Telephone et Starshooter comme prétexte, un choix qui peut paraître peu judicieux dans sa totalité, et ça n'a aucune importance car de toute façon ils n'ont qu'un second rôle. On sait qu'ils jouent du rock, on les suit en tournée avec Berroyer, mais à peine. Berroyer ne s'est pas posé en journaliste, il ne les a pas regardés jouer, mais il les a regardés vivre. C'est mieux. Il a vécu avec eux : les grands moments lorsqu'ils étaient heureux, les petits quand ils étaient mesquins. Il ne s'est pas posé en analyste non plus, simplement il a essayé de comprendre ce qui les pousse à jouer et à s'exprimer, ce qui les en empêche aussi. Il les a surpris quand ils vivaient pleinement et également quand ils ne faisaient que survivre en voulant donner le change.

Quand ils jouaient sur scène, il ne s'est pas contenté de les écouter, il a regardé ce qui se passait autour, ce qui vivait, le public, le service d'ordre, les organisateurs, et l'attitude de ces gens, leurs humeurs, leurs goûts et leur dégoût font que son livre a une âme.

Mais pas seulement. Surtout, Berroyer se raconte, beaucoup, sans gêne, mais avec une pudeur attachante. Berroyer a compris que le rock n'est pas seulement un groupe qui se démène sur scène, un disque qui hurle sur une chaîne stéréo, et c'est ce qu'il traduit dans son livre. Le rock est un environnement, un mode de vie, un univers fait des petites choses du quotidien. Ces petites choses, on les appréhende avec un rythme particulier ou pas, c'est cela qui fait la différence : le feeling. Et c'est aussi cela que vit Berroyer, le rock à chaque instant. Ça se sent. Ça peut tenir dans le choix d'un papier peint : « *Prenons la trompette. J'aime Miles Davis, je trouve sa musique intelligente, elle me réchauffe, elle me stimule. Je trouve celle de Georges Jouvin plate, autosatisfaite, bête. Mon oncle préfère Georges Jouvin. Je n'aime pas le papier peint chez mon oncle. Mon oncle a la musique de son papier peint. Miles Davis et Georges Jouvin c'est Proust et Guy Des Cars. Ma tante préfère Guy Des Cars.* »

Berroyer ne joue pas le rock, même s'il en joue, il n'a pas besoin de porter du cuir noir ni de danser en s'exhibant pour le ressentir. Il ne paye pas de mine, Berroyer, on le voit sur le verso de la couverture, non, il goûte au rock naturellement, il le porte en lui en allant faire son marché au Monoprix, par exemple, et il en profite pour raconter une aventure scabreuse qu'il a vécue avec une vendeuse. Il parle de Starshooter, et ça lui évoque un reportage réalisé dans les sex-shops. Tout est lié. Il s'ouvre au lecteur, établit un contact, met dans son livre un peu tout ce qui l'a conduit à écouter du rock, n'importe quoi. Ce sont des histoires toutes simples, un premier amour, un réveillon raté, une rencontre inattendue, que tout le monde a connues, mais c'est bon de les lire, il sait les raconter, et c'est souvent touchant derrière la dérision. C'est vrai, les gens qui ont grandi avec le rock se reconnaissent en lui même s'ils n'appartiennent pas à la même génération. C'est simplement une histoire de chocolat blanc qu'on a envie de croquer avec lui après avoir refermé son livre.

Jonathan Farren tient la rubrique cinéma dans le mensuel *Rock & Folk*, et son livre *Ciné-rock* retrace l'histoire du rock au cinéma. De 1953, avec *Graine de violence* et la chanson de Bill Haley *Rock Around The Clock*, à nos jours, deux cent cinquante films sont passés en revue à travers des analyses, des fiches techniques et des photos. C'est parfois laborieux comme un devoir de vacances, mais on découvre des films inédits.

Sur le modèle des compilations réalisées par l'hebdomadaire américain *Rolling Stone*, *Interviews*, comme son nom l'indique, regroupe des entretiens avec des rock-stars publiés dans *Rock & Folk* depuis 1970. Près de dix années de rock racontées par ceux qui le font. Très intéressant !

ALAIN WAIS.

★ *Rock and Roll et Chocolat blanc*, chez Henri Veyrier ; *Ciné-Rock*, chez Albin Michel, collection « Rock & Folk » ; *Interviews* chez les Humanoïdes Associés, collection « Speed 17 ».

EDITH NYLON AU CLUB 31

« Je suis la femme bionique... artères antistatiques... perruque de nylon... utérus en téflon... seins gonflés silicone... lèvres glacées de chrome... je suis interchangeable... Edith Nylon c'est moi... » En se présentant avec cette chanson, Edith Nylon annonce la couleur d'un rock nourri à l'atome sur fond de guitares tonitruantes. On sait à quoi s'en tenir. Ils sont cinq : Mylène Khaski (chant, synthétiseur, textes), Christophe Boutin (guitare), Zako (guitare), Karl Mormet (basse) et Albert T. (batterie), tous très jeunes, à peine vingt ans. Cette jeunesse, ils la portent en eux. On les a vus l'autre soir sur la scène du Club 31 (1), ils rayonnaient avec la simplicité des gens qui ont le talent et l'audace pour eux, sans maniérisme. C'était beau à voir.

Sur scène, Edith Nylon ne fait pas regretter la saveur de son 33 tours, une qualité rare pour un groupe qui débute. Les musiciens proposent une continuité dans l'inspiration : les textes collent à la musique. Ce propos est original et touffu, s'accommode d'un modernisme qui conserve une direction dans le choix des sujets et des titres : *Avorton*, *Chromosome x*, *o. Herr Monde*, *Hydrostérile*, *Etre automatique*, *Euthanasie*. Le ton juteux des guitares fonctionne avec charme sur l'énergie farouche des compositions, tandis que le synthétiseur se fait énigmatique. Mais le plus intéressant peut-être, se sont ces mélodies, propres à se prêter aux exigences de la radio, qui accrochent l'oreille. Edith Nylon est en effet un exemple de plus de ce rock français qui prend chaque jour de l'importance et face auquel, la maturité et la confiance aidant, la variété française ne pourra tenir le choc longtemps. Car ces groupes qui s'expriment aujourd'hui ne le font pas pour le simple plaisir des producteurs. Il est enfin possible d'imaginer le jour où l'on cessera d'entendre ces chanteurs qui parlent pour ne rien dire. C'est rassurant...

ALAIN WAIS.

★ Discographie CBS 83708.

(1) Le Club 31 vient d'ouvrir, rue de l'Echaudée, et propose un choix musical de qualité dans un cadre petit et intime.

Jazz

Quelques disques

● SONNY ROLLINS : *Alfie*. — *Alfie*, c'est le titre d'un film de Lewis Gilbert qui fut primé au Festival de Cannes. La musique signée Sonny Rollins est familière aux amateurs de jazz puisqu'elle sert d'indicatif depuis longtemps à l'émission quotidienne de France-Musique « Jazz time ». Rollins est accompagné par un grand orchestre placé sous la direction d'Oliver Nelson, disparu aujourd'hui, dont le style a marqué l'évolution des musiques de films hollywoodiens et de séries policières américaines ; cet album en est un très bon exemple.

★ Impulse (distribution Carrère).

● TEPPIN' WITH THE WORLD SAXOPHONE QUARTET. — Quelques mois après son concert à l'Espace Cardin, le World Saxophone Quartet, cet ensemble unique qui réunit quatre des meilleurs saxophonistes américains actuels, peut être enfin écouté et distribué en France. Un enregistrement exceptionnel si l'on considère que cette prestigieuse formation n'a gardé que ses meilleures compositions. Ce n'est pas un hasard si quatre d'entre elles sont de Julius Hemphill, car plus que David Murray, Oliver Lake et Hamiet Bluiett, ses trois compagnons, il est responsable de la fondation du quartet.

Les quatre instruments s'entrelacent, se séparent, se distribuent les rôles, en changent, donnent l'impression d'un tour de passe-passe. Souvent l'un des quatre marque la syncope et la ligne mélodique de base pour les trois autres, mais au cours du même morceau cette tâche passe de l'un à l'autre si bien que le World Saxophone Quartet tout au long du disque se joue de nos oreilles, nous bluffe... pour notre plus grand plaisir.

★ Disque Black Saint-Distribution Musica.

P.-E. R.

Festivals

A Avignon

Twyla Tharp au premier degré

Paul Puaux quitte la direction du festival d'Avignon sur un dernier bouquet de feu d'artifice, avec le spectacle présenté par Twyla Tharp et la compagnie dans la cour d'honneur. Ce spectacle, il l'avait longuement négocié avec la chorégraphe, peu disposée à quitter son studio de création et son pays, les Etats-Unis.

Twyla Tharp a de vieux airs de jazz plein la tête et une invention gestuelle délirante. D'emblée, ses ballets nous emportent dans un tourbillon frénétique, une succession de figures contrastées dont l'œil s'évertue à suivre les constellations imprévues. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la richesse de son *balabile* (langage des pas), de sa rigueur chorégraphique ou de la maîtrise impressionnante de ses danseurs. Dans un genre bien défini, le super-show, elle est parvenue à une perfection. Sa danse, spécifiquement américaine — on n'imagine absolument pas les chorégraphes français proposant ce genre de performance — plonge directement aux racines populaires de son pays ; elle s'inspire de tous les styles passés et présents ; elle y puise des rythmes, des images, des comportements. Tous ses ballets construits sur le même schéma constituent une suite de tableaux dansants d'une nation.

Country dance (1976) se réfère aux divertissements des pionniers, pleins d'entrain et d'humour, que Twyla Tharp fait littéralement éclater dans une suite d'entrées regroupant et disloquant les groupes dans un style cocasse. Les performances masculines y sont éblouissantes comme le solo de Tom Rowe, tout en ralentis et étirements souples. *Sues-leg* (1975) égrène des pas contrastés sur des airs de Fatts Waller avec des déhanchements, des glissades à la Fred Astaire. *Eight Jelly Rolls (1971)*, dansé par les filles seules, évoque les années du jazz avec des distorsions du corps, des tensions et des chutes somnambuliques où triomphe la toute petite, menue, Shelley Washington. Le *Disco*, bâti sur un « tube » de John Simon, *Us together*, exploitent un rapport très fluide entre douze danseurs. Toute en souplesse, Sara Rudner mène le jeu. C'est une sorte de mouvement continu très fluide qui crée des hasards de rencontres avec des arrêts nets et des changements de direction.

S'il n'y avait cette musique contraignante, on pourrait mieux s'intéresser à la construction qui se rapproche assez des « events » de Cunningham. Il y a aussi *1903*, un solo interprété par la chorégraphe, une image d'elle-même qu'elle propose, qu'elle affirme avec des étirements nonchalants, un jeu de pieds impatient et une gestuelle empruntée aux chanteuses de blues. Une impression de solitude se dégage, encore accentuée par le trac de la danseuse qui, le soir de la première, a perdu une partie de son assurance et de ses moyens.

La *Fugue*, ballet sans musique, créé en 1971, est sans doute l'œuvre qui a le plus de prolongements. Il est confié à trois garçons. Ils le dansent en martelant le sol. Leurs évolutions précises, quasi mathématiques, interdépendantes, créent une tension qu'on ne trouve pas dans les autres ouvrages de ces deux programmes.

Dans *Bakers Dozen* (« Treize à la douzaine »), créé en février dernier, toute la troupe habillée de blanc se livre à d'ébouriffantes variations. Tantôt les danseurs sont tous occupés sur un même thème que chacun développe à une vitesse différente, tantôt ils développent simultanément un thème différent.

C'est un envol de gags, d'acrobaties, mêlant les cabrioles battues et les grands manèges classiques aux contractions à la Graham et aux renversements du tango, avec des arrêts de mouvements brusques et des chutes contrôlées spectaculaires. Chacun donne son maximum ; on atteint là un des sommets du style Tharp. Mais on y trouve aussi ses limites. Cette danse à l'état pur, vivante, brillante, perceptible au premier degré, est dépourvue d'implications sous-jacentes, de mystère et d'émotion.

Twyla Tharp nous donne d'admirables divertissements, mais elle n'a pas créé une nouvelle forme de ballet « américain », comme l'avait réussi Jerome Robbins dans les années 50. C'est peut-être ce qui explique la réticence d'une partie du public avignonnais — un public difficile — qui a bien accueilli le spectacle mais sans lui faire le triomphe du siècle.

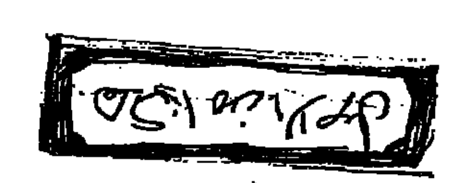
MARCELLE MICHEL.

A Rennes

LA MAISON DE LA CULTURE EST CHARGÉE DE LA PROGRAMMATION DU THÉATRE MUNICIPAL

La Maison de la culture de Rennes vient d'être chargée par la ville d'assurer, pour la saison 1979-1980, outre ses programmes propres, ceux du théâtre municipal, qui sera fermé en raison d'importants travaux de rénovation. Grâce au budget initialement prévu pour le théâtre municipal, la maison de la culture créera des spectacles lyriques, accueillera des opérettes, les premiers concerts de l'Orchestre du théâtre de Rennes, nouvellement constitué, et une partie des représentations traditionnelles de tournées théâtrales.

Dans un second temps, la maison de la culture programmera la saison de réouverture du théâtre municipal (1980-1981), qui devra être orientée vers « de nouvelles formes d'approche du public ».



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Carré Silvia Monfort (745-31-43) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Que n'eau, que n'eau (sam., 18 h. 30) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Daunou (261-69-14) : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : le Magnifique Opéra (sam., 20 h. 30, dernière).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (544-57-34. Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Supplément au voyage de Cook (sam., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Un cœur simple (sam., 20 h. 30) ; Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Salle Monod-U.C.J.G. (254-86-09) : le Tartuffe (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Belges (sam., 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : la Forêt des âmes (sam., 22 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Mairie du IVe (278-60-56) : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : les Europophages (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Samedi 4 - Dimanche 5 août

Les concerts

Lucernaire : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe) sam., 20 h. 30).
Notre-Dame : M. Preston (Dupré, Sifler, Reger, Guillou) (dim., 17 h. 30).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. R. Gousseau, sol. A.-M. Miranda, M. Lecluse (Marcello, Scarlatti, Purcell) (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : R. Tambyeff (Frescobaldi, Mozart, Bach, Walthe) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : G. Rost (sam., 21 h. 30) ; Jimmy Gourley (dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Alceu Valença (sam., 21 h.); Henri Guedon, salsa (sam., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : la Souris déglinguée (sam., 22 h.).
Lucernaire (222-26-50) : Yan Ludovik, Philippe Lemer (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Patio (758-12-30) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 22 h.).
Riverbop : Samba San Show 7 (sam. et dim., 22 h. 30).
Bilboquet (548-81-84) : Marc Hemmler, Bob Martin (sam. et dim., 22 h.).

Festival estival

(633-61-77)

Hôtel Intercontinental : M.-T. Ghirardi, R. Gratien, O. Bensa, guitares (Mozart, Casterède, Ponce...) (sam., 18 h. 30).

Festival de Sceaux

Sceaux (660-07-79), château : Sextuor J. Loriod (Charpentier, Jolivet, Tisné, Tessier...) (sam., 17 h. 30) ; Quatuor Molard (Haydn, Debussy, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : l'Oiseau bleu, de M. Tourneur ; 18 h. : Quand les vautours ne volent plus, de H. Watt ; 20 h. : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 22 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard. — Dim., 15 h. : Dada et le surréalisme ; 18 h. : les Echappés du néant, de J. Farrov ; 20 h. : l'Ange des maudits, de F. Lang ; 22 h. : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi.

Beaubourg (704-24-24), sam., 15 h. : Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 17 h., Comédies musicales et opérettes : Violettes impériales, de R. Pottier; 19 h., Enigmes et mystères : Jack l'Eventreur, de J. Brahm ; 21 h. : Vie privée, de L. Malle. — Dim., 15 h. : l'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 17 h., Comédies musicales et opérettes : Sérénade au Texas, de R. Pottier ; 19 h., Enigmes et mystères : la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 21 h. : la Baie des anges, de J. Demy.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille [illegible]

[illegible]

(Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

[illegible]

THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V. f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08 ; Saint-Michel, 5e (326-79-17); V.f. Français, 9e (770-33-88, v.o. mar.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

[illegible]

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Matalon (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Rex, 2e (236-83-93); Helder, 9e (770-11-24).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maréville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19); Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani (v. f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara (v.f.): Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours impairs.
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e [illegible]

[illegible]

SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Marseille : un leader éphémère

Ils étaient plus de quarante-cinq mille spectateurs le vendredi 3 août, au Parc des Princes, venus découvrir les nouvelles recrues du Paris-Saint-Germain (P.-S.-G.), le Portugais Alves, le Brésilien Abel et le Sénégalais Boubacar, mais aussi retrouver l'Olympique de Marseille (O.M.) de toujours, premier leader d'un jour du championnat de France de football. P.-S.-G.-O.M., c'est en effet l'affiche la plus fantasque de la compétition, l'affrontement des deux clubs les plus imprévisibles.

Au début de l'année, l'Olympique de Marseille offrait encore l'image d'une armée en déroute, désorganisée et surtout démoralisée par les ordres contradictoires de ses deux responsables techniques yougoslaves, Djalma Markovic, l'entraîneur, et Josip Skoblar, le directeur sportif. Quand Jules Zwunka, le vingt-huitième entraîneur de l'O.M. en vingt-huit ans, a été rappelé au club pour la troisième fois en quatre ans, les dirigeants ont dû, pour payer le solde et passer la trêve hivernale, demander aux joueurs d'abandonner un mois de leur salaire et à la municipalité de consentir une avance exceptionnelle de 1 million de francs.

C'est pourtant cette même équipe qui, six mois plus tard, était redevenue un commando redoutable pour les meilleures et ce même club qui postulait au transfert de Michel Platini, Johnny Rep ou Paulo César... avant d'engager le Tunisien Temime et deux espoirs du football français Frédéric Piette et Henri Zambelli. Certain, à Marseille, n'ont pas hésité à parler d'escroquerie à propos de ce recrutement, fruit d'une « opération renfort » qui avait rapporté 500 000 F à coups de vignettes autocollantes vendues 25 F dans toute la région.

Président de l'Organisme de gestion autonome de la section professionnelle de l'Olympique de Marseille (OGASPOM), M. Norbert d'Agostino se défend. Le contrat renouvelable de Temine Lahzani garantit à celui-ci 450 000 F pour un an et la situation financière du club ne permettait pas d'autres acquisitions onéreuses. Quand M. Norbert d'Agostino a succédé à M. Fernand Méric, en avril 1977, le club présentait un déficit de gestion de 6 400 000 F sans compter un redressement fiscal en suspens depuis l'éviction de M. Marcel Leclerc en 1972. C'était pour ne pas prendre personnellement en charge ce passif qu'il avait créé l'OGASPOM en s'engageant à bloquer chaque année 750 000 F sur la subvention municipale pour rembourser ces anciens créanciers.

Aujourd'hui, le président de l'OGASPOM aligne des chiffres en sa faveur. Depuis sa prise de fonction, il a réalisé 1 800 000 francs de bénéfices malgré 3 200 000 francs investis en transferts de joueurs, ce qui lui a permis de faire face plus tôt que prévu au remboursement de certains créanciers de l'O.M. de Fernand Méric. Il a obtenu la confiance du maire de la ville, M. Gaston Defferre, qui lui aurait promis de défendre devant le conseil municipal l'augmentation, l'an prochain, de la subvention de 1 million à 1 500 000 francs, et l'octroi, pour la première fois, de dix détaxes sur les dix-neuf matches de championnat disputés au Stade-Vélodrome. Avec 2 000 000 de contrats de publicité sur les maillots et au stade, 1 000 000 de garanties pour des matches amicaux, et un budget de dépenses ramené à 6 000 000 de francs, M. Norbert d'Agostino pense s'être mis, au plan financier, à l'abri de toute mauvaise surprise cette saison. Reste, bien sûr, à obtenir des résultats...

Sur la lancée de la saison précédente, où l'équipe n'a perdu que trois de ses vingt derniers matches, l'Olympique de Marseille peut en effet espérer jouer les premiers rôles cette année. Plus préparateur physique et meneur d'hommes qu'éducateur, Jules Zwunka entend façonner son équipe à l'image d'un puncheur, capable de contrôler le match grâce à une défense serrée, puis de réussir le K.O. en contre-attaque avec des joueurs aussi déroutants que Didier Six, auteur d'un premier but plein d'opportunisme à la dixième minute, Jean-Marc Berdoll ou Temine Lahzani, si toutefois ce dernier assimile à trente ans son premier entraînement de footballeur professionnel.

Premier leader du Championnat, l'Olympique de Marseille a perdu cette position à la cinquante-cinquième minute quand Abel a su tirer profit d'un coup-franc pour égaliser. Le club phocéen rentre donc dans le rang sans renoncer à ses ambitions car il ne rencontrera pas souvent un meneur de jeu aussi actif et inspiré que le Portugais Alves, soutenu par un demi ausi percutant que Dominique Bathenay, auteur du second but victorieux de son équipe à un quart d'heure de la fin du match. Cette fois, l'affiche P.-S.-G.-O.M. avait tenu toutes ses promesses.

GÉRARD ALBOUY.

PREMIERE DIVISION
(deuxième journée)

*Paris-St-G. b. Marseille	2-1
*Strasbourg b. Metz	3-2
Nantes b. *Lens	3-1
*Saint-Etienne et Lille	0-0
*Monaco b. Laval	2-1
*Nîmes b. Bastia	2-0
*Valenciennes b. Nice	1-0
*Nancy b. Lyon	1-0
*Angers b. Bordeaux	3-0
Sochaux b. *Brest	2-1

Classement. — 1. Strasbourg, Nantes, Nîmes, Valenciennes et Monaco, 4 pts ; 6. Lille, Saint-Etienne et Paris-S.-G., 3 ; 9. Marseille, Metz, Angers, Sochaux et Nancy, 2 ; 14. Lyon, 1 ; 15. Lens, Nice, Bastia, Bordeaux, Laval et Brest, 0.

VOILE

LA COURSE EN SOLITAIRE DE « L'AURORE »

Une difficile épreuve de résistance au sommeil

L'arrivée de la deuxième étape de la course en solitaire de « l'Aurore » devrait être jugée d'ici au début de la semaine prochaine à Quiberon. Le départ en a été donné jeudi 2 août à Laredo.

Après quelques heures de course, les deux favoris de l'épreuve, Patrick Eliès et Gilles Gahinet (classés premier et second au terme de la première étape), avaient pris la tête des concurrents qui semblaient s'être partagés en deux groupes suivant des routes légèrement divergentes.

La première étape, les Sables-d'Olonne-Laredo (Espagne), longue de quelque 450 kilomètres, s'était conclue, comme cela semble désormais une tradition, par un sprint particulièrement serré : Patrick Eliès n'avait devancé Gilles Gahinet que de 2 minutes et 7 secondes (Gilles Gahinet est d'ailleurs, avec Eugène Riguidel, l'un des vainqueurs de la récente Transat en double, gagnée avec 5 minutes et 42 secondes d'avance sur Eric Tabarly et Marc Pajot).

La course de *l'Aurore* est une des plus difficiles épreuves en solitaire. Les concurrents ont à parcourir, en cinq étapes, plus de 2 500 kilomètres. Elle se déroule au rythme d'une régate de dériveurs, soit dans des zones de très grand trafic maritime, soit à proximité des côtes particulièrement délicates à parer. (De Quiberon, la course gagne Kinsale en Irlande, puis revient à Concarneau.) Les marins sont astreints à une veille quasi permanente, et le sommeil opère une sélection ravageuse. Lors de la première étape, deux d'entre eux ont été éliminés alors qu'ils étaient en bonne position simplement parce qu'ils se sont endormis quelques heures à proximité de l'arrivée, se sont écartés de leur route et n'ont pu passer la ligne dans les délais.

Lors d'une précédente édition de l'épreuve, un concurrent, exténué et ivre de sommeil, vait, en pleine course, regagné sa couchette et s'était endormi, l'esprit enfin tranquille : victime d'hallucinations, il était convaincu que son père, qu'il avait « vu » et avec lequel il venait de « discuter » dans le cockpit, barrait le bateau à sa place pour lui permettre de se reposer ! L'affaire s'était terminée par un réveil brutal sur les cailloux de la côte bretonne...

N.-J. B.

SPARTAKIADES. — *Le judoka soviétique Nikolaï Solodoukhine, champion d'Europe des poids mi-légers (65 kg et moins), s'est adjugé le tournoi des Spartakiades en battant en finale de sa catégorie, le Français Guy Delvingt, par ippon, après trois minutes de combat.*

SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

...: un leader éphémère

VOILE

LA COURSE EN SOLITAIRE ...

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

DÉMOLITION DANS LE MAINE-ET-LOIRE

Châteaux en caisse

Le château de Cimbre, vaste demeure édifiée à Tierce, dans le Maine-et-Loire, vers 1830, et flanquée de *quatre tours*, va être entièrement démonté et vendu à l'étranger en pièces détachées.

Deux tours prendront le chemin des Pays-Bas, une autre *partira en Belgique et* la quatrième sera remontée en Grande-Bretagne. C'est une entreprise belge qui procède au démontage. Les divers éléments — poutres, cheminées, fenêtres, toiture, décoration — qui suscitent la convoitise des acheteurs étrangers pèsent au total plus de cinq mille tonnes. Une noria de cent trente camions assure leur évacuation outre-frontière.

Comme beaucoup d'autres, le château de Cimbre, édifié au XIX[e] siècle sur le modèle des châteaux médiévaux ou Renaissance, n'est qu'une copie. Il ne peut donc être ni classé ni inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Bien que remarquablement construites et avec un grand souci du détail, ces demeures sont d'un entretien de plus en plus coûteux. Leurs propriétaires ne peuvent bénéficier d'aucune aide publique. *Ils ont aussi de la peine* à les vendre à bon prix, car elles ne sont pas d' « époque ».

Placé dans cette situation et accablé d'impôts, le propriétaire du château de Cimbre a dû se résoudre à céder la bâtisse morceau par morceau à des amateurs d« antiquités ». Ceux-ci, nombreux en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, recherchent particulièrement les éléments gothiques ou Renaissance pour les remonter chez eux. Plusieurs châteaux, en particulier dans les pays de la Loire, ont déjà ainsi pris le chemin de l'Europe du Nord. La même entreprise belge, qui travaille à Cimbre, a, en 1978 démantelé, de la même manière et dans le même département, le château de la Bouverie et le manoir de la Cotterie.

Les associations de défense du patrimoine architectural commencent à s'inquiéter de cette « fuite des vieilles pierres ».

Ile-de-France

SIX ANS APRÈS L'ADOPTION DU PROJET AILLAUD

Une nouvelle consultation est lancée pour l'aménagement de la colline de la Défense

Une dizaine d'architectes français de renom présenteront à la fin de ce mois leurs projets pour l'aménagement de la colline qui couronne et ferme le quartier de la Défense, à l'ouest de la capitale. Ils répondront ainsi à la consultation lancée en mai dernier, à la demande du ministre de l'environnement et du cadre de vie (le Monde du 25-26 mars), par l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD).

Le dossier préparatoire remis aux architectes prévoit la construction de 120 à 140 00 mètres carrés de bureaux et de bâtiments administratifs. Il est demandé d'adopter un « parti monumental » *et de faire en sorte* que les immeubles prévus soient totalement invisibles depuis la place du Carrousel jusqu'à l'Etoile, de façon à préserver la « perspective prestigieuse » des Champs-Elysées. Un ministère, on a parlé de celui de l'intérieur ou de l'industrie, mais *il* s'agirait plus vraisemblablement de celui de l'environnement, s'installerait dans ces bâtiments nouveaux.

Une fois de plus, on remet donc en chantier cette partie du grand quartier d'affaires, qui a déjà fait l'objet de longues et vives polémiques. Au début de 1973 une consultation avait été lancée ; dix propositions avaient été présentées. Après de longues hésitations, c'est le projet de M. Emile Aillaud, comportant deux grands *immeubles miroirs concaves* fermant le quartier face à la capitale, qui fut retenu. Un débat s'engagea par la suite sur le point de savoir s'il convenait ou non de fermer la perspective Carrousel, Champs-Elysées, Arc de Triomphe, avenue de la Grande-Armée. Le président de la République intervint personnellement pour obtenir que la hauteur des mais peu à peu l'idée se fit jour qu'il fallait revoir l'ensemble du projet et peut-être renoncer à cette conception un peu narcissique consistant à édifier à la « tête Défense » une sorte de miroir géant dans lequel se refléterait symboliquement la capitale.

La Défense est une opération à laquelle sont directement intéressées trois communes des Hauts-de-Seine qui doit vivre en osmose avec le *département*. Il n'est peut-être pas utile d'accentuer le « parisianisme » du monument chargé de couronner le quartier.

La consultation terminée, il faudra choisir un nouveau projet. Celui de M. Aillaud, qui est responsable de la construction de plusieurs *immeubles d'habitation* et a été remanié, sera, dit-on, pris en considération, en même temps que ceux de ses nouveaux concurrents.

Restera aussi à organiser le déménagement d'un ou de plusieurs ministères. Opération dont M. d'Ornano, *ministre* de l'environnement et du cadre de vie, annonçait au printemps qu'elle devait être terminée dans cinq ans, mais qui a déjà provoqué les plus vives réserves de la part des fonctionnaires et des personnels intéressés. Décidément, le chantier de la Défense — même si sur le plan purement financier et immobilier l'avenir du quartier paraît aujourd'hui plus assuré — n'est pas prêt d'être achevé...

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

● *Le POS de Bormes-les-Mimosas est publié.* — Par arrêté du ministre de l'environnement et du cadre de vie, publié dans le *Journal officiel* du 4 août, le plan *d'occupation des sols de Bormes-les-Mimosas* (Var) est rendu public. Ce POS a été publié d'autorité par M. Michel d'Ornano, malgré l'opposition de la municipalité qui le trouvait trop « protecteur » (*le Monde* du 18 juillet 1979).

UNE ÉTUDE DES ÉLÈVES HAUTS FONCTIONNAIRES

L'Occitanie à l'E.N.A.

« *Si l'Etat et les collectivités* publiques ne décident pas de les soutenir et de leur donner les moyens d'un nouveau développement, la langue et la culture occitanes sont condamnées. Il suffit de quelques années. » Ce diagnostic en forme d'appel est la conclusion majeure d'une étude réalisée par onze élèves de l'Ecole nationale d'administration pour leur examen de sortie, en mai dernier.

L'affaire a fait quelque bruit dans les milieux gouvernementaux et elle en fera encore davantage dans les départements du Midi lorsque le dossier des énarques, complété et enrichi, sera publié à la rentrée par les éditions Entente.

C'est en effet la première fois que des élèves de l'ENA choisissent un sujet portant sur l'Occitanie. Titre de leur travail : « L'Etat, la langue et la culture occitanes. » Ils étaient neuf, filles et garçons, tous méridionaux, auxquels se sont joints un étudiant espagnol et une élève allemande. L'avenir des cultures régionales, et plus particulièrement de la culture occitane, les proccupait. Or ces futurs fonctionnaires de l'Etat central ont été choqués de constater qu'aucune réflexion administrative n'a été menée sur les rapports entre l'Etat et les langues et cultures régionales. Ils ont donc décidé d'en faire leur sujet d'examen.

La *décision, connue à l'automne* 1978, suscita l'étonnement de certains maîtres de conférences. Michel Debré, le réformateur de l'école, s'en émut et songea à poser une question écrite au gouvernement. Le secrétariat général du gouvernement *s'inquiéta auprès de l'école de la* teneur exacte du sujet. On rassura Matignon : des problèmes occitans, on n'avait retenu ni le volet économique, ni l'aspect aménagement du territoire, encore moins les implications politiques. On se bornerait *à parler culture.*

Le dossier, réuni en trois ou quatre mois par les élèves, ne contient en définitive rien qui puisse alarmer les autorités. Compte tenu des maigres informations que l'on peut réunir sur le sujet, c'est un excellent travail, qui, au contraire, devrait les inciter à la réflexion.

Les énarques — qui sont tous aujourd'hui dans des ministères ou des tribunaux administratifs — dressent d'abord un bilan de la réalité culturelle occitane des trente-deux départements concernés. Deux millions de personnes parlent encore la langue, une centaine de livres paraissent chaque année, tirés à cent mille exemplaires. On dénombre un millier d'auteurs en langue d'oc, trois troupes de théâtre, vingt chanteurs professionnels vendant près de soixante mille disques. Quinze mille élèves du second degré suivent des cours, huit mille ont présenté l'épreuve d'occitan au bac 1978. Si la culture occitane est populaire, si elle fait preuve d'un étonnant dynamisme, elle est néanmoins en péril. Car, depuis la Révolution, l'Etat a tout fait pour l'éliminer. Et la baisse de vitalité des régions méridionales n'a pas arrangé les choses.

Or les énarques considèrent que *la culture occitane, de même que* les autres cultures régionales, fait partie du patrimoine national. L'Etat devrait en assurer la conservation au même titre que celle du patrimoine archéologique et architectural.

Au reste, constatent-ils, le président de la République et l'ensemble des forces politiques françaises sont d'accord pour accroître la place des langues régionales dans la vie de la nation. Reste à en trouver les moyens. Les futurs hauts fonctionnaires en suggèrent un certain nombre. D'abord dans l'enseignement de la langue. Celui-ci devrait débuter aussi tôt que possible et continuer, à raison d'un petit nombre d'heure par semaine, tout au long de la scolarité jusqu'à et y compris l'université. Ensuite *la radio et la télévision* devraient prendre le relais. Pourquoi ne pas envisager, demandent les élèves, la diffusion sur la troisième chaîne d'émissions entièrement régionalisées et en langue d'oc ?

Une véritable démocratie culturelle

Pour « *donner sa chance à l'occitan* », il est suggéré de créer des prix littéraires et des bourses, de subventionner des pièces et des courts métrages en occitan. La caisse des lettres « *devrait mener une politique systématique d'achat de livres occitans et les diffuser dans les bibliothèques* ». Il faudrait encore introduire des cours d' « oc » dans les conservatoires d'art dramatique et passer des contrats avec les centres dramatiques de province pour qu'ils présentent des pièces bilingues.

Ces actions ne pourraient démarrer, constatent les élèves de l'ENA, que si les fonctionnaires de la culture, de la jeunesse et de l'éducation se montraient réceptifs. « *Il est significatif qu'une seule direction régionale de la culture ait accepté de répondre au questionnaire qui lui a été envoyé*, observe le rapport. *Les langues et les cultures régionales ne sont pas le sous-produit du ruralisme d'antan. Il s'agit d'une véritable expression culturelle. Voilà ce dont il faudrait convaincre beaucoup de fonctionnaires de l'Etat.* »

Pourquoi ne pas autoriser les régions à subventionner le fonctionnement des actions culturelles ? Il faudrait « *rendre obligatoire le volet culturel dans les contrats de pays et de ville moyenne* ». Le ministère de la culture devrait se doter d'une structure départementale pour mieux aider associations et municipalités. Autant de suggestions des futurs hauts fonctionnaires qui proposent que pour en coordonner l'application on crée des « offices culturels régionaux » comme celui qui est à l'étude en Languedoc-Roussillon, et même une « conférence des présidents des commissions culturelles régionales ».

Ce coup de fouet aux cultures *régionales mettrait-il en péril* le pays ? « *Une identité culturelle régionale retrouvée*, estime le rapport, *et l'aspiration à une véritable démocratie culturelle ne peuvent que mettre la France en accord avec ses partenaires européens sans menacer aucunement l'unité nationale, comme certains voudraient le faire croire.* »

Les anciens élèves de l'ENA n'en resteront pas là. Ils sont en train de constituer une « association des hauts fonctionnaires amis de la langue et de la culture occitane », l'AFALCO. *Objectif : combler le fossé* d'incompréhension qui, selon eux, existe actuellement entre les mouvements occitans et les fonctionnaires, établir des contacts entre ceux-ci et ceux-là à l'occasion de projets précis ; continuer les études sur ce sujet et en *publier les résultats.*

MARC AMBROISE-RENDU.

Alsace

LE PLAN D'INTERVENTION ANTINUCLÉAIRE DE FESSENHEIM EST RENDU PUBLIC

Tous les plans d'intervention concernant la protection des populations proches des centrales nucléaires françaises seront publiés avant la fin de l'année. C'est ce qu'annonce M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, répondant à une question de M. Rodolphe Pesce, député socialiste de la Drôme. Il ajoute que le plan d'intervention de la centrale de Fessenheim « vient d'être rendu public ».

Le ministre de l'intérieur précise une nouvelle fois que les plans Orsecrad départementaux ne seront diffusés qu'aux principales autorités responsables des secours « *pour des raisons touchant à la fois à la protection des informations relatives à la défense nationale et aux impératifs de la sécurité publique* ».

Les plans d'intervention prévoient, pour chaque centrale, les différents degrés d'alerte, les moyens mis en œuvre pour informer immédiatement les élus et la presse, les équipes qui devraient intervenir pour surveiller la contamination éventuelle et les moyens dont elles disposeraient (*le Monde* du 27 avril).

Le plan d'intervention de Fessenheim, réclamé avec insistance et depuis longtemps par les élus du Haut-Rhin, a fait l'objet d'une très longue élaboration. Mis en chantier par le préfet du département au début de l'année, il devait être publié au mois de mai. Il vient seulement de l'être avec trois mois de retard et alors que la plupart des élus et des dirigeants d'associations sont en congé.

Le plan d'intervention de Fessenheim servira de modèle pour l'établissement de ceux des autres centrales. M. Bonnet annonce aussi que les mesures de protection des populations voisines des installations nucléaires de Marcoule (réacteurs expérimentaux), de Pierrelatte et du Tricastin (usines d'enrichissement de l'uranium) sont « *actuellement soumises à un examen approfondi* ». Mais le ministre ne fait aucune mention de l'usine de traitement des déchets de La Hague et il ne dit pas si les mesures de protection intéressant le Gard, le Vaucluse et la Drôme seront rendues publiques.

Faits et projets

TOURISME

● *L'affaire du Plaza-Athénée.* — Comme nous l'indiquions dans *nos dernières éditions* du vendredi, M. Bougenaux, directeur du Plaza-Athénée, de l'hôtel de la Trémoille et de la Blanchisserie hôtelière, a précisé, le 3 août dans un communiqué, qu'il « *demeure directeur général de ces trois établissements jusqu'au 31 octobre 1979, date à laquelle il cessera ses fonctions* ».

● *Deux nouveaux hôtels à Abidjan.* — Deux nouveaux hôtels de classe internationale, un de deux cent quatre-vingts chambres (un Novotel) et l'autre de trois cents chambres, s'ouvrent au début du mois prochain à Abidjan. Ces deux nouvelles unités portent la capacité hôtelière de la Côte-d'Ivoire à trois mille huit cent chambres. — *(Reuter.)*

● *Une nouvelle carte de crédit.* — Les sociétés Air Inter, Acis, Novotel, P.L.M., Mercure, Cofitel et la Société française d'assistance lancent une nouvelle carte de crédit baptisée « France-Affaires ». Le paiement d'un abonnement annuel de 120 F donne droit à l'utilisation de cette carte, qui vaut par exemple à son détenteur des réductions sur les locations de voiture ainsi qu'une assistance médicale et mécanique en cas d'accident.

TRANSPORTS

● *Naufrage du pétrolier* Atlantic-Empress : *85 millions de dollars.* — Le pétrolier *Atlantic-Empress* qui était entré en collision il y a deux semaines, au nord-est de l'île de Tobago avec l'*Agean-Captain* un autre pétroleir battant pavillon libérien, a coulé le 2 août par 1 500 mètres de fond. D'autre part à Londres les responsables de la grande compagnie de réassurance Lloyd ont indiqué que le coût de l'accident de pétrolier se montait à 85 millions de dollars (45 millions pour le navire et 40 pour la cargaison). Ce serait la plus grosse perte maritime jamais enregistrée. — *(A.F.P.)*.

ENVIRONNEMENT

● Vert, *nouveau magazine.* — Sous le titre *Vert*, un groupe de *journalistes* et d'écologistes — parmi lesquels on relève les noms de MM. Yves Manciet, Michel Péricard et Antoine Reille — vient de lancer un magazine de l'écologie. Tiré à cent mille exemplaires, sur cinquante-deux pages, format 20 × 28, distribué par les N.M.P.P. *et vendu 8 francs, ce* mensuel illustré se donne pour objet de « *traiter de l'ensemble des problèmes écologiques* » de manière à « *infléchir la direction d'une civilisation décidément trop matéraliste* » et « *ralentir le taux de son accélération* ».

AÉRONAUTIQUE

LES VENTES DE L'AIRBUS EN CINQ MOIS ONT RAPPORTÉ 45 MILLIARDS DE FRANCS

« *Au cours des cinq premiers mois de 1979, nous avons vendu cent soixante-dix Airbus, qui représentent un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars, c'est-à-dire 45 milliards de francs* », précise M. Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium européen Airbus-Industrie, dans un entretien que publie le numéro de juillet du mensuel d'information de la Société nationale industrielle aérospatiale.

« *Evidemment*, ajoute M. Lathière, *les sept derniers mois de 1979 ne suivront pas ce rythme.*

» *Airbus-Industrie a désormais atteint la taille américaine, à laquelle l'industrie européenne, tout au moins dans le domaine civil, n'était pas habituée. Ayant vendu deux cent cinquante appareils en un an et demi, nous n'en avons produit que vingt-cinq ou trente, si bien que nos délais de livraison se sont accrus. Nous devons donc augmenter notre cadence extraordinairement vite, et la quadrupler en cinq ans. C'est une sorte de mobilisation générale de l'industrie européenne pour s'engouffrer dans la trouée que le succès de nos ventes a réussi à ouvrir dans le monopole américain* », affirme l'administrateur-gérant d'Airbus-Industrie.

Occupant actuellement dix-sept mille personnes, en Europe, l'Airbus devrait employer trente-cinq mille à quarante mille personnes en 1983, ce qui représentera 15 % du total des effectifs de l'industrie européenne.

● *M. Derek Brown vient d'être nommé directeur pour la coordination des projets nouveaux à Airbus-Industrie.* — Il sera responsable de l'établissement de la politique du consortium européen en matière de projets d'avions nouveaux au-delà des programmes A-300 et A-310, en particulier pour un appareil gros porteur quadriréacteur long-courrier de deux cents places, un gros porteur court-moyen-courrier à fuselage allongé (trois cents à trois cent trente sièges) et un appareil pour courtes et moyennes distances de cent vingt à cent soixante places.

CARNET

Naissances

— Blandine DEUISSCHER et Volker BOEHM annoncent la naissance de Géraldine, Elizabeth, Polymnie, le 29 juillet, à Lille.

— Le docteur et Mme Jacques RAES sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline,

fille de Jean-Paul et Pascale ROLLAND, le 1[er] août 1979.

— Pascal et Françoise RYCKEWAERT-DESPLEBIN, leur fille Vanessa, sont heureux d'annoncer la naissance de

Romain,

le 29 juillet 1979.
« Le Mazuc », Vabre-Tizac, (Aveyron).

Décès

— Trébeurden, Le Pecq.
M. A. Fourchon, son époux,
M. et Mme F. Larailiez, ses enfants,
Benoit, Marie et Claire, ses petits-enfants,
Les familles Jan, Vincent, Magon de Saint-Elier, Guégan, Le Calvez,
Toute la famille et les amis dévoués,
font part du décès de

Mme A. FOURCHON,
née Louise Jan,

endormie dans la paix du Seigneur, le 30 juillet 1979, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu le 1[er] août, dans l'intimité de la famille, selon la volonté de la défunte.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Tybarba », rue de Trozoul, 22560 Trébeurden.
28, allée des Chasseurs, 78230 Le Pecq.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Genève, Paris.
On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Sylvestre GENNARI,

survenu le 20 juillet.
De la part de :
M. et Mme Pierre Weil et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Luquet-Gennari,
Mlle Martine Gennari,
Mme Aymonier-Gennari,
M. et Mme Robert Thomas et leurs enfants,
M. et Mme Jean Vialla,
M. et Mme Séverin Gennari et leurs enfants,
Et des familles Gennari et Bourdeau d'Antony.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 27 juillet, à Genève.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Adolphe Monod,
M. et Mme Eric Monod et leur fils,
M. et Mme Norbert Monod et leurs enfants,
M. et Mme Roland Monod,
M. et Mme Jacques Lavielle et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Pouget,
Les familles Monod, Boegner et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

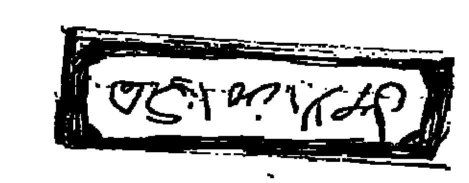
Mme Gérard MONOD,
née Odette Larchey,

rappelée à Dieu, le 30 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière intercommunal de Clamart.
« Dieu est amour. »
(I Jean, 4-8.)

Visites et conférences

LUNDI 6 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Exposition Napoléon III ».
14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch : « La Conciergerie ».
15 h., statue d'Henri-IV au Pont-Neuf, Mme Legregeois : « Du Pont-Neuf aux Tuileries ».
15 h., 57, rue Claude-Lorrain, Mme Pennec : « Cimetière d'Auteuil » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Monge : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « L'hôtel de Rohan » (Histoire et Archéologie).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).



Le Monde

économie

SOCIAL

MALGRÉ L'OPPOSITION DE QUELQUES SIDÉRURGISTES

Les hauts fourneaux de la Chiers vont s'éteindre à Longwy

De notre correspondant

Metz. — *Ultime baroud d'honneur ? Opération de la dernière chance ? La C.F.D.T. de Longwy, qui voulait obtenir un sursis pour les installations de l'usine de la Chiers, n'a pas atteint son objectif. La direction du groupe Usinor a, en effet, fait procéder vendredi 3 août, après les dernières coulées de fonte, au démontage des installations assurant l'insufflage d'air chaud dans les hauts fourneaux. En d'autres termes, les deux derniers hauts fourneaux ont été mis définitivement à l'arrêt, et leur extinction totale interviendra d'ici quelques jours.*

Pourtant, la C.F.D.T. de Longwy, en occupant l'usine dans la nuit de jeudi à vendredi, avait tenté un dernier coup de force : mettre en veilleuse les deux hauts fourneaux afin d'empêcher leur arrêt définitif prévu pour le 3 août. Deux cadres séquestrés pendant cette opération ont été libérés sans incident au bout de deux heures, sans qu'aucune négociation soit intervenue, précise la direction du groupe Usinor. Pour donner plus d'ampleur à son action, la C.F.D.T. avait lancé un appel aux autres organisations syndicales et aux partis politiques. Mais seules quelque cent cinquante personnes, dont un grand nombre étaient des sidérurgistes venus avec leurs familles, ont participé vendredi à une manifestation unitaire C.G.T.-C.F.D.T.

Incontestablement, l'opération de la C.F.D.T. est loin d'être un succès. Bien que bénéficiant toujours de la sympathie des habitants du bassin, la section syndicale semble se trouver isolée. Il est vrai que la période des vacances n'est guère favorable aux actions d'envergure.

Enfin, la C.G.T. ne paraît pas prête à s'engager à nouveau dans des opérations qu'elle ne contrôlerait pas totalement. Pour preuve ce commentaire du secrétaire du syndicat C.G.T. de la Chiers qui, après avoir déploré que des « *éléments extérieurs* » à l'usine aient occupé le poste de commande des hauts fourneaux, déclarait vendredi : « *C'est une façon pour la C.F.D.T. de se dédouaner après la signature par sa fédération de la convention sociale qui prévoit le démantèlement de la sidérurgie et les licenciements.* »

La direction d'Usinor, de son côté, a indiqué que l'effectif de l'usine de la Chiers (mille six cent cinq salariés au 1er mai 1979) sera ramené à quatre cent cinq à la rentrée et qu'à terme seule la chaîne de l'agglomération de minerai (cent quarante-quatre personnes) serait maintenue en activité. Le train à feuillards (deux cent soixante et une personnes) a obtenu un sursis jusqu'en juillet 1980.

La direction ajoute par ailleurs que le personnel de l'usine dont le poste sera supprimé (mille deux cents personnes) bénéficiera des dispositions de la convention sociale signée le 24 juillet. Il s'agit de sept cent onze mutations (dont six cent soixante-trois à Usinor-Longwy), cent quatre-vingt dix-huit mesures d'âge (pré-retraite) et deux cent quatre-vingt onze départs volontaires (assortis d'une prime de cinquante mille francs).

JEAN-CHARLES BOURDIER.

LA FIN D'UNE CENTENAIRE

La S.A. des Hauts Fourneaux de la Chiers avait été créée le 5 août 1881 à Longwy. Après le rachat en 1918 de l'usine de Saintignon, située de l'autre côté de la vallée de la Chiers, la société s'était rapidement développée en fusionnant en 1928 avec les Forges de Blagny-Carignon (Ardennes), les Fours à Chaux d'Haudainville (Meuse) et les Forges de Vireux-Molhain (Ardennes), puis, en 1941, avec la Manufacture des Jantes Rigida.

Progressivement associée à l'exploitation des mines de fer de Bure, Saulnes, Joudreville, Droitaumont, la Chiers absorbe en 1960 l'usine de Hautes-Rivières (Ardennes) et passe durant la même année un accord avec Usinor pour la mise en service d'un train à fil à Anzin (Nord). Dès lors se développe une politique de prises de participations dans diverses sociétés, tant françaises que belges ou allemandes.

Le programme de modernisation de l'usine-mère de Longwy intervient à partir de 1971 par la construction d'une unité d'enrichissement du minerai par agglomération (terminée en 1973), la conversion de l'aciérie à la techniqueLWS (à l'oxygène), la mise en place de quatre convertisseurs, puis d'une coulée continue (finie en 1975).

La société reste bénéficiaire jusqu'en 1974, année record, avec une production de 736 000 tonnes d'acier et un effectif de 3 700 personnes. Elle s'effondre à partir de 1975 sous l'effet de la crise. En 1976, trois des cinq hauts fourneaux sont arrêtés et le personnel réduit à 3 200 personnes. La même année est créé le groupe Chiers-Chatillon qui fusionnera, le 20 décembre 1978, avec Usinor.

SIX MILLE CENT SIDÉRURGISTES ONT BÉNÉFICIÉ DE LA PRIME DE DÉPART

Selon le ministère du travail et de la participation, six mille cent sidérurgistes, pour l'ensemble de la France, ont demandé à bénéficier de la prime de départ « volontaire » d'un montant de 50 000 francs, accordée dans le cadre des mesures sociales prévues dans le dernier plan de restructuration de la sidérurgie.

Ce sont là des chiffres définitifs, l'inscription des demandeurs étant close depuis le 1er juillet (*le Monde* du 25 juillet). Dans certains cas, cette prime s'est ajoutée à celle prévue pour les travailleurs immigrés qui acceptent de quitter définitivement la France, et dont le montant s'élève à 10 000 francs.

M. Maire : il faut trouver des créneaux de contre-attaque

« *Nous sommes tout à fait conscients d'une politique gouvernementale qui se déploie imperturbablement, en s'appuyant sur l'augmentation du pétrole pour aggraver l'austérité* », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. — qui vient de rentrer de vacances — devant la presse le 3 août.

» *Nous allons nous battre pour éviter d'être laminés par un patronat et un gouvernement qui se sentent les mains libres, en raison des difficultés de la gauche et du mouvement syndical. Toutes les mesures vont dans le sens du renforcement des inégalités : hausse des prix à la consommation au moment où les taux d'intérêts n'ont jamais été aussi élevés pour les détenteurs de capitaux, relèvement des cotisations de la Sécurité sociale qui attaque le pouvoir d'achat de tous, y compris les « smicards », augmentation du SMIC au minimum de la loi, etc.*

» *Nous ne voulons pas chausser des lunettes rouges pour décrire la couleur de l'automne. D'autres s'en chargeront*, a poursuivi M. Maire. *Devant la politique de classe du gouvernement nous avons une volonté d'action et nous allons trouver les moyens de l'exprimer au maximum dans les prochains jours. Il ne s'agit pas seulement de nous défendre, mais de trouver des créneaux de contre-attaque. C'est-à-dire que nous allons consacrer notre mois d'août à préparer les modalités d'action à mettre en œuvre au début de septembre.* »

Auparavant, Mme Jeannette Laot, secrétaire confédérale, avait accusé le gouvernement et le patronat d'organiser la mauvaise gestion de la Sécurité sociale. Réaffirmant les positions de sa centrale sur la remise en ordre de l'assurance-maladie, Mme Laot a déclaré que la Sécurité sociale n'aurait pas de déficit, s'il ne lui était pas imposé d'assurer la compensation des régimes des non-salariés, en déséquilibre : exploitants agricoles, régimes de retraite des industriels et commerçants et régime de retraite des artisans, qui absorbent 32,6 milliards.

La C.F.D.T. demande la création d'un conseil supérieur de la santé où siégeraient les syndicats.

D'autre part, le relèvement, le 4 août, des prix des produits pétroliers et le 6 août des tarifs d'Electricité de France — après les nombreuses hausses intervenues au mois de juillet — ont amené la C.F.D.T. à réclamer une augmentation substantielle du SMIC. Ces hausses auraient pu être évitées, affirme la centrale syndicale, « *si le gouvernement avait accepté de réduire les taxes sur le pétrole importé et avait refusé l'augmentation de 11,8 % de la marge bénéficiaire des distributeurs de fuel domestique* ».

De son côté la C.F.T.C. renouvelle ses protestations « *face à l'insuffisance du relèvement du SMIC et des prestations familiales et ses mises en garde contre une libération des prix* ».

Combattre l'injustice

(Suite de la première page.)

La libération des prix des services et des prix à la consommation est une erreur. On en constate dès aujourd'hui les résultats.

Le ralentissement de la croissance et la stagnation du pouvoir d'achat — qui limite la consommation des ménages — risquent d'aggraver le chômage, même si, comme nous le souhaitons, le pacte national pour l'emploi des jeunes donne les résultats escomptés.

En 1978, selon les données du régime d'assurance-chômage, il est significatif de constater que le nombre des nouveaux emplois dans l'industrie, le commerce et l'agriculture s'est situé un peu en dessous de cinquante mille, alors qu'il en eût fallu deux cent cinquante mille à trois cent mille pour assurer le plein emploi.

Dans ce contexte compliqué, la confédération Force ouvrière s'efforce de préserver, du mieux qu'elle peut, les intérêts de ses adhérents et des salariés en général.

Cette préoccupation a dicté le comportement des fédérations F.O., qui sont parvenues, cette année encore, mais non sans difficulté, à conclure des accords dans la plupart des entreprises nationales, dans la fonction publique et aussi dans différentes branches du secteur privé.

D'aucuns ont jugé ces accords moins bons que précédemment. Leur appréciation n'a que peu de valeur, étant donné que, depuis longtemps, ils n'en ont que peu signé, sans jamais d'ailleurs obtenir davantage.

En fait, le souci de F.O. a été avant tout de préserver le pouvoir d'achat et aussi de sauvegarder l'outil conventionnel indispensable à l'action syndicale. Nous savions en effet qu'au sein même du gouvernement certains s'interrogeaient sur l'intérêt de poursuivre une politique qui, finalement, « coûtait trop cher ». Nous savions aussi qu'une interruption de la politique conventionnelle, dans les circonstances actuelles, pouvait conduire à son dépérissement, avec toutes les conséquences pouvant en résulter.

Si l'opinion est, plus qu'on le croit, consciente des difficultés actuelles, les salariés aspirent à plus de justice. Dans le domaine fiscal, en particulier, ils savent qu'ils supportent des charges supérieures à ce qu'elles devraient être.

Pour des raisons d'équilibre politique — redoutant les réactions des intéressés, le gouvernement, comme ses prédécesseurs depuis toujours — renonce à prendre les mesures qui assureraient l'« égalité devant l'impôt ».

C'est la même chose en ce qui concerne les régimes de protection sociale des non-salariés dont le « déficit » est comblé par la collectivité, dont le budget de l'Etat et le régime général.

Les salariés ont conscience des contraintes indispensables à la préservation de leur régime de protection sociale. Mais ils supportent mal d'être traités différemment que d'autres.

Il est peu vraisemblable que les problèmes actuels seront résolus dans les mois qui viennent. Tout laisse supposer le contraire. De la situation résulteront forcément des difficultés sociales.

Elles ne seront pas surmontées si on ne s'engage pas plus résolument dans la voie de la lutte contre les inégalités et les injustices.

Le fait qu'en démocratie ceux qui gouvernent sont sans cesse aux prises avec les manifestations de défense des intérêts particuliers, souvent contradictoires, est une raison supplémentaire pour agir dans ce sens.

Car c'est aussi, en fait, du devenir de la démocratie qu'il s'agit.

ANDRÉ BERGERON.

LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Fédération des médecins de France est favorable à la négociation d'une nouvelle convention

Après le « non » vigoureux de la Confédération des syndicats médicaux français aux mesures prises lors du conseil des ministres du 25 juillet pour combler le déficit croissant de l'assurance maladie (*le Monde* du 4 août 1979), la Fédération des médecins de France (F.M.F.), présidée par le docteur Belot, formule plutôt un « oui mais » à l'issue d'un entretien, le 3 août, avec M. Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et M. Farge, secrétaire d'Etat.

« *Les médecins ne sont pas, économiquement, les plus défavorisés et doivent participer à l'effort national* », a notamment déclaré le docteur Belot. Cependant la négociation d'un nouveau système conventionnel, souhaité par M. Barrot, « *nécessite un climat de confiance entamé par les mesures drastiques qui frappent encore plus durement les médecins que les autres citoyens* », a poursuivi le président de la F.M.F.

Désireuse de participer à l'élaboration de cette nouvelle convention, la F.M.F. a rappelé les grands principes qu'elle défendra : dans le cadre du système libéral, le médecin doit rester indépendant et ne doit pas être considéré par son patient comme un arbitre entre les intérêts des malades et ceux des caisses d'*assurance-maladie* ; *une nouvelle* diminution du pouvoir d'achat des médecins ne serait plus acceptable.

D'autre part, la Fédération n'est pas opposée à une politique de l'« *enveloppe globale* » (mais comment sera apprécié son contenu ?), ni à une limitation, si elle reste souple, du nombre des actes pratiqués par les médecins. « *Une médecine de qualité ne pouvant être le plus souvent*, a précisé le Dr Belot, *une médecine de quantité.* »

La récompense de deux ans d'obstination

De notre correspondant

Saint-Etienne. — *L'occupation de l'usine textile J.-B. Martin, de Saint-Chamond (Loire), vient de cesser, après avoir été la plus longue qu'ait connue toute la région Rhône-Alpes. Elle aura duré plus de deux ans, sans une seule interruption, tout au plus quelques heures, le 22 décembre dernier, à la suite de l'incursion d'une milice patronale, qui devait être à l'origine de graves incidents (le Monde du 13 décembre 1977 et des 24-25 décembre 1978).*

Certes, parmi les deux cent quarante travailleurs licenciés, les effectifs des « piquets », qui avaient commencé à prendre position le 14 juillet 1977, s'étaient amenuisés. Ils n'étaient plus que cinquante-trois à se relayer, tout en suivant des stages de formation.

Pourtant, ce n'est pas par lassitude que ce dernier carré a renoncé à poursuivre la garde de son « outil de travail », mais bel et bien parce que les chances de reprise sont certaines.

Un groupement d'études et de protection industrielle vient en effet d'être constitué par la municipalité de gauche de Saint-Chamond, le Comité d'expansion de la Loire et plusieurs industriels de la région, pour mettre sur pied une S.A.R.L. Elle devrait reprendre, dès octobre, le secteur de la peluche de l'usine, avec trente-trois des cinquante-trois derniers « occupants ».

La vingtaine d'autres commenceraient à retravailler dès septembre dans leur ancien atelier de teinture, transformé en fonderie par les Etablissements Furnon. Cette entreprise de mécanique générale emploie cent cinquante salariés à l'Horme, près de Saint-Chamond et a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 20 millions de francs. Elle veut développer une fabrication de jantes en alliage léger pour voitures susceptible, d'ici à trois ans, d'employer cent vingt à cent cinquante personnes. Un prêt du Fonds spécial d'adaptation industrielle vient de lui être accordé dans ce but.

PAUL CHAPPEL.

AFFAIRES

Haro sur Chrysler

Chrysler Corp. aggrave son cas. Après avoir étalé sans pudeur des pertes records, demandé officiellement une aide fédérale de 1 milliard de dollars (*le Monde* du 3 août), et annoncé qu'il ne paierait pas de dividendes à ses actionnaires au troisième trimestre, le troisième constructeur américain d'automobiles vient d'enfreindre un peu plus les sacro-saintes traditions du « *management à l'américaine* ».

Le directeur général de Chrysler, M. Iaccocia, a fait une démarche personnelle auprès du syndicat des travailleurs de l'automobile pour lui demander d'accepter un gel de deux ans des salaires et des avantages sociaux. La démarche, sans précédent depuis quarante ans de négociations salariales, a suscité un refus indigné de M. Fraser, président du syndicat. Non content de dénoncer le caractère « *inacceptable* » de la proposition, celui-ci a précisé que Chrysler ne pouvait désormais plus figurer parmi les « *trois grands* » de Detroit, puisqu'il en était réduit à demander des concessions à ses salariés.

L'attitude de M. Fraser reflète assez la stupeur qui a accueilli outre-Atlantique l'ensemble des déclaration et des appels à l'aide lancés par le plus gros « *canard boiteux* » *américaine* », a commenté M. Thomas *américaine* » a commenté M. Thomas Murphy, président de General Motors, qui a ajouté sans aménité qu' « *il n'y a jamais eu d'affaire viable qui ait jamais manqué de financement* »... Même écho dans la presse américaine : « *Comme l'Angleterre et de nombreux autres pays l'ont appris, l'assistance gouvernementale aux entreprises en danger est une affaire sans fin. En dernier lieu, ce sont les contribuables et l'efficacité économique qui en font les frais* » a écrit le *Wall-Street Journal*, tandis que le *New-York Times*, dans son éditorial, estimait que, avant toute aide fédérale, « *toutes les possibilités de restructuration de Chrysler devront avoir été sérieusement examinées. Cautionner des entreprises en difficulté (...) n'est pas une voie dans laquelle les Etats-Unis doivent s'engager.* »

● *Précision :* Sous le titre : *la Faillite du consortium belge Eurosystème*, nous avons relevé, dans nos éditions datées 29-30 juillet, le contenu d'un communiqué publié par le ministère belge des affaires étrangères. Le directeur général d'Eurosystem Health Consortium of Belgium (E.H.C.) nous demande de préciser que seule la société anonyme Eurosystem Hospitalier (E.S.H.) a été déclarée en faillite. « *Les huit autres entreprises qui, avec E.S.H., composent le consortium, poursuivent sans désemparer l'exécution du contrat.* »

AGRICULTURE

● *Trois cents agriculteurs ont manifesté, les 2 et 3 août, à Sonchamp* (Yvelines) pour protester contre la vente-saisie des récoltes d'un fermier prévue le 12 août prochain. M. Penel, qui exploite 190 hectares depuis vingt ans à Sonchamp, est poursuivi par sa propriétaire, la marquise de Castellane, pour avoir, dix-sept ans durant, autorisé la ville de Rambouillet à utiliser une partie de ses terres comme décharge publique. Condamné en appel à verser à sa propriétaire 425 000 F, l'agriculteur a été sommé par huissier de s'acquitter de sa dette, sous peine de voir sa récolte vendue sur pied aux enchères le 12 août.

CONJONCTURE

TRENTE MILLIARDS DE DÉFICIT BUDGÉTAIRE POUR LES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

A la fin du mois de juin, l'exécution de la loi de finances pour 1979 fait apparaître un découvert cumulé depuis le 1er janvier de 30,39 milliards de francs, à rapprocher des 31,64 milliards de francs pour la période correspondante de 1978, a indiqué, vendredi 3 août, le ministre du budget.

Une partie importante de ce montant, précise-t-on de même source, est imputable aux avances sur impositions consenties par l'Etat aux collectivités locales dont le compte est débiteur de 14,32 milliards de francs à la fin du mois de juin, contre 17,7 milliards de francs à la fin du mois de mai.

Pour le mois de juin, les dépenses du budget général se sont élevées à 50,61 milliards, et les recettes — nettes de prélèvements effectués au profit des Communautés européennes et des collectivités locales — ont représenté 44,44 milliards.

ÉNERGIE

M. ÉDOUARD LECLERC ENVISAGE A NOUVEAU D'IMPORTER DES PRODUITS PÉTROLIERS

M. Edouard Leclerc a affirmé être en négociation avec plusieurs pays arabes producteurs de pétrole pour l'achat de produits pétroliers. « *Je connais très bien les Algériens*, a-t-il dit, *et je ne serais pas opposé à ce que des carburants soient commercialisés par les centres Leclerc sous la marque Sonatrach. Mais il est encore trop tôt pour avancer une décision.* »

[M. Leclerc avait annoncé en septembre 1978 — alors qu'était définie la nouvelle politique pétrolière — qu'il comptait devenir importateur de produits pétroliers. On pouvait alors s'approvisionner — notamment sur le marché de Rotterdam — à des prix nettement inférieurs aux prix intérieurs français, ce qui aurait permis à M. Leclerc d'accroître les rabais pratiqués par ses centres commerciaux. Ce serait plus difficile aujourd'hui après le renversement de tendance du marché.

D'autre part, M. Edouard Leclerc ne pourra importer des produits avant plusieurs mois. Le dépôt des dossiers nécessaires à l'obtention de licence d'inscription doit être fait avant le 7 septembre mais ces autorisations dite A3 n'entreront pas en vigueur avant juillet 1980. M. Leclerc a jusqu'au 7 septembre pour présenter un plan détaillé d'approvisionnement pour trois ans].

En Italie

LES TRANSPORTEURS RÉAPPROVISIONNENT LES POMPES A ESSENCE

Rome (*A.F.P.*) — Les transporteurs pétroliers italiens ont accepté de suspendre leur mouvement de grève, a annoncé, vendredi 3 août, le ministre de l'industrie, mais la pénurie de carburant risque de se prolonger encore plusieurs jours en raison du grand nombre de pompes à réapprovisionner.

Les transporteurs ont obtenu l'augmentation des tarifs qu'ils souhaitaient. Mais l'accord est provisoire et il devra être renégocié avant le 30 septembre.

A Rome, comme dans la plupart des grandes villes, l'essence était pratiquement introuvable vendredi soir, et on signale de nombreux incidents aux stations-service. A l'aéroport de Rome, la situation s'est encore dégradée vendredi : 20 % des vols internationaux ont dû être annulés, faute de carburant.

DÉCÈS DE BERTIL OHLIN, prix Nobel de sciences économiques

Bertil Ohlin, lauréat suédois du prix Nobel des sciences économiques en 1977, est mort le 2 août dernier à Stockholm à l'âge de quatre-vingt-deux ans, d'une crise cardiaque.

L'ensemble de ses recherches ont porté sur les relations économiques internationales et le commerce extérieur. M. Ohlin estimait qu'il fallait « *définir une allocation optimale des productions nationales considérée d'un point de vue mondial, sur la base des dotations de facteurs dont dispose chaque pays.* » Cette théorie dite « *conventionnelle* » pose le problème de l'ajustement des économies nationales à l'environnement international. Elaborée dès 1933, date à laquelle remonte la publication de l'ouvrage majeur de B. Ohlin, la réflexion du futur prix Nobel d'économie prendra toute sa valeur autour des années 60-70 avec la véritable amorce de l'internationalisation du système économique.

[M. Bertil G. Ohlin est né le 23 avril 1899 à Klippan (Suède). Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales de Stockholm, docteur ès lettres, Bertil G. Ohlin a d'abord eu une carrière universitaire avant de devenir membre de la première Chambre (1938), ministre du commerce (1944), membre de la seconde Chambre (1945-1970), président du parti libéral (1944-1967), membre du Conseil de l'Europe (1949-1960, puis en 1969-1970) puis président du comité du prix Nobel des sciences économiques (1969-1974). M. Ohlin est l'auteur de *de l'intérêt*.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

La récompense de deux ans d'obstination

PAUL CHAPPEL

AFFAIRES

Haro sur Chrysler

CONJONCTURE

AGRICULTURE

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle hausse modérée

Le mouvement de hausse amorcé la semaine précédente s'est poursuivi au cours de ces cinq dernières séances à Wall-Street.

D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles s'est adjugé plus de six points pour s'établir à 846,16 le 3 août. L'activité de la semaine a porté sur 165,42 millions d'actions échangées contre 151,47 millions précédemment.

Encouragé par la remontée du dollar sur les marchés des changes, et la baisse simultanée du métal jaune, le New York Stock Exchange a d'abord progressé sensiblement, avant de se replier temporairement à l'annonce d'une chute de 3,6 % du taux de productivité des travailleurs U.S. au cours du premier semestre 1979.

La dégradation de la balance commerciale à l'issue du second trimestre a également freiné les initiatives.

D'un vendredi à l'autre, finalement, les grandes valeurs ont peu varié. Sauf Chrysler dont les lourdes pertes financières et la demande d'une aide gouvernementale ont déclenché un mouvement de vente assez sensible...

	Cours 27 juil.	Cours 3 août
Alcoa	51 1/4	51
A.T.T.	57 3/8	57 1/2
Boeing	42	43 3/8
Chase Man. Bank	40 1/2	41 1/2
Du P. de Nemours	40 7/8	42 1/8
Eastman Kodak	53 1/4	54 1/8
Exxon	55	54 1/2
Ford	41 7/8	41 3/4
General Electric	51 1/2	51 3/8
General Foods	31 7/8	32 3/4
General Motors	57 5/8	57 1/2
Goodyear	15 7/8	15 3/4
I.B.M.	68 3/8	68 7/8
I.T.T.	27 7/8	28 1/8
Kennecott	24	23 3/4
Mobil Oil	39 5/8	39 3/4
Pfizer	30 7/8	32
Schlumberger	77 3/4	77 7/8
Texaco	28 1/4	28
U.A.L. Inc.	25 1/2	26 5/8
Union Carbide	41 1/4	40 7/8
U.S. Steel	22 7/8	23
Westinghouse	20 1/2	21 1/2
Xerox Corp	63 1/4	64 3/8

LONDRES

Chute de British Petroleum

Le fait marquant de la semaine au London Stock Exchange a été la chute de British Petroleum, qui a cédé jusqu'à 4 % avant de se redresser légèrement à la veille du week-end. De toute évidence, l'action de cette compagnie aura du mal à se remettre de la nationalisation de ses intérêts au Nigéria.

D'autres valeurs ayant des filiales dans ce pays ont d'ailleurs subi une baisse comparable dans la crainte de nouvelles nationalisations (Lonrho, Unilever, Dunlop, Guinness, etc.). Le reste de la cote britannique s'est cependant mieux tenu et l'indice « Financial Times » des industrielles n'a finalement presque pas varié d'un vendredi à l'autre (457,5 contre 458,2).

Une étude du patronat britannique (C.B.I.) mettant en lumière la baisse de rentabilité du royaume était pourtant de nature à déprimer le climat...

	Cours 27 juil.	Cours 3 août
Bowater	154	158
Brit. Petroleum	1 210	1 175
Charter	125	125
Courtaulds	84	84
De Beers	344	335
Free State Geduld*	26 5/8	23 3/4
Gt Univ. Stores	332	396
Imp. Chemical	319	321
Shell	336	350
Vickers	160	162
War Loan	34 1/4	34

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Nouveau record

Le baromètre boursier de l'empire nippon reste au beau fixe. Cette semaine encore, l'indice Nikkei Dow Jones a progressé sensiblement, dépassant même son précédent record historique (6 341,26 le 16 mai) pour s'établir le 3 août à 6 355,72. L'indice général du marché, lui, a terminé à 447,30 contre 443 le vendredi précédent.

Après la hausse de 1 % du taux de l'escompte (5,25 % depuis dix jours), les milieux financiers estiment qu'une détente pourrait désormais intervenir sur ce front des taux d'intérêt, mais aussi sur celui de l'inflation.

	Cours 27 juil.	Cours 3 août
Canon	525	523
Fuji Bank	339	339
Honda Motors	539	555
Matsushita Electric	634	640
Mitsubishi Heavy	166	169
Sony Corp	1 900	1 910
Toyota Motors	860	863

FRANCFORT

La hausse reprend

Après la pause enregistrée la semaine dernière, le marché ouest-allemand reprend modérément son mouvement ascendant.

Ce n'est certes pas l'euphorie, les volumes de transactions restant assez étroits en dépit des achats étrangers (britanniques et japonais). Mais l'indice de la Commerzbank s'est établi à 765,7 le 3 août, contre 753,9 le 27 juillet.

Les meilleures performances de la semaine ont été réalisées par les valeurs bancaires.

	Cours 27 juil.	Cours 3 août
A.E.G.	43,60	45,90
B.A.S.F.	136,90	137,80
Bayer	129,70	132
Commerzbank	200,10	206,50
Hoechst	128,50	131,50
Mannesman	160,40	163,40
Siemens	259,60	264,30
Volkswagen	211,50	212,50

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du plomb

MÉTAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont encore diminué ; ils sont revenus à 175 550 tonnes (— 3 750 tonnes), leur niveau le plus bas depuis mars 1975. Autre facteur favorable, les difficultés d'acheminement du métal zambien par la voie ferrée traversant le nouvel Etat rhodésien.*

La détente survenue sur le marché de l'or s'est répercutée sur les cours de l'argent à Londres qui enregistrent une baisse sensible.

Après être revenus, pour la première fois depuis février, en-dessous de 500 livres la tonne, les cours du plomb se sont ensuite raffermis de façon sensible à Londres. Un producteur américain a relevé de 2 cents le prix de son métal pour le porter à 58 cents.

Amélioration des cours du zinc à Londres. Pourtant, tous les producteurs européens ont ramené le prix de leur métal à 785 dollars la tonne, exemple suivi par les Américains qui ont réduit leurs prix de 2,5 cents à 37 cents la livre.

TEXTILES. — *Les cours de la laine ont été soutenus sur les divers marchés à terme. Pour la première fois depuis la guerre de Corée en 1950 le prix moyen de la laine aux enchères australiennes durant le deuxième semestre de la saison 1978-1979 a été supérieur à 200 cents le kilo. Les ventes de la saison se sont élevées à 3,25 millions de balles, représentant une valeur de 1 milliard 51 millions de dollars (+ 11,5 %). C'est la quantité de laine la plus faible vendue depuis dix ans en raison de la réduction du cheptel ovin australien.*

Variations peu importantes des cours du coton à New-York. La récolte mondiale de la saison 1979-1980 sera supérieure à la précédente (60,2 millions de balles). Elle est évaluée entre 12,2 et 14,6 millions de balles aux Etats-Unis et à 13 millions de balles en U.R.S.S. contre 12,5 millions de balles. Quant au report, il atteint 22,5 millions de balles, en diminution de 2,3 millions de balles.

DENRÉES. — *Reprise des cours du sucre sur les places commerciales, en corrélation avec les achats qui auraient été effectués sur le marché mondial par la Chine (plus de 250 000 tonnes).*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 3 août 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 844 (812,50) à trois mois, 832,50 (830) ; étain comptant, 6 620 (6 430), à trois mois, 6 600 (6 495) ; plomb, 586 (515) ; zinc, 309,50 (298,25) ; argent (en pence par once troy), 398,20 (410,70).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 84,60 (84,50) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 92,83 (95,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 310-325 (275-295).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 900 (1 901).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 63,10 (65,50) ; déc., 63,90 (65,25).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., (233) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (558).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juil., 24,90-24,95 (24,85).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 58-59,25 (57-50-59).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 291,50-292 (297,25-297,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept., 131,90 (132,30) ; déc., 137,90 (139,10) ; sucre, sept., 8,91 (8,45) ; oct., 89,21 (8,80) ; café, sept., 196,50 (199,50) ; déc., 187,75 (189,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, oct., 106 (100,90) ; déc., 110,50 (106) ; café, sept., 1 704 (1 672) ; nov., 1 716 (1 705) ; cacao, sept., 1 373 (1 348) ; déc., 1 440 (1 414).

— Paris (en francs par quintal), cacao, sept., 1 345 (1 314) ; déc., 1 361 (1 385) ; café, sept., 1 630 (1 637) ; nov., 1 628 (1 641) ; sucre (en francs par tonne), oct., 993 (966) ; déc., 1 047 (1 025).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 415 (438) ; déc., 419 1/2 (443) ; maïs, sept., 278 1/4 (295 3/4) ; déc., 275 1/4 (298 1/2).

Indices. — Moody's : 1 057,2 (1 086). Reuter : 1 537,7 (1 538,40).

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 3 AOUT

Vive M. Monory

Un havre de tranquille prospérité, dans un océan d'incertitudes. Ainsi continue d'apparaître la Bourse de Paris, dont les différents indices se sont encore adjugés un peu plus de 1 % de hausse, cette semaine (6 % depuis le 6 juillet).

Oh, certes, ce n'est pas la ruée. Loin de là. Les volumes quotidiens de transactions sont toujours aussi maigres, et l'assistance peu fournie au palais Brongniart. Mais l'essentiel, aux yeux des pouvoirs publics, en tout cas, est que le mouvement de hausse se poursuive. A l'automne prochain, lorsque le gouvernement lancera une seconde campagne *d'informations visant à « accompagner l'offensive de marketing* des vendeurs de SICAV », le chaland doit pouvoir être séduit. Pour cela, il ne faut pas que les cours baissent.

C'est pourtant ce qu'ils avaient tendance à faire dès lundi, en dehors des valeurs sidérurgiques, brusquement très prisées par une spéculation à la recherche de bonnes affaires. C'était encore le cas le lendemain et, en dépit de la baisse de l'or qui favorise parfois les actions, les indices se plièrent encore d'environ 0,5 %. Mercredi, nouveau recul limité, mais général. Il fallut attendre la séance suivante pour assister à une certaine stabilisation des indices, ce qui traduisit d'ailleurs assez mal l'incontestable amélioration du climat psychologique de la corbeille, après la déclaration de M. Monory (voir encadré ci-contre). A la veille du week-end, les choses rentrèrent dans l'ordre. A l'issue d'une séance un peu plus active que les précédentes, les indices progressèrent d'environ 1 %, les sociétés de crédit prenant légitimement la tête du mouvement, après l'annonce d'une *hausse générale de leur taux de base* (voire *« marché monétaire »* ci-contre).

« Malgré les turbulences actuelles, la Bourse se maintient dans de bonnes conditions », a notamment déclaré le ministre de l'économie, sans élucider le moins du monde ce mystère : qui peut bien avoir envie d'investir en Bourse dans les conditions actuelles ? Il est incontestablement trop tôt pour penser aux SICAV-Monory. Il n'est pas exclu, en revanche, qu'en prévision de « la ruée d'automne », de nombreux *professionnels* aient décidé de *« se placer »*, dès maintenant. Outre les actions de sociétés métallurgiques qui peuvent difficilement tomber plus bas qu'elles ne le sont aujourd'hui, il existe encore quelques bonnes affaires à saisir. Ainsi, les titres des entreprises concernées par le démarchage gouvernemental visant à vendre de l'armement à certains pays arabes (le groupe Creusot-Loire, Matra, Dassault, etc.). Ainsi, les actions de certaines firmes de bâtiment, secteur qui bénéficiera d'un coup de pouce de l'Etat à la rentrée. Bref, les opérateurs avertis se disent qu'en sélectionnant attentivement leurs investissements, ils peuvent encore gagner de l'argent au palais Brongniart.

Les autres, plus prudents, ont plutôt tendance à se montrer très réservés. La nouvelle hausse des taux d'intérêts pourrait bien, en dépit de ce que l'on dit à la Banque de France, freiner un peu plus encore l'activité économique. Restreindre au maximum l'endettement des particuliers sans entraver les investissements des entreprises — but recherché par M. Barre — est un exercice difficile. Même si, comme vient encore de le souligner M. Ceyrac, président du C.N.P.F., « nous abordons cette nouvelle période de difficultés avec une économie nettement mieux préparée que celle de 1973... ».

PATRICE CLAUDE.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle hausse

La hausse du loyer de l'argent s'est poursuivie cette semaine sur le marché monétaire où le taux de 10,5 % au jour le jour a été atteint le 2 août, alors qu'à terme les taux *s'échelonnent* entre 10,75 et 11 %. La Banque de France a adjugé 2 milliards de francs à 10,25 % le 1er août et 4 milliards de francs au même taux *le surlendemain*.

Evoquant la hausse des taux dans une interview accordée le 2 août au *Figaro*, M. René Monory déclarait : *« Les taux d'intérêt français nous sont très largement imposés par l'environnement international. »* Il ajoutait : *« Nous avons d'ailleurs décidé, dans le cadre du système monétaire européen, de développer beaucoup la concertation dans ce domaine. »* Au-delà de cet aspect international, il est bien évident que les autorités monétaires entendent également, en menant *une politique d'argent cher*, aligner les taux d'intérêt sur le taux d'inflation.

Conséquence de cette escalade : la Banque nationale de Paris a décidé d'augmenter de 0,30 % son taux de base, qui passe ainsi de 9,75 à 10,05 %. C'est la quatrième fois en moins de deux mois que ce taux de base est majoré. Il a, en effet, été porté de 8,80 à 9,15 % au début du mois de juin, de 9,15 à 9,45 % le 10 juillet, et de 9,45 à 9,75 % le 26 de ce même mois. Plusieurs banques, parmi lesquelles le C.I.C., le Crédit du Nord et le Crédit lyonnais, ont décidé d'aligner leur taux de base sur celui de la B.N.P. La Société générale, en revanche, n'a pas immédiatement réagi. Les recommandations de M. Monory seraient-elles entendues ?

(Intérim.)

SELON « FORTUNE »

La croissance des bénéfices des grandes entreprises non américaines a fléchi en 1978

Les cinq cents premières sociétés *non américaines*, dont le classement annuel est établi par la revue *Fortune*, n'ont enregistré en 1978 qu'une augmentation de 2,7 % de leurs bénéfices (contre une progression de 6,7 % en 1977). Cette performance est nettement plus faible que celle des « cinq cents américaines », dont les profits ont augmenté de 17 %. Deux secteurs ont tiré leur épingle du jeu : les compagnies pétrolières, dont les marges bénéficiaires ont progressé de 8,9 % (contre 2,7 % en 1977) et l'automobile, dont les profits ont bondi de 28,4 %.

Ce sont toujours les Japonais qui placent le plus grand nombre d'entreprises dans la liste des 500, avec 125 firmes citées, contre 116 seulement en 1977. La Grande-Bretagne occupe toujours la seconde place (85). Elle est suivie par l'Allemagne fédérale (65 contre 62) et par la France (43 contre 42). Le changement le plus notable dans la liste des 500 est la performance du groupe japonais Matsushita, qui saute de la 27e à la 18e place. D'une façon générale, les groupes japonais ont progressé dans le classement, notamment Toyota, qui passe de la 13e à la 8e place, et Nissan Motors de la 26e à la 19e.

La plus forte augmentation des profits a été celle de la filiale allemande de Texaco, qui a vu son bénéfice augmenter de 15 737,2 % ! Le record de pertes revient, en 1978, à British Steel, avec un déficit de 797 millions de dollars.

En ce qui concerne les banques commerciales non américaines, c'est toujours le Crédit agricole qui occupe la première place dans le classement annuel de *Fortune*, suivi par la Deutschebank, la B.N.P. et le Crédit Lyonnais qui prend la quatrième place à la Dai Ichi Kangyo Bank, la Société générale demeurant sixième.

Dans le palmarès des cinquante premières entreprises mondiales, (incluant américaines et non américaines), il y a peu de changements. General Motors demeure en tête devant Exxon, Royal Dutch Schell, Ford Motors et Mobil. Pour les bénéfices, c'est la National Iranian Oil qui se classe toujours première, avec 15,1 milliards de dollars, suivie par General Motors (3,5 milliards) et I.B.M. (3,1 milliards). On recense cinq compagnies françaises dans ce palmarès, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson ayant rejoint — au cinquantième rang — Renault (21e), la Française des pétrales (23e), Peugeot-Citroën, sans Chrysler-Europe (32e) et Elf-Aquitaine (44e).

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

REMOUS SUR LE STERLING

Cette semaine encore la LIVRE, et à moindre titre le DOLLAR, ont tenu la vedette sur les marchés des changes. Le STERLING parce qu'il a enregistré une baisse sensible après sa récente hausse ; la devise américaine parce qu'elle a consolidé, et même au-delà, son redressement.

Calme lundi, le marché s'est animé le lendemain. A l'origine de cette agitation : la forte chute du STERLING dont le cours fléchissait de 2,3145 à 2,2480 DOLLARS, de 9,82 à 9,58 FRANCS FRANÇAIS et de 4,22 à 4,15 DEUTSCHEMARKS. Cette baisse brutale faisait suite, il faut le rappeler, à une hausse sensible qui avait vu, en juillet, la LIVRE monter de 7 % par rapport au DOLLAR, de 5,8 % par rapport au FRANC FRANÇAIS et de 5,6 % par rapport au DEUTSCHEMARK. Un tel mouvement apparaissait excessif à bien des observateurs, qui n'hésitaient pas à parler de la « fragilité » du STERLING, fragilité encore accrue par le redressement du DOLLAR.

Ces pronostics se sont avérés fondés. L'annonce de la nationalisation des avoirs de British Petroleum au Nigéria et un sondage faisant état des prévisions pessimistes des chefs d'entreprise britanniques ont agi comme des déclics. Vive, la hausse a cependant rapidement tourné court, le STERLING amorçant même un léger mouvement de reprise le lendemain, dans l'attente de la publication du montant des réserves de change britanniques, réserves qui ont atteint le montant record de 23,49 milliards de livres. La fin de la semaine ne devait pas apporter de grands changements.

Pour le DOLLAR, la période sous revue a été plus calme. Le redressement amorcé la semaine précédente après la nomination de M. Paul Volcker à la tête du Système de réserve fédérale s'est poursuivi lundi et mardi. Les déclarations de M. Volcker étaient, il est vrai, de nature à favoriser la poursuite de ce mouvement. Le nouveau patron du « Fed » n'insistait-il pas sur la priorité à *donner à la lutte contre l'inflation* ? N'affirmait-il pas qu'il était prêt à utiliser l'arme des taux pour stabiliser la devise américaine ? Pourtant, mercredi, un *retournement de tendance* se produisait. Le DOLLAR reperdait une partie du terrain gagné. Il en allait de même jeudi. Regain de méfiance après une courte embellie ? Il ne le semble pas. Les spécialistes, en tout cas, attribuent à des opérations d'ajustement de fin de mois l'accès de faiblesse de la devise américaine. Le redressement intervenu à la veille du week-end semble leur donner raison.

Le FRANC FRANÇAIS, pour sa part, s'est bien comporté. La nouvelle hausse des taux d'intérêt — on a largement débordé 10 % au jour le jour — n'étant sans doute pas pour rien dans ce bon comportement. Les rumeurs d'une prochaine réévaluation du DEUTSCHEMARK n'en ont pas moins continué de circuler, les taux les plus « folkloriques » étant avancés... L'approche du 15 août n'est sans doute pas étrangère à cette envolée de « canards »...

L'or, enfin, a fléchi. A Londres, le prix de l'once de métal précieux, qui avait atteint le niveau record de 307 dollars le 26 juillet, est tombé mercredi en dessous de 290 dollars. Il s'est redressé le lendemain après la fixation d'un prix moyen record (289,59 dollars) lors de la trente-sixième vente aux enchères du F.M.I. pour finalement s'inscrire à 288 dollars environ (contre 305,80 dollars le vendredi précédent). L'arrivée de M. Volcker a décidément changé bien des choses.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,2740	9,6929	3,7725	4,1671	66,5827	4,5718	1 865,24
	—	2,3190	9,8267	3,8089	4,2194	67,5292	4,6356	1 894,04
New-York	2,2740	—	23,4604	60,2772	54,5702	3,4153	49,7388	0,1219
	2,3190	—	23,5988	60,8828	54,9601	3,4340	50,0250	0,1224
Paris	9,6929	4,2625	—	256,93	232,60	14,5577	212,01	5,1965
	9,8267	4,2375	—	257,99	232,89	14,5518	211,98	5,1882
Zurich	3,7725	165,96	38,9208	—	90,5326	5,6659	82,5167	2,0225
	3,8089	164,25	38,7610	—	90,2720	5,6404	82,1660	2,0110
Francfort	4,1671	183,25	42,9912	110,4581	—	6,2585	91,1464	2,2340
	4,2194	181,95	42,9380	110,7762	—	6,2482	91,0295	2,2277
Bruxelles	66,5827	29,2800	6,8692	17,6491	15,9781	—	14,5635	3,5696
	67,5292	29,1200	6,8719	17,7290	16,0043	—	14,5672	3,5653
Amsterdam	4,5718	201,05	47,1671	121,1874	109,7135	6,8664	—	2,4510
	4,6356	199,90	47,1740	121,7047	109,8653	6,8646	—	2,4475
Milan	1 865,24	820,25	192,4340	494,4243	447,6125	28,0140	407,98	—
	1 894,04	816,75	192,7433	497,2692	448,8870	28,0477	408,57	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés *officiels* des changes. En *conséquence*, à Paris, les prix indiqués *représentent* la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SECRET

A l'annonce de la reconduction, par le gouvernement d'une campagne de publicité visant *à inciter les Français à souscrire* en masse aux SICAV-Monory cet automne, « le Monde » a voulu connaître le coût de celle lancée en 1978. Après tout, ne *s'agit-il pas de l'emploi de* deniers publics ?

« Le cabinet du ministre ne souhaite pas divulguer ce chiffre ». Etrange réponse pour une question apparemment légitime. D'autant plus étrange que le haut fonctionnaire interrogé a bien voulu concéder que ce coût n'était « pas très élevé ». Alors pourquoi le taire, au risque de laisser courir les imaginations ? — P. C.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

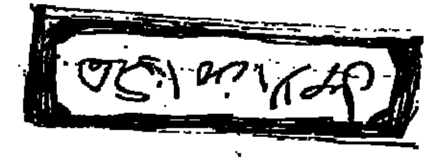
	Nbre de titres	Valeur en capitaux (F)
Emprunt 4 1/2 %	49 600	68 121 700
Elf Aquitaine	25 060	21 433 450
C.F.P. 7-1/2 % 79	93 575	20 896 337
Matra	2 910	19 975 000
Petrofina	27 700	19 518 575
C.N.E. 3 %	3 770	15 952 345
Perrier	49 500	15 739 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 27.7	COURS 3 8
Or fin (kilo en barre)	44800	41890
— (kilo en lingot)	44200	42840
Pièce française (20 fr.)	382 90	377 60
Pièce française (10 fr.)	259	242 ..
Pièce suisse (20 fr.)	349 90	338 50
Union latine (20 fr.)	325 50	309 40
● Pièce tunis. (20 fr.)	285	270 ..
Souverain	437	449 ..
● Souverain Elizabeth II	429 60	427 ..
● Demi-souverain	520	529 ..
Pièce de 20 dollars	1800 40	1780 ..
— 10 dollars	995	975 ..
— 5 dollars	625	640 ..
— 50 pesos	1721 ..	1821 ..
● — 20 marks	375	391 ..
— 10 florins	338 90	351 ..
● — 5 roubles	215 ..	209 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 juillet	31 juillet	1er août	2 août	3 août
Terme	107 481 340	126 132 202	118 245 983	97 694 699	112 114 010
Compt. R. et obl.	82 845 472	83 309 803	137 158 385	86 195 620	75 135 380
Actions	64 017 310	58 826 896	71 331 810	53 815 883	74 184 143
Total	254 344 122	268 268 901	326 736 178	237 706 202	261 433 533
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	109,8	109,8	108,8	108,8	110,1
Etrang.	124,8	124,4	122,7	123,3	123,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance	104,1	104,2	103,7	103,8	104,9
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	96,2	95,7	95,2	95,5	96,3



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN IRAK

Arrestations devant les caméras...

L'un des cinq principaux accusés du « complot » dénoncé récemment par le régime irakien, a notamment mis en cause la Syrie comme instigateur de ce « coup d'Etat manqué », dans un film d'une heure et demie projetée à Bagdad aux cadres du parti Baas et à certains journalistes.

Ces images, tournées en vidéo et en couleurs, montrent l'accusé, M. Mohei Abdel Hussein Machhadi, ancien secrétaire général du conseil de commandement de la Révolution irakienne, prendre la parole dans une réunion à laquelle près de deux mille cadres du parti Baas au pouvoir avaient été convoqués sans avoir eu vent du « complot ». Après une allocution du président irakien, M. Saddam Hussein, M. Machhadi monte à la tribune pour raconter *« toute l'histoire de ce complot »*, qui remonterait à 1975.

D'après lui, le chef de *« l'organisation secrète qui voulait renverser le pouvoir pour proclamer l'union entre l'Irak et la Syrie, et la nomination du président syrien Hafez El Assad à la tête de l'Etat unifié et du parti Baas, qui aurait également été unifié »*, est M. Mohamed Ayech, membre du Conseil de la révolution et ministre de l'industrie. M. Ayech, a-t-il affirmé, *« était en contact avec le président syrien en personne »*.

Lorsque M. Machhadi dénonçait un *« membre de la conjuration »*, la personne nommée se levait, était aussitôt arrêtée par deux membres de la police militaire et conduite vers la sortie de la salle.

M. Machhadi, qui ne semblait pas avoir été torturé, a été interrompu une fois, lorsqu'il a dit : *« Le camarade Hafez El Assad. »* Le président Hussein lui a alors demandé d'un ton réprobateur : *« Oui ? »*. Il s'est tout de suite repris en disant : *« Le traître Hafez El Assad. »*

Environ quarante-cinq personnes, dont le général Walid Sirat, désigné comme étant le *« chef de la branche militaire de l'organisation secrète »*, ont été arrêtées devant les caméras. — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

Le gouverneur Brown s'apprête à entrer dans la course à la présidence

Correspondance

Los Angeles. — M. Jerry Brown s'apprête à entrer dans la course à la présidence. Mais le gouverneur de Californie qui, à défaut de philosophie politique très précise, n'est jamais à court d'idées, le fait avec son ambiguïté insolente et légendaire. Sans doute, après plusieurs mois de vaines coquetteries politiques, a-t-il transigé le 30 juillet sur les formalités imposées et s'est inscrit sur les registres de la Federal Elections Commission, obtenant ainsi l'autorisation d'organiser sa campagne et de solliciter des contributions pour financer sa candidature aux primaires. Mais M. Brown s'est gardé de se déclarer définitivement candidat officiel à la présidence.

Il a usé d'un stratagème auquel a aussi eu recours un autre candidat, républicain, M. Reagan. Il a annoncé la création d'un comité exploratoire dirigé par M. Tom Quinn (1) et destiné à sonder les chances des candidats. Cette méthode permet à M. Brown d'échapper à la clause qui limite les contributions autorisées à mille dollars par individu et à 5 000 dollars par association.

Voilà qui devrait suffire à dissiper l'illusion que certains entretenaient sur l'originalité d'un gouverneur qui se présentait comme un politicien pas comme les autres. *« Un rebelle qui ne s'est jamais vraiment rebellé »* : ainsi le définissait récemment un journaliste du *Los Angeles Times* ; ses atermoiements l'ont largement desservi au cours des primaires de 1976. Il n'est pas près aujourd'hui de répéter cette erreur. « J'entre sans entrer » est une façon de ne pas être en retard sur ses rivaux sans s'engager devant une opinion plus que partagée. Selon un récent sondage du *San Francisco Chronicle*, 75 % des Californiens s'opposent à la candidature présidentielle de leur gouverneur. Selon un autre sondage effectué parmi les démocrates californiens, M. Kennedy est de très loin le favori de l' «tat doré ».

Ses partisans, lors des primaires de 1976 lui reprochent de n'avoir pas maintenu ses alliances et de n'avoir laissé sur place aucune des infrastructures qui lui auraient été utiles aujourd'hui. Le gouverneur de Californie répond : *« Je suis toujours entré ainsi dans une campagne politique : en forgeant de nouvelles forces. »* La nouvelle « force », c'est aussi cette métaphore que le gouverneur appelle la théorie du canoë : *« Vous donnez un petit coup de rame à gauche, un petit coup de rame à droite et vous foncez tout droit, sans dévier la ligne médiane. »* La ligne médiane consiste à mener de front l'opposition au nucléaire, un conservatisme fiscal basé sur l'équilibre budgétaire le plus strict, l'idée que la nation américaine ne peut s'offrir le luxe d'un système national d'assurance santé. Si M. Brown se propose de *« transformer le parti démocrate »*, ce n'est pas par la nouveauté des thèmes, à l'exception du projet de Marché commun entre le Mexique, le Canada et les Etats-Unis. Il pratique l'amalgame de thèses appartenant aussi bien aux républicains qu'aux démocrates. Il estime que le sénateur Kennedy est *« un peu vieux jeu »*. Soutiendra-t-il M. Carter si celui-ci recevait l'investiture démocrate ? *« Oui »*, a-t-il répondu, bien à contrecœur.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) M. Tom Quinn était directeur de l'Air Resources Board, agence chargée de contrôler la pollution atmosphérique.

HANOI CONFIRME LA DÉFECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Hanoï a confirmé officiellement, samedi 4 août, la défection du premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. Hoang Van Hoan, réfugié en Chine (*le Monde* des 3 et 4 août). Un responsable vietnamien a déclaré au correspondant de l'agence France-Presse à Hanoï : « *Saisi par la peur après la défaite essuyée par les agresseurs chinois, M. Hoan a profité de la permission qui lui était accordée d'aller se faire soigner en R.D.A. pour fuir à l'étranger. Depuis plusieurs années, il était malade et avait dû cesser ses activités. Il avait à plusieurs reprises été autorisé à aller recevoir des soins à l'étranger.* » On refuse à Hanoï de considérer cette défection comme une « affaire » de quelque importance ou à commenter les informations faisant état de l'arrestation de quatre dirigeants. — *(A.F.P.)*

[Hanoï semble toutefois avoir considéré l'« affaire » comme assez grave pour convoquer, selon certaines sources, une réunion du plénum du comité central du P.C.V.]

A Mexico

L'AMBASSADE DE SUISSE EST OCCUPÉE PAR UN COMMANDO DE DÉFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Mexico *(A.F.P.)*. — Les membres du Comité national pour la défense des prisonniers politiques (C.N.D.P.P.), qui ont occupé vendredi l'ambassade de Suisse à Mexico, demeureront dans les locaux de la mission diplomatique jusqu'à ce que le gouvernement mexicain réponde à leurs exigences : réapparition de cinq cent quatre-vingt-cinq militants politiques « disparus » ou des explications sur leur sort ; libération de cent cinquante prisonniers politiques détenus ; assurance que les prisonniers politiques incarcérés au pénitencier de Santa Marta, à Mexico, seront mieux traités. Au nombre des vingt-sept occupants figurent quinze femmes et trois enfants, dont un bébé de moins d'un an.

LA MISSION SPATIALE DES DEUX COSMONAUTES SOVIÉTIQUES TOUCHE A SA FIN

La mission spatiale des deux cosmonautes soviétiques Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, qui ont quitté la Terre le 25 février dernier et qui détiennent aujourd'hui le record de vie dans l'espace (*le Monde* du 17 juillet), touche à sa fin. C'est ce qu'a annoncé l'agence Tass, vendredi 3 août, précisant que les deux hommes terminent leurs expériences à bord de la station Saliout-6 ; grâce au radiotélescope qui leur a été apporté par le camion spatial Progress-7 (*le Monde* du 20 juillet), ils ont procédé vendredi à des travaux de radiocartographie de certaines régions de la surface terrestre, ainsi qu'à des observations radioastronomiques.

Les deux cosmonautes, qui étaient partis d'Union soviétique à bord du vaisseau Soyouz-32 — qu'ils ont largué le 13 juin, — reviendront sur la Terre à bord de Soyouz-34, qui, venu à vide, s'est amarré le 8 juin à Saliout-6.

LES STATISTIQUES DE 1978

Les accidents de la circulation sont plus nombreux dans les grandes villes du sud de la France

Le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur publie et commente les statistiques concernant les accidents de la circulation dans les agglomérations durant l'année 1978.

Ces accidents ont entraîné la mort de 3 299 personnes et occasionné des blessures à 189 972 autres. Malgré une diminution des tués (59 par rapport à 1977), la catégorie d'usagers la plus touchée reste dans les villes celle des piétons : 984 tués sur 3 299, soit 29,8 %. La diminution la plus sensible du nombre des tués se constate dans la catégorie des conducteurs de voitures particulières — 84, soit — 10,7 % par rapport à 1977. Le nombre des conducteurs de vélomoteurs tués a augmenté sensiblement : + 34 sur un total de 147, soit + 23,12 %. Parmi les blessés, la catégorie la plus touchée est celle des cyclomotoristes : 49 005 sur 193 271 blessés, soit 25,35 %, malgré une diminution des accidents : — 2 364.

Ces chiffres permettent enfin d'établir une sorte de classement des agglomérations les plus dangereuses. Dans les dix-neuf villes de plus de deux cent mille habitants (Paris exclu), celles où l'on enregistre le plus grand nombre d'accidents rapporté au nombre d'habitants sont, dans l'ordre décroissant : Nice, Toulouse, Toulon, Marseille, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Reims, Rouen, Grenoble, Rennes, Tours, Lyon, Nancy, Le Havre, Saint-Etienne, Roubaix, Lille. Ainsi, à Nice (358 537 habitants), on a compté 3 301 accidents, soit 0,92 accident pour 100 habitants, tandis qu'à Lille (550 272 habitants), les chiffres correspondants ont été de 920 accidents et de 0,16 accident pour 100 habitants.

NOMBRE DE TUES DANS LES AGGLOMERATIONS

	1974	1977	1978
Piétons	1 148	1 043	984
Cyclomoteurs	879	697	653
Conducteurs de voitures de tourisme	731	777	693
Passagers de voitures de tourisme	590	471	415
Motocyclettes et vélomoteurs	259	244	267
Bicyclettes	191	181	183

LA GRÈVE SURPRISE D'UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE

Les touristes croient moins aux « charters »

Les vols à la demande à destination de Montréal, au Canada, des 3, 4, 8 et 10 août, qui avaient été vendus par Sotair, filiale d'Air France, sous la marque Jet'Am Tours (séjours et circuits en Amérique) ont été annulés en raison de la grève qui affecte la compagnie américaine World Airways, chargée d'assurer le transport de ces voyageurs.

Jet'Am indique, dans un communiqué, qu'elle recherche « *très activement* » une solution et qu'en tout état de cause, le remboursement du transport est « *garanti à cent pour cent* ». Elle tiendra les passagers informés par l'intermédiaire des agences auxquelles ils s'étaient adressés.

Déjà, un premier groupe de passagers — 252 au total — avait dû attendre près de trente-six heures à Orly avant d'embarquer le vendredi matin 3 août pour Montréal. Jet'Am s'était laissé surprendre par la grève de World Airways et n'avait pu trouver, sans délai, de solution de remplacement en cette période d'extrême pointe. Air France, consultée, avait été dans l'incapacité de venir en aide à une société de son groupe.

Le trafic charter des trois aéroports parisiens — Orly, Roissy, Le Bourget — est assez réduit par rapport à celui des plateformes européennes voisines et a représenté 7 % du trafic total en 1978 alors qu'il a atteint 16,6 % à Londres, 22,8 % à Bruxelles, voire 46,8 % à Düsseldorf.

New-York qui a longtemps tenu la tête d'affiche des destinations « charters », a reculé, l'an dernier, à la troisième place (106 056 passagers) derrière Athènes et Palma de Majorque aux Baléares. Montréal ne se plaçait qu'au onzième rang avec 34 301 passagers.

On constate un recul de la part du marché de l'Amérique du Nord, dans le trafic charter au départ et à destination de Paris. Ce phénomène s'explique, selon les experts, par un transfert massif de clientèle vers les compagnies régulières depuis la mise en vigueur par celles-ci de bas tarifs, notamment des « vols vacances ». D'autre part, Londres, plus libérale en matière de vols à prix réduits, a récupéré à son profit une partie du trafic sur l'Atlantique nord, grâce notamment au « train du ciel » de Freddie Laker qui assure, au départ de Gatwick, des liaisons quotidiennes vers New-York et Los Angeles.

La réforme de l'Agence nationale pour l'emploi : une bataille politique en perspective ?

C'est un seul projet de décret — et non plusieurs — qui a été élaboré au ministère du travail et de la participation en vue de réformer l'Agence nationale pour l'emploi (*le Monde* du 3 août). Selon ce texte préparatoire, qui s'attache à définir le nouveau statut de l'Agence, l'organisme d'Issy-les-Moulineaux deviendrait un établissement public à caractère industriel et commercial, et la composition de son conseil d'administration serait tripartite (pouvoirs publics, patronat, syndicats).

Ces deux grandes innovations étaient contenues dans le rapport Farge, publié en novembre dernier. Les syndicats avaient exprimé, à l'époque, leur désaccord, craignant que l'on ne s'oriente vers la privatisation de l'A.N.P.E., et que l'actuel statut du personnel de l'agence soit remis en cause. Ils n'étaient pas, d'autre part, favorables à leur participation au conseil d'administration de l'A.N.P.E., ne voulant pas, assuraient-ils « *gérer le chômage* ». Ce projet de décret a été soumis à la direction générale de l'Agence avant d'être proposé, à la rentrée, aux partenaires sociaux. S'appuyant sur la décision du Conseil constitutionnel parue au *Journal officiel* du 27 juillet, le gouvernement entend donc réformer l'A.N.P.E. par décret. Cette volonté risque de provoquer une bataille politique, surtout dans la mesure où le groupe R.P.R. a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à créer des bourses régionales de l'emploi, qui regrouperaient les organismes existants. Cette idée n'est pas soutenue par M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation. Un débat au Parlement entraînerait une opposition entre le groupe R.P.R. et un ministre R.P.R., et le gouvernement veut évidemment éviter cet affrontement.

EN BREF

● *M. Georges Marchais* fait, dans *l'Humanité* du 4 août, une mise au point à la suite d'un article paru dans *l'Aurore* du 2 août, et selon lequel « *le bruit a couru — sans bien sûr être confirmé — que Georges Marchais aurait pu subir pendant son séjour en Yougoslavie un traitement médical ou peut-être même une intervention chirurgicale* ».

« *Il est abject que des journalistes s'abaissent à colporter des ragots qu'ils savent être inventés de toutes pièces* », écrit le secrétaire général du P.C.

● *Un garde civil* a été tué, samedi 4 août, dans la ville industrielle basque d'Eibar, d'une rafale de mitraillette tirée par deux inconnus. Quatre-vingt-quinze personnes, dont quarante et un policiers ou gardes civils, ont été tuées en Espagne à la suite d'actes de terrorisme, depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

● *Une bombe a explosé*, sans faire de victimes, vendredi 3 août, peu après 13 heures, dans une petite entreprise de mécanique de Biarritz, dirigée par l'un des fondateurs du mouvement séparatiste basque ETA, M. Julian de Madariaga. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

● *Plus de mille personnes* ont manifesté en silence, vendredi à Bayonne, en hommage au militant basque Juan Lopategui Carrasco, victime d'un attentat jeudi. Les manifestants, précédés d'un drapeau basque orné d'un crêpe noir et d'une pancarte proclamant « *Assez d'assassinats, nous ne pardonnerons pas* », ont traversé la ville puis se sont dispersés dans le calme, après avoir entonné l'hymne des soldats basques. — *(A.F.P.)*

● *Accord américano-japonais sur le retraitement nucléaire.* — Les Etats-Unis et le Japon se sont mis d'accord pour prolonger de six mois le fonctionnement de l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de Tokai-Mura, a-t-on annoncé de source gouvernementale, samedi 4 août à Tokyo. L'accord initial, d'une durée de deux ans, venait à expiration en septembre. Il limite à quatre-vingt-dix-neuf tonnes la quantité de combustibles pouvant être retraités par l'usine. La décision de prolonger sa durée de six mois sera officialisée au cours d'une rencontre, le 29 août prochain, entre MM. Iwazo Kaneko, directeur général de l'Agence japonaise pour la science et la technologie, et Gerard Smith, ambassadeur itinérant américain, chargé des problèmes de la non-prolifération nucléaire. On s'attend à Tokyo à ce que M. Smith sollicite la coopération du Japon à la réalisation d'un projet américain de stockage de déchets nucléaires dans une île du Pacifique. Selon des experts japonais, le Japon n'appuierait ce projet que du bout des lèvres. — *(A.F.P.)*

● *Elf-Gabon met en exploitation une nouvelle découverte.* — Elf-Gabon vient de décider la mise en exploitation d'une tranche de gisement pétrolier découvert à la suite du forage « GMB » sur le permis d'Iguela-Mayoumba au sud-est de la ville de Mayoumba, au Gabon.

Le début de la production devrait intervenir « *à un rythme modeste* » au début du second trimestre de 1980. L'ensemble des travaux effectués à cette date permettra de se prononcer sur les possibilités et modalités éventuelles d'un développement de l'ensemble du gisement.

● *Hausses salariales limitées à 1,7 % au second semestre.* — La hausse des salaires en Espagne ne devra pas dépasser 1,7 % au cours du second semestre, a déclaré le 3 août, à Madrid, M. Fernando Abril Martorell, vice-président du gouvernement espagnol, chargé des affaires économiques. Le ministre a rejeté les revendications des principaux syndicats, qui demandent un ajustement compris entre 4 et 8 % pour les six derniers mois de 1979. — *(A.F.P.)*

● *Généralisation du système de paiement mensuel de l'impôt.* — A partir du 1er janvier 1980, les contribuables des départements du Var, de la Haute-Corse et de la Corse du Sud pourront opter pour ce système facultatif de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu. Ainsi s'étend à tous les départements métropolitains la réforme introduite par la loi du 29 juin 1971, mise en œuvre à partir de 1972. Trois millions sept cent mille contribuables ont déjà adopté ce système, soit 27,6 % des personnes soumises à l'impôt sur le revenu.

● *Une trêve des contraventions ?* M. Claude Payement, secrétaire de l'union Force ouvrière de la région parisienne, a demandé au préfet de police une trêve des contraventions, aussi bien au profit des touristes que des Parisiens et des banlieusards durant le mois d'août à Paris. « *Beaucoup des automobilistes circulant à Paris au mois d'août* », déclare M. Payement, « *sont des touristes et, dès lors qu'ils observent les règles essentielles du code de la route, la réputation de courtoisie de notre pays et de sa capitale ne peut que sortir renforcée de la limitation de la répression aux infractions vraiment graves.* »

● *Gare de Nice : reprise du travail.* — Les agents d'exploitation S.N.C.F. de la gare de Nice qui étaient en grève depuis le jeudi 2 août à midi ont repris le travail le samedi 4 août à 4 heures du matin. On indique de source syndicale que le mouvement a été suivi à 95 %, et qu'un préavis de grève pour l'ensemble du réseau « Côte d'Azur » a été déposé pour la semaine prochaine par le syndicat C.G.T. des cheminots.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1979 a été tiré à 520 787 exemplaires.

A B C D E F G